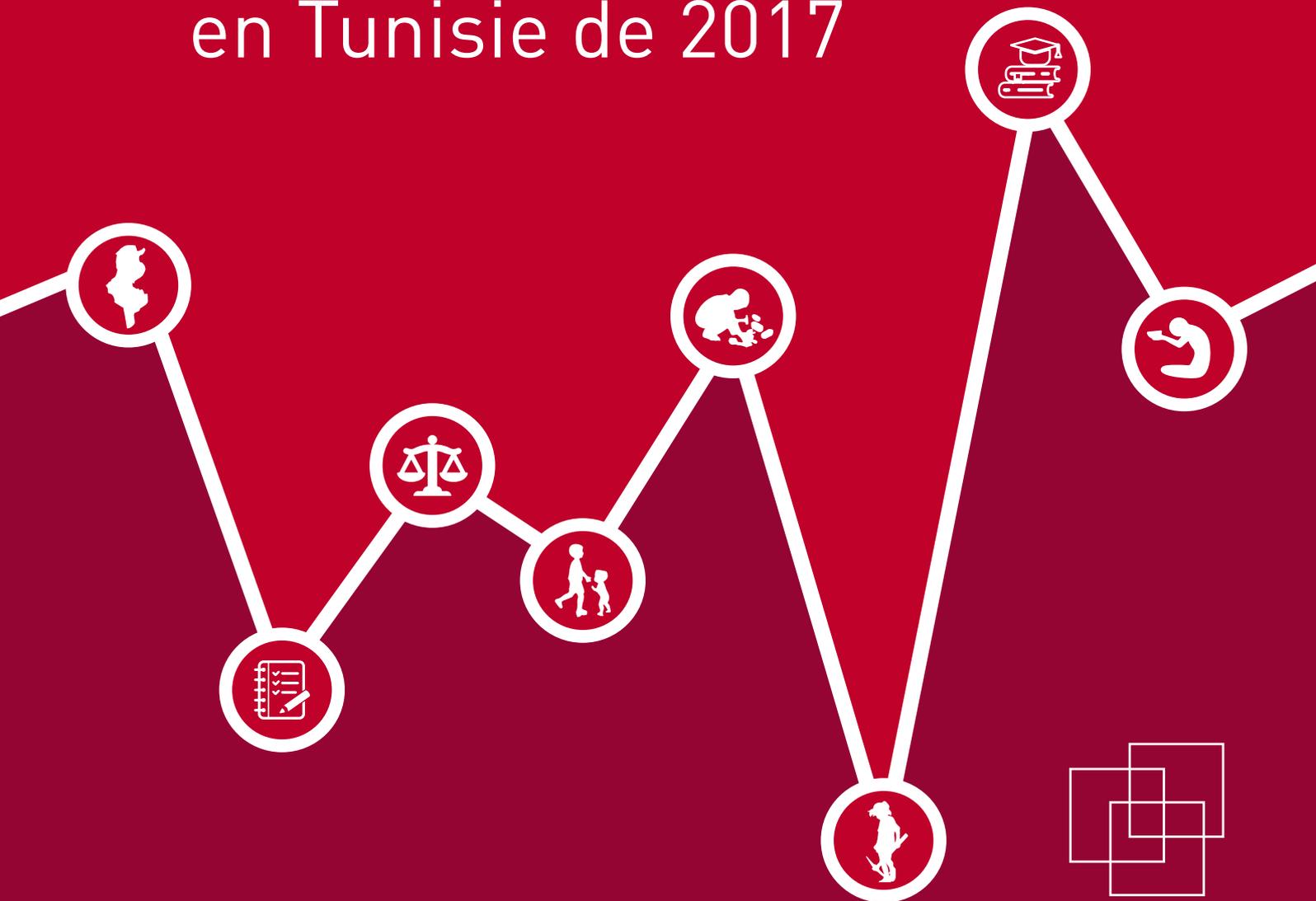
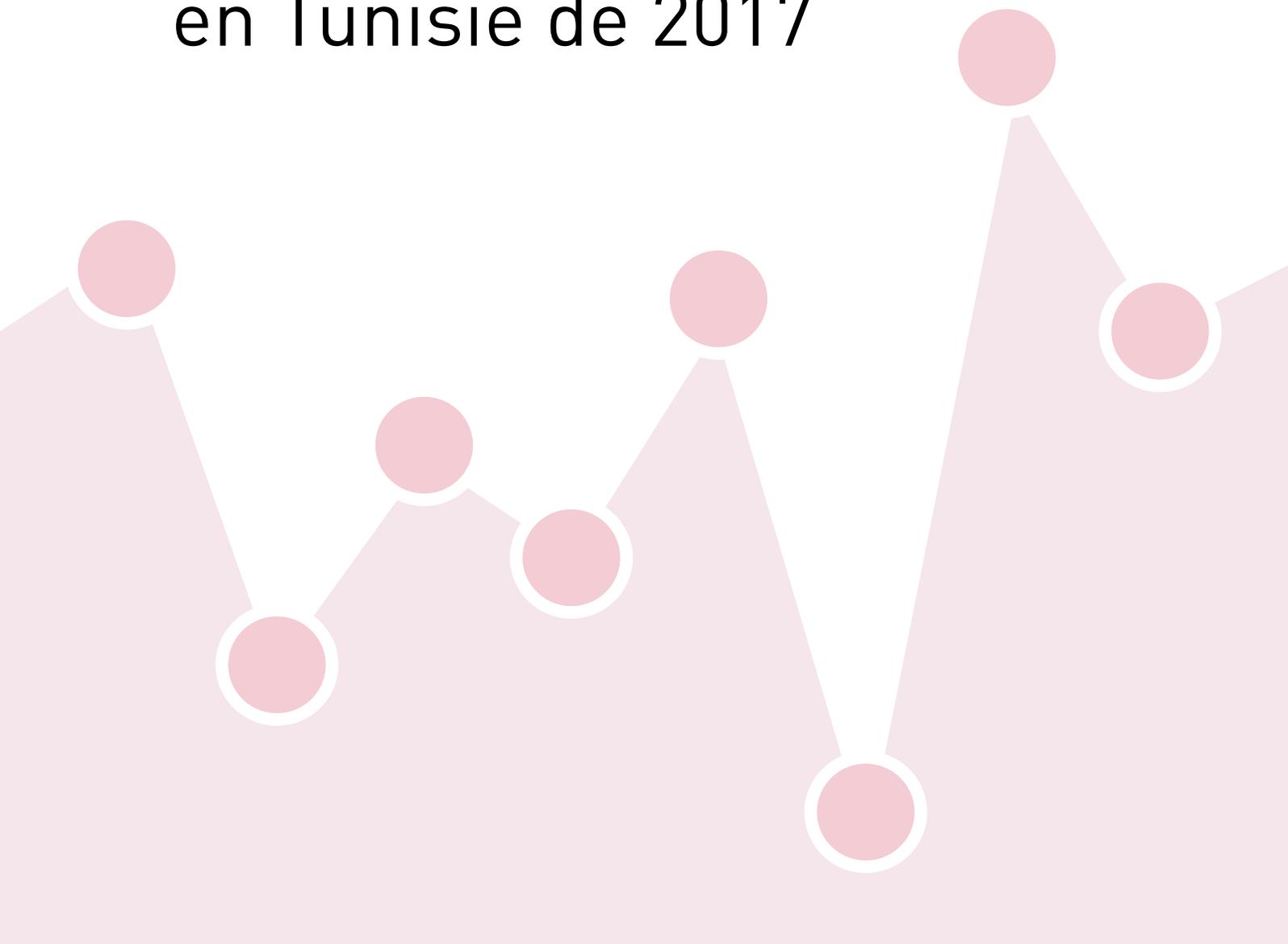


Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie de 2017



Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie de 2017



Copyright © Organisation internationale du Travail et l'Institut National de la Statistique (INS) de la Tunisie 2018

Première édition 2018

Toute demande d'autorisation de reproduction devra être adressée soit au Bureau international du Travail (BIT) à l'adresse suivante: Publications BIT (Droits et Permissions), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org; soit à l'Institut National de la Statistique (INS) de la Tunisie à l'adresse suivante 70, rue Ech-cham BP 265 CEDEX, Tunis, Tunisie, ou par courriel: ins@ins.tn. Les demandes de traduction devront être adressées au BIT, agissant au nom des deux institutions, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

BIT/FUNDAMENTALS; INS

Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie de 2017/Bureau international du Travail, Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS), Institut National de la Statistique de la Tunisie (INS); République tunisienne - Tunis: BIT, 2018.

ISBN 978-92-2-031022-9 (Imprimé); 978-92-2-031023-6 (Web PDF)

International Labour Office; Fundamental Principles and Rights at Work Branch; Institut National de la Statistique de la Tunisie

Données de catalogage du BIT

REMERCIEMENTS

Ce rapport présente les résultats de l'Enquête nationale du Travail des enfants de 2017 (ENTE 2017) réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) en collaboration avec le ministère des Affaires sociales de la Tunisie et le Bureau international du Travail (BIT).

Ce rapport a été financé par le ministère du travail des Etats-Unis (USDOL) dans le cadre de l'Accord de coopération No. IL-24921-13-75-K (projet GLO 13/21/USA).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des États-Unis. Cent pour cent du coût total du projet est financé par des fonds fédéraux, pour un total de 7 000 000 dollars des États-Unis.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du BIT et l'INS aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Le BIT et l'INS n'acceptent aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou d'omission ou pour toute conséquence liée à l'utilisation des données.

Conception par Antonella Bologna, Turin, Italie

Imprimé en Tunisie

Table des matières

Introduction	viii
Principaux résultats de l'ENTE.....	ix
Carte de la Tunisie	x

1 Contexte de la Tunisie 1

1.1. Introduction	1
1.2. Caractéristiques démographiques.....	2
1.3. Santé.....	3
1.4. Éducation.....	3
1.5. Activité économique	5
1.6. Pauvreté et inégalité	7

2 Méthodologie de l'enquête 9

2.1. Portée et couverture de l'ENTE	9
2.2. Questionnaire	9
2.3. Plan de sondage.....	10
2.4. Pré-test.....	12
2.5. Formation d'intervieweurs et de superviseurs, et collecte de données	12
2.6. Traitement des données	13
2.7. Taux de réponse et pondération	15

3 Concepts et définitions 17

3.1. Normes internationales du travail	17
3.2. Législation nationale.....	18
3.3. Principaux concepts et définitions	18

4 Activités des enfants âgés de 5 à 17 ans 21

4.1. Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans	21
4.2. Distribution des enfants économiquement occupés	23
4.3. Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 17 ans.....	26
4.4. Tâches ménagères chez les enfants âgés de 5 à 17 ans.....	27
4.5. Activités des enfants : combinaison de l'activité économique et de la fréquentation scolaire.....	29

5 Caractéristiques des enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement occupés 33

- 5.1. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par secteur d'activité 33
- 5.2. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par occupation 35
- 5.3. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés et leur statut dans l'occupation 36
- 5.4. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés et nombre moyen d'heures travaillées par semaine 38

6 Travail des enfants et travaux dangereux effectués par les enfants âgés de 5 à 17 ans..... 39

- 6.1. Introduction 39
- 6.2. Caractéristiques des enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants 40
- 6.3. Caractéristiques des enfants, âgés de 5 à 17 ans impliqués dans les travaux dangereux 42

7 Caractéristiques éducatives 45

- 7.1. Travail des enfants et fréquentation scolaire 45
- 7.2. Enfants, âgés de 6 à 17 ans, qui n'ont jamais fréquenté l'école 46
- 7.3. Enfants, âgés de 6 à 17 ans, qui ont abandonné l'école 46

8 Autres caractéristiques 49

- 8.1. Caractéristiques socio-économiques des ménages 49
- 8.2. Chocs et stratégies de survie des ménages 52
- 8.3. Conclusion 56

Conclusion..... 57

- Annexe I:** Arrêté du Ministère des Affaires Sociales du 19 janvier 2000..... 59
- Annexe II:** Articles extraits du code du travail concernant les enfants 61
- Annexe III:** Calcul de l'indice de richesse des ménages 63
- Annexe IV:** Tables statistiques 65
- Annexe V:** Questionnaire..... 91

Figures

▶ Figure 1: Évolution du taux d'accroissement annuel moyen de la population depuis 1966 (%)	2
▶ Figure 2: Taux d'analphabétisme par sexe et milieu	4
▶ Figure 3: Évolution annuelle du PIB en Tunisie, 2010 – 2017	5
▶ Figure 4: Évolution mensuelle du taux d'inflation en Tunisie en 2017	6
▶ Figure 5: Évolution du taux de chômage entre 2010 et 2016	6
▶ Figure 6: Dépense par région en 2015 (Dinar Tunisien).....	7
▶ Figure 7: Évolution de la pauvreté globale et la pauvreté extrême par région en 2015 (%)	8
▶ Figure 8: Structure du travail des enfants en Tunisie, 2017	20
▶ Figure 9: Enfants économiquement occupés par groupe d'âge et sexe	23
▶ Figure 10: Enfants économiquement occupés par milieu et sexe.....	24
▶ Figure 11: Proportion des enfants économiquement occupés par groupe d'âge et par milieu	25
▶ Figure 12: Enfants économiquement occupés par région et par sexe	25
▶ Figure 13: Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans les tâches ménagères selon le groupe d'âge et le sexe	27
▶ Figure 14: Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire dans les tâches ménagères selon le milieu de résidence et le sexe.....	28
▶ Figure 15: Distribution des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les tâches ménagères selon le nombre moyen d'heures hebdomadaire de travail et par sexe.....	29
▶ Figure 16: Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans par activité.....	30
▶ Figure 17: Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans par activité et par lieu de résidence	30
▶ Figure 18: Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans par activité et par région.....	31
▶ Figure 19: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par activité et par région	35
▶ Figure 20: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par occupation.....	36
▶ Figure 21: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés exerçant des professions élémentaires par secteur d'activité.....	36
▶ Figure 22: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par statut dans l'occupation, sexe, et milieu de résidence	37

► Figure 23: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par statut dans l'occupation et par région	37
► Figure 24: Distribution des enfants, âgés de 5 à 17 ans, par activité	40
► Figure 25: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge	41
► Figure 26: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans les travaux dangereux par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge	42
► Figure 27: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants incluant enfants dans le travail dangereux par région	43
► Figure 28: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail dangereux par type de danger ..	44
► Figure 29: Taux de scolarisation des enfants, âgés de 6 à 17 ans, économiquement occupés et non économiquement occupés, dans le travail des enfants et dans les travaux dangereux.....	46
► Figure 30: L'abandon scolaire par raison, sexe, et milieu de résidence pour les enfants, âgés de 6 à 17 ans	47
► Figure 31: Enfants économiquement occupés, travail des enfants et travaux dangereux selon l'indice de richesse du ménage.....	50
► Figure 32: Enfants par activité et scolarisation selon l'indice de richesse de leur ménage .	51
► Figure 33: Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des problèmes auxquels leurs ménages ont fait face	53
► Figure 34: Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des chocs liés au revenu auxquels leurs ménages ont fait face	54

Tables

▶ Tableau 1: Résumé des principaux résultats de l'Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie, 2017	xi
▶ Tableau 2: Distribution de la population âgée de 15 ans et plus par statut économique en 2014	7
▶ Tableau 3: Distribution des ZD par région et milieu	11
▶ Tableau 4: Distribution du taux de réponse par région.....	15
▶ Tableau 5: Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence (Nombre et Proportion).....	22
▶ Tableau 6: Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans par région (Nombre et Proportion).....	22
▶ Tableau 7: Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 17 ans	26
▶ Tableau 8: Taux de scolarisation et taux d'analphabétisme dans les gouvernorats de la région Centre - Ouest (personnes âgées de 10 ans et plus).....	31
▶ Tableau 9: Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par secteur d'activité, groupe d'âge, sexe, et lieu de résidence	34
▶ Tableau 10: Distribution des enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par nombre moyen d'heures travaillées par semaine (heures par semaine) 38	
▶ Tableau 11: La proportion des enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans du travail dangereux par rapport au nombre des enfants, âgés de 5 à 17 ans, impliqués dans de travail des enfants	41
▶ Tableau 12: Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction de la disponibilité de bétail et de terre de leur ménage d'appartenance.....	52
▶ Tableau 13: Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des stratégies adoptées par leur ménage d'appartenance pour faire face aux chocs subis	55

Introduction

La Tunisie s'est engagée à lutter contre le travail des enfants en ratifiant les conventions internationales suivantes: la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1992, la convention de l'OIT (n°138) sur l'âge minimum, 1973 en 1995, et la convention de l'OIT (n°182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 en 2000. Dans le cadre de ces engagements, la Tunisie a établi un cadre législatif et institutionnel pour la protection des enfants à travers la réforme du Code du travail, l'élaboration d'un Code pour la protection de l'enfance, la loi sur l'éducation obligatoire et la législation en matière de promotion sociale.

Cet engagement national a été réitéré dans la nouvelle Constitution de janvier 2014 qui stipule dans son article 47 que « le droit à la dignité, à la santé, aux soins, à l'éducation et à l'enseignement est garanti à l'enfant vis-à-vis de ses parents et de l'État. L'Etat doit garantir toute forme de protection à tous les enfants sans discrimination et en fonction de leur intérêt supérieur. »

Le Bureau International du Travail (BIT) a soutenu le processus tripartite et participatif d'élaboration d'un Plan d'Action National de lutte contre le travail des enfants (PAN-TN) officiellement approuvé par le gouvernement et les partenaires sociaux en janvier 2016. Ce PAN-TN constitue ainsi le cadre national de référence pour la lutte contre le travail des enfants dans le pays.

L'analyse approfondie de la problématique du travail des enfants et de sa prévalence en Tunisie, ainsi que l'identification du profil des enfants en situation de travail nécessitent la disponibilité d'un certain nombre d'informations quantitatives aussi bien que qualitatives selon différentes dimensions. Or jusqu'à ce jour, la production statistique nationale dans ce domaine accuse un retard important et la connaissance de l'ampleur de la question du travail des enfants demeure incomplète.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAN-TN, notamment en ce qui concerne l'analyse de la prévalence du travail des enfants, le gouvernement tunisien avec l'appui technique et financier du BIT confié à l'INS la réalisation d'une première enquête en Tunisie sur le phénomène. Elle est réalisée auprès des ménages pour collecter des informations nécessaires à ce sujet, à la fois importantes et utiles aux plans politique et social.

Pour mener à bien cette enquête, un Comité Technique d'Exécution (CTE) issu du comité du pilotage du PAN-TN (COPI) a été mis en place pour assister l'INS dans les travaux de conception, d'exécution, d'exploitation et d'analyse des données. Ce comité est formé principalement des représentants du Ministère des Affaires Sociales, du Centre de Recherche et des Etudes Sociales (CRES), de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Bureau International du Travail (BIT). L'INS a bénéficié de l'appui conséquent des experts du BIT.

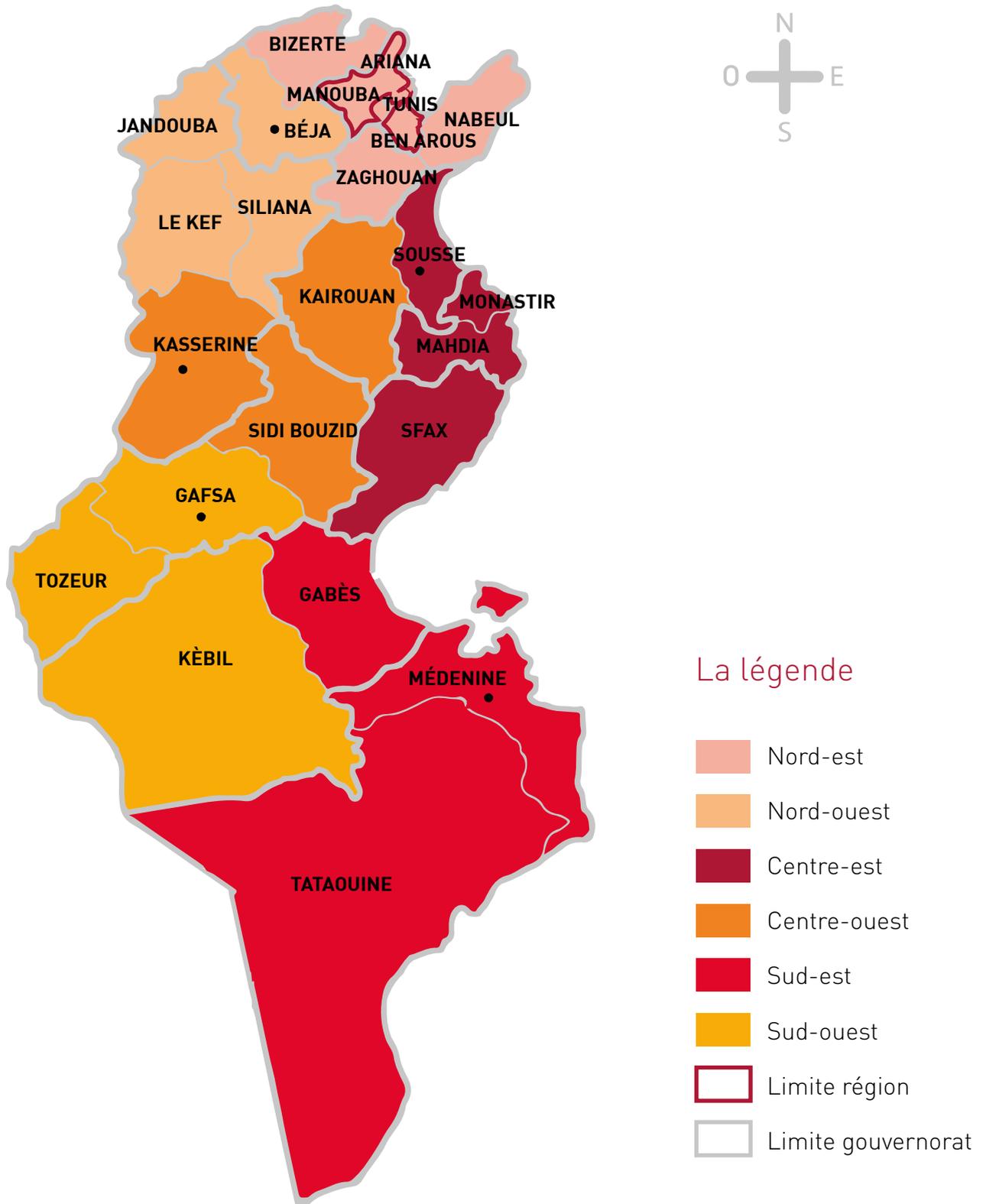
Principaux résultats de l'ENTE

► **Tableau 1:** Résumé des principaux résultats de l'Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie, 2017

			POPULATION TOTALE D'ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS	ENFANTS ÉCONOMIQUEMENT OCCUPÉS	ENFANTS DANS LE TRAVAIL DES ENFANTS	ENFANTS DANS LES TRAVAUX DANGEREUX
Total		Nombre	2 273 200	215 700	179 900	136 500
		Prévalence (%)		9,5%	7,9%	6,0%
Groupe d'âge	5-12 ans	Nombre	1 411 500	76 500	76 500	45 000
		Prévalence (%)		5,4%	5,4%	3,2%
	13-15 ans	Nombre	497 300	63 600	51 200	39 200
		Prévalence (%)		12,8%	10,3%	7,9%
	16-17 ans	Nombre	364 300	75 500	52 300	52 300
		Prévalence (%)		20,7%	14,3%	14,3%
Sexe	Garçons	Nombre	1 175 400	130 700	113 800	86 800
		Prévalence (%)		11,1%	9,7%	7,4%
	Filles	Nombre	1 097 800	85 000	66 100	49 700
		Prévalence (%)		7,7%	6,0%	4,5%
Milieu	Communal	Nombre	1 489 600	70 900	56 700	43 100
		Prévalence (%)		4,8%	3,8%	2,9%
	Non communal	Nombre	783 600	144 800	123 200	93 400
		Prévalence (%)		18,5%	15,7%	11,9%
Région	Grand Tunis	Nombre	478 300	32 100	25 900	19 300
		Prévalence (%)		6,7%	5,4%	4,0%
	Nord-est	Nombre	314 900	23 000	17 900	13 500
		Prévalence (%)		7,3%	5,7%	4,3%
	Nord-ouest	Nombre	227 200	67 800	63 000	55 900
		Prévalence (%)		29,8%	27,7%	24,6%
	Centre-est	Nombre	580 900	29 800	22 600	17 200
		Prévalence (%)		5,1%	3,9%	3,0%
	Centre-ouest	Nombre	330 500	51 800	41 600	23 000
		Prévalence (%)		15,7%	12,6%	7,0%
	Sud-est	Nombre	220 300	8 200	6 500	5 400
		Prévalence (%)		3,7%	2,9%	2,4%
	Sud-ouest	Nombre	121 100	2 900	2 400	2 200
		Prévalence (%)		2,4%	2,0%	1,8%

Source: Enquête nationale du travail des enfants en Tunisie, 2017.

Carte de la Tunisie



Contexte de la Tunisie

1.1. Introduction

La Tunisie est située à l'extrémité orientale de l'Afrique du nord, rattachée au grand Maghreb et séparée de l'Europe par 140 kilomètres au niveau du canal Sicile. Disposant d'une superficie de 163 610 km², le pays est limité au nord et à l'est par le Méditerranée avec 1 148 km de côtes à l'ouest par l'Algérie avec 965 km de frontière commune, au Sud-est par la Libye avec 459 km de frontière.

La Tunisie est dotée d'un climat méditerranéen au nord et le long de ses côtes. Les régions du centre et du sud sont soumises à un climat semi-aride, voire aride au sud. La moyenne annuelle de la pluviométrie en Tunisie s'élève, à 36 mm³, avec des quantités de pluies variant de moins de 100 mm à l'extrême sud et à plus de 1 500 mm à l'extrême nord du pays.

Administrativement, la Tunisie est découpée en 24 gouvernorats, 264 délégations et 2 087 secteurs de superficies et de populations inégales. Il existe également 281 municipalités ou arrondissements communales. On peut distinguer sept grandes régions (Grand-Tunis¹, Nord-est², Nord-ouest³, Centre-est⁴, Centre-ouest⁵, Sud-est⁶ et Sud-ouest⁷).

-
- 1 Grand Tunis: Tunis, Ariana, Manouba, Ben Arous
 - 2 Nord- Est: Nabeul, Bizerte, Zaghouan
 - 3 Nord- Ouest: Beja, Jendouba, Kef, Siliana
 - 4 Centre- Est: Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax
 - 5 Centre- Ouest: Kairouan, Gasserine, Sidi Bouzid
 - 6 Sud- Est: Gabes Mednine, Tataouine
 - 7 Sud- Ouest: Gafsa, Touzeur, Kebili

1.2. Caractéristiques démographiques

Population et densité

La population tunisienne est évaluée à la date du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 à 10 982 477 habitants. La densité est de 71 habitants/ Km^2 ; elle atteint un maximum de 3 537 habitants/ Km^2 à Tunis au Nord et un minimum de 3,9 habitants/ Km^2 à Tataouine au sud. La répartition spatiale de la population se trouve ainsi affectée par un déséquilibre de peuplement entre les régions côtières, qui accaparent environ la moitié de la population, et les régions de l'intérieur qui voient leur part sensiblement diminuer par rapport à la population totale du pays. En termes d'accroissement, la population de la Tunisie a évolué avec un taux de croissance de l'ordre de 1,03 pour cent au cours de la dernière décennie (2004 – 2014).

Population par sexe

La population masculine représente 49,8 pour cent et la population féminine 50,2 pour

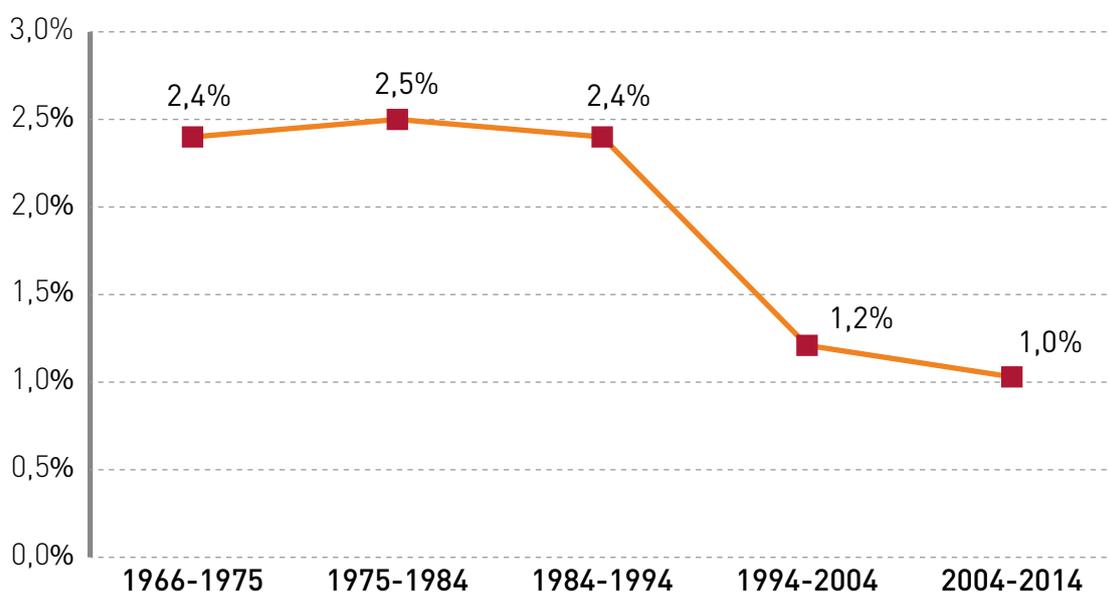
cent. En 1966, le recensement révèle que les hommes représentent 51 pour cent et les femmes 49 pour cent. Depuis, plus on avance dans le temps, plus l'écart entre les deux proportions se rétrécit. En 2014, le rapport de masculinité indique environ 99,3 hommes pour 100 femmes.

Population par âge

La structure par âge a considérablement changé depuis le milieu des années 80 dans le sens de la baisse des proportions des enfants et des adolescents d'une part et de l'augmentation des proportions des jeunes, des adultes et des personnes âgées d'autre part.

En l'espace d'une cinquantaine d'années environ, la population préscolaire (0 – 4 ans) passe de 18,6 pour cent en 1966 à 9,2 pour cent en 2014 et la population d'âge scolaire (5 – 14 ans) passe de 27,9 pour cent en 1966 à 15,1 pour cent en 2014. Cette baisse de la proportion des enfants et des adolescents a été contrebalancée par une augmentation des proportions des tranches d'âges au-delà de 15 ans. La proportion de la population d'âge actif (15 – 59 ans) est évaluée à 64,3 pour cent

► **Figure 1:** Évolution du taux d'accroissement annuel moyen de la population depuis 1966 (%)





en 2014. Quant à la proportion de la population en âge de la retraite (60 ans et plus), elle s'est multipliée pratiquement par deux en passant de 5,5 pour cent en 1966 à 11,04 pour cent en 2014.

Population par milieu

En Tunisie, le milieu communal est plus peuplé que le milieu non communal. La population du milieu communal représente 67,7 pour cent de la population totale et celle du milieu non communal 32,3 pour cent. Le milieu non communal se distingue du milieu communal par des proportions plus importantes de personnes âgées de moins de 15 ans et de personnes âgées de plus de 60 ans. Par contre, le milieu communal a une proportion de population active plus élevée qu'en milieu non communal. Les jeunes attirés par la ville, délaissent quelque peu l'activité agricole pour migrer vers le milieu communal.

Population et fécondité

La transition de la fécondité qu'a vécu la Tunisie a fait passer le nombre moyen d'enfants par femme de 7,2 enfants au milieu des années 70 à 3,4 enfants en 2014. L'effet de cette transition diffère selon le gouvernorat. D'après le RGPH 2014, le taux de fécondité varie d'un minimum de 2,7 enfants par femme enregistré au gouvernorat de Tunis à un maximum de 4,6 enfants par femme enregistré au gouvernorat de Tataouine (Sud). Les régions du Centre-ouest et du Sud du pays se distinguent par des niveaux de fécondité assez élevés par rapport au reste du pays.

1.3. Santé

Espérance de vie

La Tunisie possède une espérance de vie à la naissance très élevée par rapport à d'autres pays du continent Africain. En 2014, elle a été évaluée à 74,9 ans ; 77,4 ans pour les femmes et 73,9 ans pour les hommes, ce qui indique un retour potentiel sur l'investissement en capital humain et l'amélioration de la qualité de vie en Tunisie.

Mortalité des enfants

Selon l'« Annuaire Statistique 2016 », la mortalité infantile atteint 14,2 pour mille, en 2016. Autrement dit, seize enfants perdent la vie sur 1 000 naissances vivantes.

Prévalence de handicap chez les enfants

D'après le RGPH 2014, environ 0,73 pour cent des enfants âgés de moins de 15 ans vivent avec une certaine forme de handicap, dont 36 pour cent ayant une difficulté de vision. La prévalence chez les enfants âgés de moins de 5 ans ne dépasse pas 0,31 pour cent.

1.4. Éducation

Taux d'analphabétisme

Selon le RGPH 2014, le taux d'analphabétisme, en Tunisie, est évalué à 19,3 pour cent de la population âgée de dix ans et plus, qui compte 9 111,1 mille personnes. C'est-à-dire, en l'espace de 58 ans, la Tunisie passe d'une situation où plus d'un quart cinquième de la population âgée d'au moins dix ans est analphabète, à une situation où moins d'un cinquième est analphabète.

Le taux d'analphabétisme est de 12,8 pour cent parmi les hommes et de 25,6 pour cent parmi les femmes. La disparité entre les sexes en matière d'analphabétisme est confirmée entre milieux. En effet, le taux en milieu non communal est deux fois et demi plus élevé que celui en milieu communal (32,6 pour cent contre 13 pour cent seulement). La femme rurale possède le taux d'analphabétisme le plus élevé avec 41,7 pour cent parmi les femmes du milieu non communal.

Le taux d'analphabétisme est faible pour les tranches d'âge 10-14 ans et 15-19 ans. Il atteint, respectivement, 1,6 pour cent et 3,2 pour cent dans la population pour cette catégorie d'âge.

Niveau d'instruction

D'après les résultats du RGPH 2014, un cinquième de la population âgée de dix ans et plus est sans instruction. Les personnes ayant un niveau d'études primaires ou secondaires représentent 68,6 pour cent pour l'ensemble des deux sexes, tandis que 12 pour cent de la population Tunisienne âgée de dix ans et plus est de niveau d'études supérieur.

Les proportions les plus faibles de personnes ayant un niveau d'études supérieures sont enregistrées dans la région du Nord-ouest et le Centre-ouest et particulièrement dans les gouvernorats de Kairouan et Kasserine où cette proportion ne dépasse pas le 7 pour cent. Les gouvernorats dont les proportions dépassent la proportion au niveau national se situent dans les régions de Grand-Tunis et Centre-est du pays.

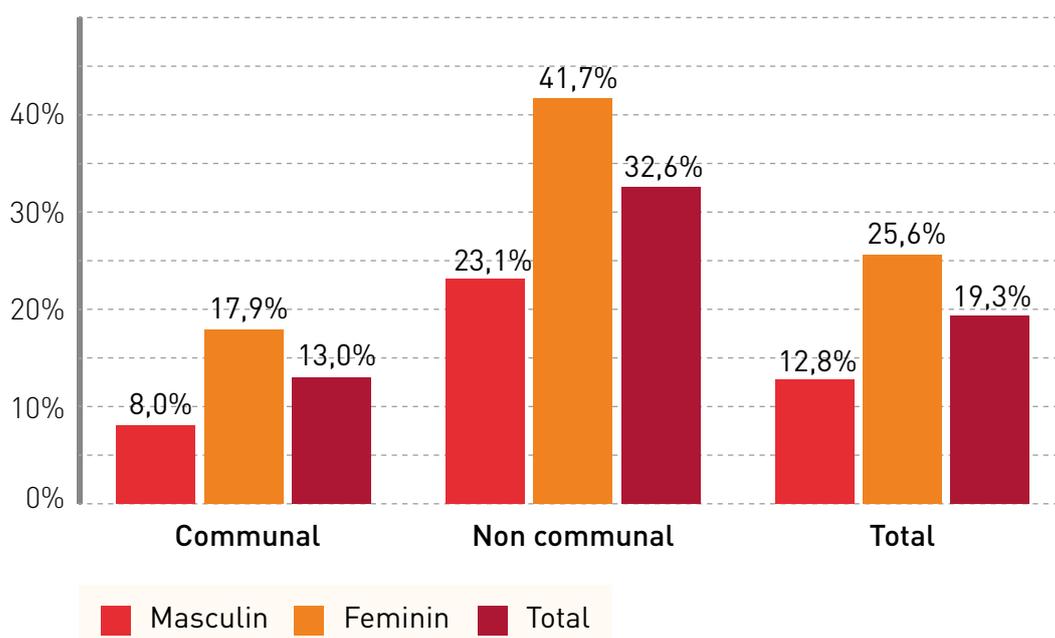
Fréquentation scolaire

Selon les résultats du RGPH 2014, les garçons et les filles appartenant aux groupes d'âges 3-5 ans et 6-14 ans, ont un taux de scolarisation presque identiques.

Le taux de préscolarisation est de l'ordre de 55,5 pour cent chez les garçons et de 55,3 pour cent chez les filles dans le groupe d'âge 3-5 ans. Ce taux enregistre un écart important entre le milieu communal et non communal où il est respectivement de 67,6 et 31,3 pour cent.

Pour le groupe d'âge 6-14 ans, les taux de scolarisation se situent à des niveaux élevés.

► **Figure 2:** Taux d'analphabétisme par sexe et milieu





Ils représentent 95,7 pour cent pour les garçons et 96,1 pour cent pour les filles. Ils sont plus élevés en milieu communal qu'en milieu non communal où ils sont de l'ordre de 97,6 pour cent et autour du 92,5 pour cent respectivement.

L'abandon scolaire

Le phénomène de la déscolarisation en Tunisie a évolué considérablement depuis les années 1980 pour atteindre 106 000 jeunes en 2015,⁸ et ce malgré les grands efforts consentis dans l'éducation depuis l'indépendance en 1956.

1.5. Activité économique

PIB

Le taux de croissance de la Tunisie a enregistré des taux positifs avant l'année 2011; année de la révolution lorsque le taux a décliné de trois

points, allant de 3,9 pour cent en 2010 à -1,9 pour cent en 2011. Après une amélioration notable du taux en 2012 par rapport à 2011, le taux de croissance a connu une baisse jusqu'en 2016, puis une légère augmentation en 2017. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du taux de croissance annuelle du PIB entre 2010 et 2017.

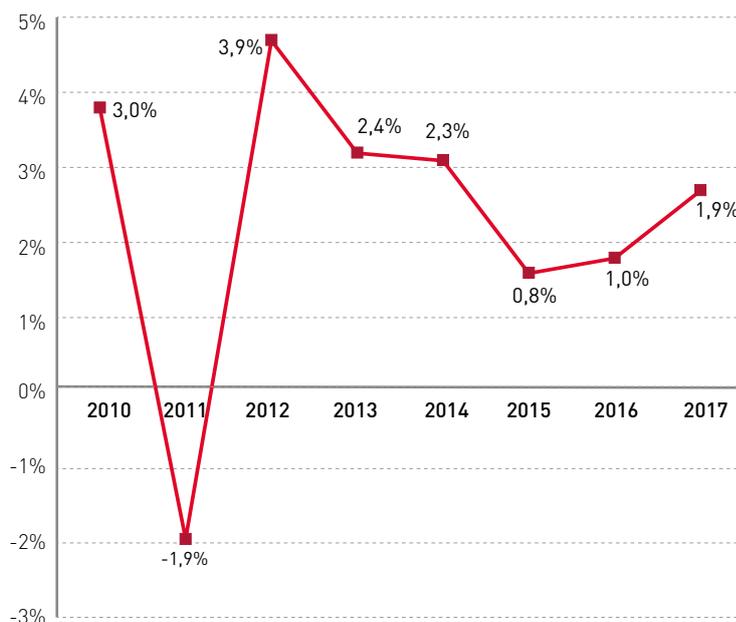
Inflation

Le taux d'inflation a connu des augmentations successives allant de 4,6 pour cent en janvier 2017 à 5,0 pour cent au mois d'avril, suivi d'une stabilité au niveau de 4,8 pour cent aux mois de mai et juin, puis d'une importante augmentation jusqu'à 6,3 pour cent durant le mois de novembre pour s'établir à un niveau de 6,4 pour cent au mois de décembre 2017.

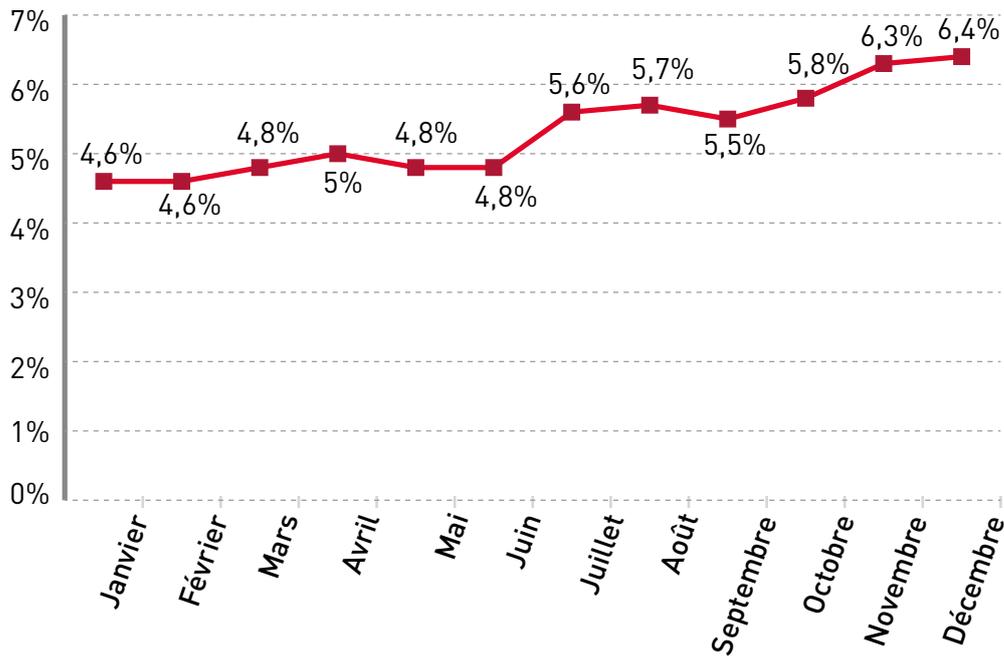
Taux de chômage

Avant 2011, le taux de chômage en Tunisie était de l'ordre de 13 pour cent dans la population active âgée de 15 ans et plus. Après une augmentation notable dans les années 2012

► **Figure 3:** Évolution annuelle du PIB en Tunisie, 2010–2017



► **Figure 4:** Évolution mensuelle du taux d'inflation en Tunisie en 2017

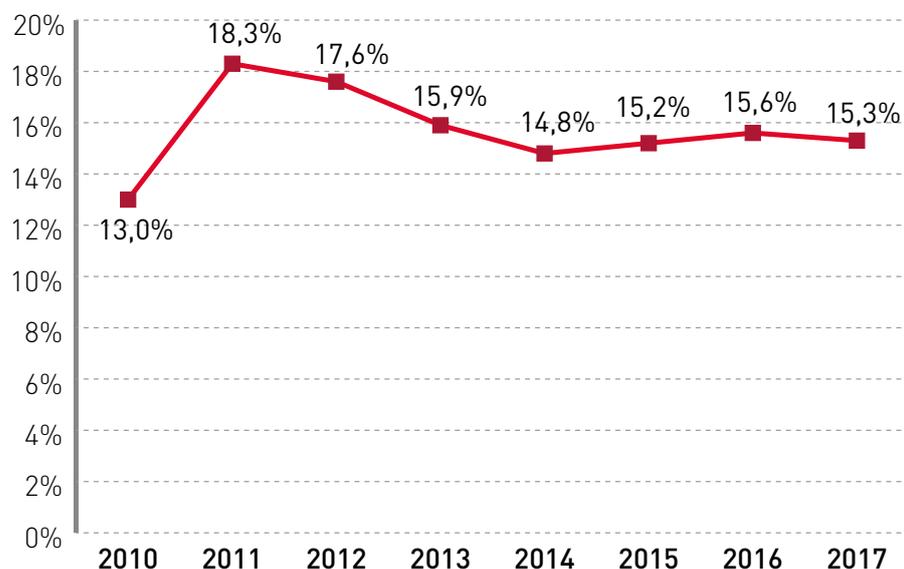


et 2013, le taux de chômage se stabilise entre 2014 et 2016 autour de 15 pour cent.

Le chômage concerne d'avantage les femmes que les hommes. En 2017, le taux de chômage des femmes est presque le double de celui des hommes (respectivement 22,5 et 12,4 pour cent).

Le taux de chômage varie d'une région à une autre. Il est plus important dans les régions de l'intérieur du pays que dans les régions côtières. Le Nord-ouest et le Centre-ouest du pays enregistrent des taux de chômage élevés. La figure ci-dessous illustre les taux de chômage, d'emploi, et d'activité dans les grandes régions de la Tunisie.

► **Figure 5:** Évolution du taux de chômage entre 2010 et 2016





► **Tableau 2:** Distribution de la population âgée de 15 ans et plus par statut économique en 2014

	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ
Grand Tunis	16.9%	51.5%
Nord-est	10.4%	51.1%
Nord-ouest	16.7%	43.8%
Centre-est	9.7%	47.0%
Centre-ouest	17.4%	39.9%
Sud-est	24.3%	42.3%
Sud-ouest	25.5%	44.2%
Tunisie	15.3%	46.9%

1.6. Pauvreté et inégalité

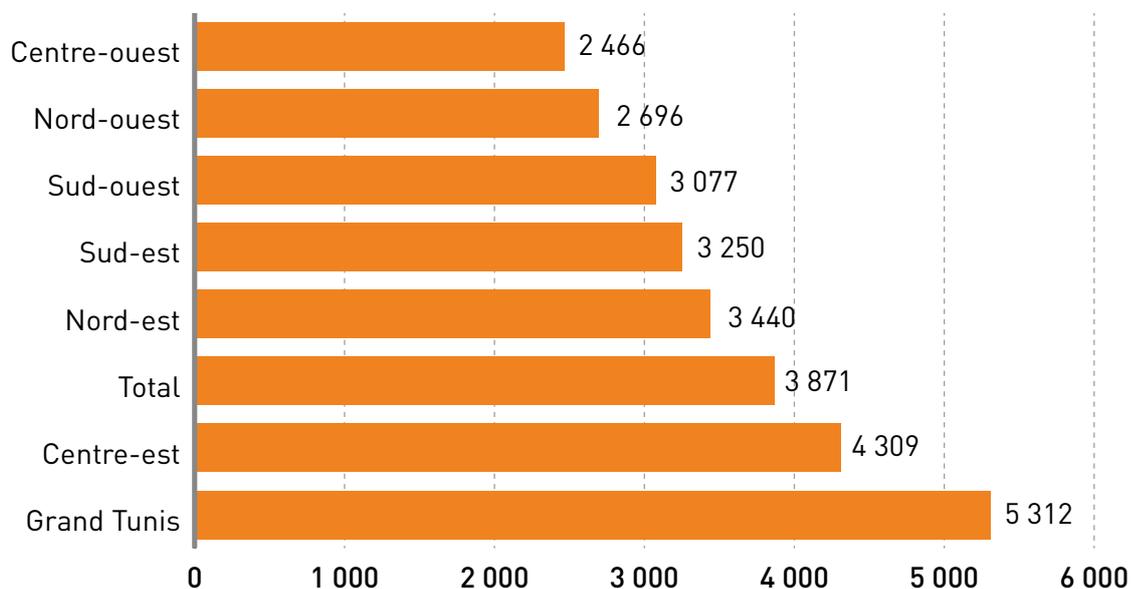
Les dépenses

D'après l'enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages de 2015, en moyenne, les dépenses

de consommation effectuées par personne et par an s'établissent à 3 871 dinars en 2015, comparé à 2 601 Dinars en 2010, soit une progression de 48,8 pour cent sur la période 2010-2015.

Les résultats de l'enquête citée ci-dessus confirment la disparité entre les régions, en termes de dépense moyenne par personne.

► **Figure 6:** Dépense par région en 2015 (Dinar Tunisien)



En effet, les régions de l'intérieur telles que; le Nord-ouest et le Centre-ouest enregistrent les dépenses moyennes les plus faibles; respectivement, 2 696 dinars et 2 466 dinars par personne et par an, tandis que les dépenses dans la région du Grand-Tunis atteignent une moyenne de 5 312 dinars, suivies des autres régions où les dépenses moyennes par personne et par an dépasse les 3 000 dinars.

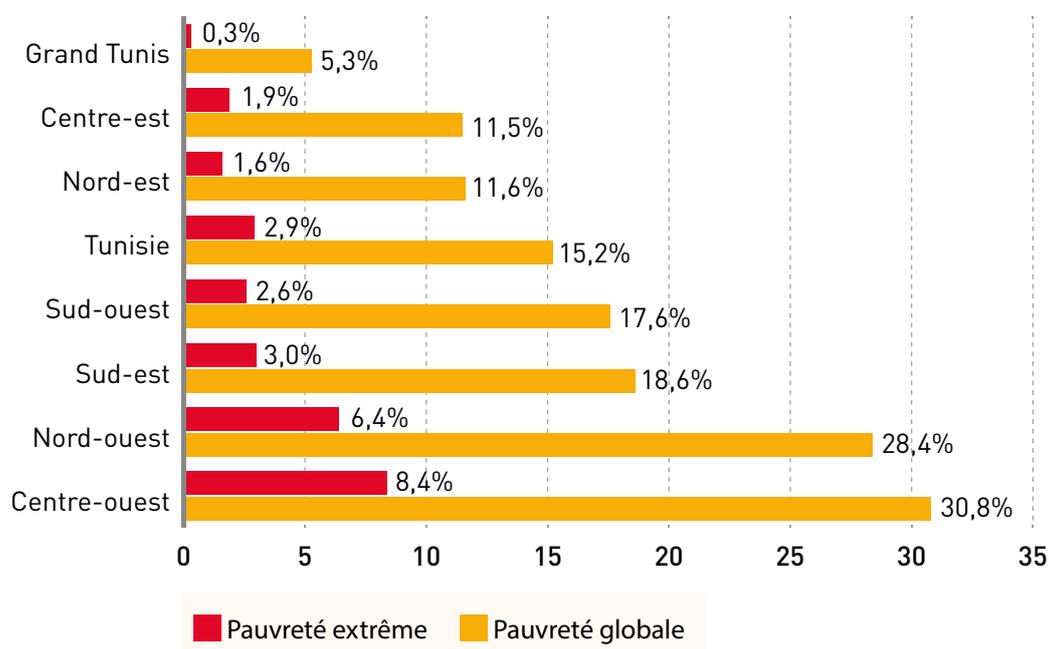
Taux de pauvreté

D'après l'enquête nationale réalisée par l'INS entre 2015 et 2016 sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, le taux de pauvreté (pourcentage des ménages affichant des dépenses inférieures au seuil de pauvreté) s'établit à 15,2 pour cent en 2015,

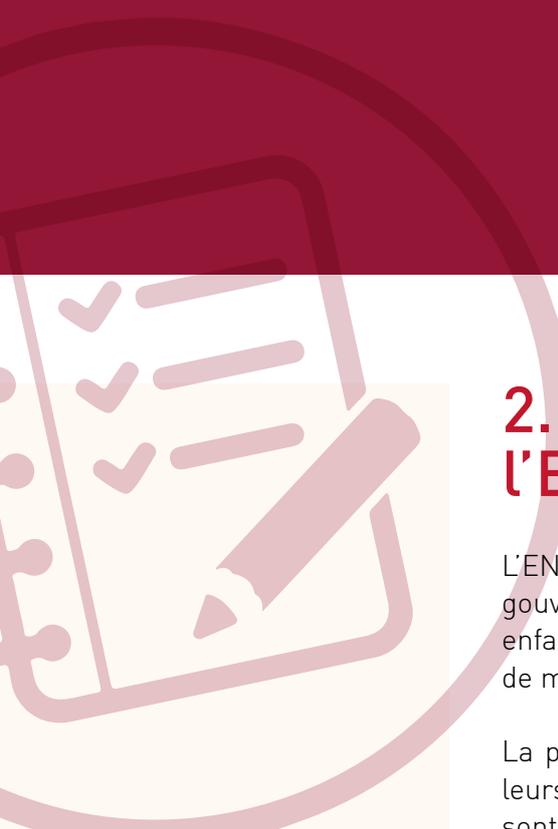
contre 20,5 pour cent en 2010. Toutefois, si le taux de pauvreté marque une certaine baisse de 5,3 points, le taux de pauvreté extrême est estimé à 2,9 pour cent en 2015 contre 6 pour cent enregistré en 2010.

Le taux de pauvreté varie considérablement entre les régions de la Tunisie. Les régions du Centre-ouest et du Nord-ouest du pays affichent les taux de pauvreté les plus élevés, respectivement 28,4 pour cent et 30,8 pour cent, suivies par les régions situées au Sud du territoire Tunisien où le taux de pauvreté globale atteint 18,6 pour cent, tandis que la région du Grand -Tunis enregistre le taux le plus bas qui est de 5,3 pour cent . Les taux des régions du Nord-est et du Centre-est sont respectivement de 11,5et 11,6 pour cent.

► **Figure 7:** Évolution de la pauvreté globale et la pauvreté extrême par région en 2015 (%)



Méthodologie de l'enquête



2.1. Portée et couverture de l'ENTE

L'ENTE a été implémentée afin de répondre au besoin du gouvernement en matière d'indicateurs fiables sur le travail des enfants, représentatifs à l'échelle nationale, régionale et au niveau de milieu de résidence (urbain – rural).

La présente enquête ne couvre que les enfants qui résident dans leurs ménages. Par conséquent les enfants qui vivent dans la rue ne sont pas pris en compte.

Les objectifs de l'enquête visent à fournir des informations sur le phénomène du travail des enfants, son ampleur, sa distribution, ses formes, les secteurs économiques concernés, ses caractéristiques, et ses conséquences.

2.2. Questionnaire

L'enquêteur est outillé de deux types de questionnaire: le questionnaire «Ménage» qui est destiné à tous les membres du ménage et le questionnaire «Enfant», qui est administré exclusivement à tous les enfants de 5 à 17 ans; on y retrouve beaucoup de questions similaires à celles du questionnaire ménage. Pour des raisons de simplification des tâches des agents sur terrain, les deux questionnaires ont été élaborés dans un même support papier.

Questionnaire ménage

Le questionnaire ménage comprend deux sections : la section A concerne les différentes caractéristiques des individus résidant dans le ménage, et la section B est consacrée aux caractéristiques des ménages.

La section A renferme plusieurs modules ainsi répartis:

- **Module I:** Cadre d'information générale sur le ménage telle que la composition et les caractéristiques individuelles du ménage.
- **Module II:** Caractéristiques de l'éducation et de la formation professionnelle.
- **Module III:** Statut des activités des membres du ménage durant la semaine de référence: Cette section s'intéresse aux activités de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant la semaine de référence.
- **Module IV:** Statut des activités des membres du ménage (5 ans et +) au cours des douze derniers mois.
- **Module V:** Santé et sécurité de tous les enfants âgés entre 5 et 17 ans ; cette section est adressée aux parents des enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent.

Quant à la section B, elle contient les deux modules suivants:

- **Module VI:** Caractéristiques du ménage
- **Module VII:** Statut socio-économique du ménage

Questionnaire Enfant

Ce questionnaire est administré auprès des enfants âgés de 5 à 17 ans. Les questions sont directement posées aux enfants eux-mêmes,

mais ils peuvent être assistés par leurs parents ou par une autre personne appropriée du ménage. Ce questionnaire comprend les modules suivants:

- **Module I:** Education et fréquentation scolaire.
- **Module II:** Statut des activités durant la semaine de référence: cette section s'intéresse aux activités de travail de tous les enfants du ménage qui sont âgés de 5 à 17 ans durant la semaine de référence.
- **Module III:** Statut des activités au cours des douze derniers mois.
- **Module IV:** Rémunération et mode de paiement des enfants travailleurs payés.
- **Module V:** Santé et sécurité des enfants: cette section s'intéresse à l'état de santé des enfants et aux risques encourus par les enfants dans le cadre de leur travail.
- **Module VI:** Aspirations des enfants: c'est une section qui s'intéresse aux aspirations et projets des enfants, actuellement et dans le futur.

2.3. Plan de sondage

Paramètres pris en compte

- Les enfants âgés de 5 à 17 ans qui seront identifiés dans leurs ménages.
- Proportion des enfants dans la population est de 19,6 pour cent (Recensement de 2014),
- Le pourcentage des ménages avec des enfants est de l'ordre de 80 pour cent.
- Taille de ménage est de l'ordre de 4,05 individus par ménage.



Base de sondage

L'Institut National de la Statistique Tunisie dispose d'une base aréolaire comportant environ 40 000 zones de dénombrement (ZD) créées pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH-2014). Elle constitue la base de sondage de cette enquête. Une ZD est une localité créée de manière à regrouper un nombre moyen de ménages (70). Elle est la plus petite unité géographique créée durant la phase de dénombrement du RGPH-2014. Dans la base de sondage chaque ZD apparaît avec tous ses identifiants, soit: gouvernorat, délégation, secteur, municipalité, arrondissement, milieu de résidence (communal et non communal), nombre de ménages et population totale. Les limites de chaque ZD sont clairement identifiables sur des cartes géographiques.

en nombre de ménages selon le RGPH 2014 et tirées d'une façon systématique.

- Procéder au listage des ménages dans chaque échantillon ZD.
- Dans chaque ZD tirée, on procède au tirage au sort à probabilités égales d'une grappe de vingt ménages (second degré). On procède au ratissage de tous les ménages se trouvant dans la grappe tirée en vue de l'administration du questionnaire ménage.
- Dans chaque ménage ainsi sélectionné, tous les enfants âgés de 5 à 17 ans sont interviewés avec le questionnaire enfant.

Taille de l'échantillon

Méthode d'échantillonnage

- Il s'agit d'une enquête probabiliste stratifiée à deux degrés d'échantillonnage.
- Dans chaque strate ou grande région de la Tunisie, le premier degré d'échantillonnage est la sélection des ZD proportionnellement à leurs tailles

- L'échantillon est réparti dans sept strates principales ou domaines. La stratification retenue correspond au découpage administratif du territoire national de la Tunisie en sept grandes régions qui sont : District de Tunis, Sud-est, Sud-ouest, Centre-ouest, Centre-Est, Nord-ouest et Nord-est.

► **Tableau 3:** Distribution des ZD par région et milieu

RÉGION	MILIEU		
	Communal	Non communal	Total
Grand Tunis	86	5	91
Nord-est	57	34	91
Nord-ouest	37	54	91
Centre-est	71	20	91
Centre-ouest	33	58	91
Sud-est	68	23	91
Sud-ouest	66	25	91
Tunisie	418	219	637

- Avec un niveau de confiance de 95 pour cent, une marge d'erreur de 3 pour cent et un taux de réponse de 90 pour cent, la taille de l'échantillon calculée par domaine d'étude est de l'ordre de 1 830 ménages, soit une taille minimale de 12 803 ménages au niveau national.
- Ces ménages ont été choisis dans 637 ZDs, correspondant à 91 ZDs dans chacune des sept régions de la Tunisie.

2.4. Pré-test

L'enquête pilote, a été réalisée auprès de quarante ménages, en vue de tester et d'affiner les outils de l'enquête (questionnaire et manuel d'instructions, manuel de traitement des données et programmes) avant de réaliser la principale collecte de données. Ce test pilote a également permis d'évaluer la durée d'administration des questionnaires aussi bien en zone rurale qu'urbaine.

Le test pilote a été mené du 10 au 11 avril 2017, dans deux types de zones de dénombrement (urbain et rurale) en ciblant vingt ménages par zone. Deux superviseurs et quatre enquêteurs, ont été mobilisés pour tester le processus de collecte de données. Ce personnel avait déjà une expérience des enquêtes sur l'emploi ; par conséquent, une journée était suffisante pour assurer leur formation.

Après avoir accomplir leurs tâches, un compte rendu auprès des superviseurs, a mis en évidence les points suivants:

- Des demandes de clarification et des suggestions pour la reformulation de certaines questions.
- La restriction d'âge pour le questionnaire « Enfant », dans la partie de l'activité économique est perturbatrice pour l'enquêteur. La suggestion a été de poser les questions de cette partie à tous les

enfants pour une meilleure qualité de données, et d'ajouter des filtres pour l'âge, au moment de l'exploitation.

- La durée moyenne de remplissage d'un questionnaire était d'environ une heure.
- La collecte des informations concernant le nombre d'heures de travail par jour, durant une semaine, était assez laborieuse aussi bien pour l'enquêteur que pour l'enfant et allongeait la durée de l'administration du questionnaire.

Après le test sur le terrain, la révision du questionnaire a permis de commencer la formation et la collecte effective des données.

2.5. Formation d'intervieweurs et de superviseurs, et collecte de données

Formation des enquêteurs, contrôleurs et des superviseurs

La formation a été effectuée à deux niveaux ; au niveau national pour les formateurs (superviseurs) et au niveau régional pour les enquêteurs et les contrôleurs. Les superviseurs étaient responsables de la formation du personnel de terrain (enquêteurs, contrôleurs, agent de contrôle, et agent chiffré), ainsi qu'à la mise en œuvre de l'enquête en coordination avec l'équipe technique au niveau national.

La formation des formateurs a été organisée pendant six jours (du 17 au 22 avril 2017) à Tunis pour une quarantaine de participants (superviseurs et contrôleurs) afin de garantir l'uniformité des informations et des enseignements (les contrôleurs ont reçu une double formation).



La formation au niveau régional a eu lieu dans sept directions régionales, sur six jours entre le 24 et 29 avril 2017 (1), dont un jour a été dédié à effectuer un test sur terrain. Environ cent quarante participants ont suivi cette formation avec une supervision étroite de l'équipe technique au niveau national. Les enquêteurs ont quitté la formation avec une bonne compréhension du processus de travail sur le terrain, de la méthodologie, du contenu des questionnaires et de la manière d'administrer les questionnaires aux enfants.

Collecte de données

La collecte des données s'est déroulée en deux étapes : (1) listing, (2) collecte

1) Listing: du 2 au 7 mai 2017

Après avoir localisé la ZD, l'agent de listing recueille des informations sur le logement et les ménages. La liste des ménages a été établie de manière systématique afin qu'il n'y ait aucune omission ou duplication. La carte de la zone de couverture a été mise à jour avec les changements survenus après le recensement. Accompagnée du formulaire d'inscription, elle a servi de guide aux superviseurs afin d'assurer une couverture exhaustive des ménages dans la ZD et d'effectuer la sélection aléatoire des ménages.

2) Collecte de données: du 8 mai au 7 juin 2017

Après la mise à jour de la localisation de la ZD, les contrôleurs ont attribué aux agents de terrain leurs rôles respectifs. La collecte a débuté le 9 mai et a été achevée le 10 juin 2017 (y compris les jours fériés). Cette période était propice pour la collecte car les élèves étaient en période d'examen et ne fréquentaient l'école que la matinée.

Un suivi journalier des opérations sur le terrain et une mise au point par zone a permis la détection des anomalies et la

proposition de solutions adéquates. Les solutions sont formulées sous forme de notes mettant en évidence le problème et la solution correspondante, qui sont partagées avec le personnel de collecte de données afin d'harmoniser le travail entre zones.

2.6. Traitement des données

C'est une phase importante et délicate dans le processus de l'enquête car elle est déterminante pour la qualité des données. C'est la raison pour laquelle elle demande une préparation minutieuse et une bonne maîtrise des outils de traitement de données.

Traitement physique des questionnaires

Ce traitement a été effectué au fur et à mesure que l'opération de collecte des données se poursuivait sur le terrain. Cette phase consiste à contrôler la qualité du remplissage des questionnaires et leur administration. En effet, chaque contrôleur est chargé de suivre le travail de trois enquêteurs afin de veiller à la clarté et à la logique des réponses du questionnaire. Ils sont aussi chargés de corriger les enquêteurs sur leur manière de poser les questions et leur comportement sur le terrain. La présence du superviseur représente un deuxième niveau de contrôle sur le terrain. Il vérifie le travail des contrôleurs et des enquêteurs en retournant visiter un certain nombre de ménages déjà enquêtés, qui sont pris au hasard pour s'assurer de la fiabilité des données collectées.

Le classement des questionnaires a été fait par région afin de sécuriser leur acheminement et faciliter l'opération de saisie. La synthèse de la totalité des statistiques a été effectuée par niveau de collecte et par région.

Codification des questionnaires

Les réponses à toutes les questions ont été pré-codifiées en codes numériques simples. Pour les enregistrer, il a suffi d'encrer les codes correspondants dans les cases réservées à cet effet afin de faciliter la collecte et la saisie informatique. Les questions A21, A22, C10, C14 et C15, concernant la profession et le secteur de l'activité économique sont des questions ouvertes. L'enquêteur reporte la réponse de la manière la plus fiable et la plus complète possible, la codification se faisant a posteriori. A l'exception de ces cinq variables, toutes les questions ont été pré-codées.

Saisie des données

C'est le processus par lequel on transfère les données du support de collecte (le questionnaire) vers un fichier informatique. Il est indispensable, à ce stade, d'utiliser un logiciel approprié pour créer des masques de saisie contrôlée. Le logiciel choisi pour la présente enquête est le CSPRO, du fait qu'il permet d'organiser une saisie contrôlée et un premier apurement du fichier et facilite le transfert des données vers SPSS qui est un logiciel de tabulation et d'analyse des données.

Apurement des données

Une fois la saisie achevée, les fichiers de CSPRO qui sont en ASCII ont été exportés vers le logiciel SPSS. L'opération d'apurement a consisté à détecter les erreurs de saisie et les incohérences des informations afin de les corriger. Après ce processus de vérification, on obtient un fichier nettoyé prêt à être utilisé pour l'extraction des résultats. Le processus d'apurement comporte quatre tâches ; détection des erreurs, corrections des erreurs, la validation, et la vérification.

Vérification et validation des données

La validation des données est l'opération qui consiste à vérifier que chaque information comporte une donnée acceptable et que celle-ci n'est pas contradictoire par rapport à une autre connue auparavant. Elle vise donc à assurer la cohérence d'ensemble des informations saisies avec les données connues a priori.

Pour ce faire, on a élaboré des règles de vérification pour repérer et corriger les incohérences entre les réponses à l'intérieur du questionnaire. Les tris à plat et les tris croisés ont permis de:

- contrôler la codification pour les variables qualitatives à partir des nomenclatures et codification élaborées ;
- contrôler les plages pour les variables quantitatives ;
- contrôler la compatibilité entre les thèmes adultes et enfants ;
- contrôler la vraisemblance entre certaines variables ;
- contrôler la cohérence.

Les fichiers d'analyse ont été créés à partir des fichiers traités. Chaque fichier d'analyse a un dictionnaire des données renfermant le nom du fichier, le contenu (niveau d'observation), le nombre de variables, le nombre d'enregistrements et la description de chaque variable (nom, format, type, longueur, univers, codes et libellés pour une variable discrète). L'écriture des programmes de création de variables et de tabulation constitue la dernière étape de l'exploitation des données.



2.7. Taux de réponse et pondération

Taux de réponse

Le taux de réponse global de l'enquête a été de 92,4 pour cent, ce qui assure une variabilité claire entre les sept régions (domaines). Les taux, les plus faibles, ont été enregistrés dans les domaines des grandes villes ; le district de Tunis (78,0 pour cent) et le Centre-Est (89,8 pour cent). Ces deux régions sont caractérisées par un taux d'occupation élevé du chef de ménage et de son conjoint; par conséquent dans ces ménages,, il a fallu en moyenne trois visites pour accéder à un répondant au questionnaire, tandis que dans les régions avec une prédominance du milieu rural, des taux relativement élevés ont été enregistrés qui dépassent les 90 pour cent. Le tableau ci - dessous décrit le taux de non réponse relatif aux sept domaines de représentativité de l'enquête.

Pondération

En premier degré, le tirage a concerné la sélection des unités primaires ou encore zones de dénombrement (ZD) du recensement. Au second degré, vingt ménages ont été sélectionnés pour former la grappe d'échantillonnage.

Le calcul du poids de la population d'étude a été fait au niveau de chaque district échantillon. Le poids des ménages, calculé à partir de la base de sondage, a été ajusté avec la population obtenue au moment de l'enquête. Cette population a été déduite de la phase de mise à jour des listes des ménages dans chaque ZD.

Pour la présente enquête on identifie deux populations cibles:

- Les ménages échantillons avec tous leurs membres
- Les individus âgés de 5 à 17 ans identifiés au niveau de chaque ménage

► **Tableau 4:** Distribution du taux de réponse par région

		MÉNAGES ÉCHANTILLON	MÉNAGES RÉPONDANT	TAUX DE RÉPONSE
Région	District de Tunis	1 820	1 420	78,0%
	Nord-est	1 820	1 674	92,0%
	Nord-ouest	1 820	1 751	96,2%
	Centre-est	1 820	1 635	89,8%
	Centre-ouest	1 820	1 776	97,6%
	Sud-est	1 820	1 708	93,8%
	Sud-ouest	1 820	1 809	99,4%
	Total	12 740	11 773	92,4%

Deux poids ont été calculés — le poids des ménages et le poids des individus :

- Poids du ménage et de ses membres :

La probabilité du tirage d'un ménage et de ses individus dans la hème région et la ième grappe est donnée par la formule suivante:

$$P_{ih} = \frac{n_h m_{ih}}{M_h} \times \frac{l_{ih}}{m_{ih}} = \frac{n_h}{(M_h)} l_{ih},$$

P_{ih} est la probabilité de sélectionner le ménage du ième grappe dans la hème région (7 régions)

n_h est le nombre de grappes échantillon dans la hème région (91 grappes)

l_{ih} est le nombre de ménages enquêtés dans la hème région du ième grappe (prévu être de 20 ménages mais il est au nombre de ménages qui ont répondu parmi les 20 sélectionnés dans chaque grappe)

m_{ih} est la mesure de taille du ième grappe de la hème région, ça représente le nombre de ménages dans la base de sondage au moment du recensement

M_h est la mesure de taille cumulée des mesures de tailles des districts dans la hème région, c'est la somme des m_{ih}

Le poids est donc

$$W_{ih} = 1 / P_{ih},$$

- Poids individus :

Lors du tirage des individus la formule de la probabilité de sélection est obtenue comme suit:

$$P'_{kih} = P_{ih} \times \frac{S_{kih}}{S_{kih}},$$

S_{kih} est le nombre d'individus sélectionnés dans le ménage k du ième grappe dans la hème région

S_{kih} est le nombre total d'individus dans le ménage échantillon k du ième grappe dans la hème région

Le poids est donc

$$W'_{ih} = 1 / P'_{kih}$$

Nota Bene :

La base de sondage issue du RGPH 2014 a été mise à jour durant l'enquête.

Concepts et définitions



3.1. Normes internationales du travail

Le cadre légal international se réfère à des conventions et autres traités internationaux qui visent à protéger les enfants de l'exploitation et des abus afin d'assurer leur accès aux droits fondamentaux, notamment à l'éducation. Il existe trois principaux instruments juridiques internationaux ratifiés par la Tunisie pour prévenir et abolir le travail des enfants:

- a) La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (CRC) de 1989 ratifiée par la Tunisie en Janvier 1992, qui définit les droits fondamentaux des enfants. Cette Convention se réfère aux dispositions pertinentes d'autres instruments internationaux. Dans son article 32, la Convention stipule que : Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.
- b) Les États parties prennent des mesures législatives, administratives, sociales et éducatives pour assurer l'application du présent article.

- La Convention n° 138 sur l'âge minimum, ratifiée par la Tunisie en Octobre 1995, prescrit aux Etats Membres de poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition effective du travail des enfants et à élever progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail à un niveau permettant aux adolescents d'atteindre le plus complet développement physique et mental.
- La Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, ratifiée par la Tunisie en Février 2000, demande aux Etats Membres d'interdire et d'éliminer les pires formes de travail des enfants, telles que définies ci-après, et s'applique à tous les enfants de moins de 18 ans.

À cette fin, et compte tenu des dispositions pertinentes des autres instruments internationaux, les États Membres, en particulier:

- a) Fixent un âge minimum ou des âges minimums d'admission à l'emploi;
- b) Prévoient une réglementation appropriée des horaires de travail et des conditions d'emploi;
- c) Prévoient des peines ou autres sanctions appropriées pour assurer l'application effective du présent article.

Les deux conventions de l'OIT sont appuyées par la recommandation (n° 190) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 et la recommandation (n° 146) sur l'âge minimum, 1973, qui donnent des orientations non contraignantes aux gouvernements et aux partenaires sociaux pour la mise en œuvre des conventions.

3.2. Législation nationale

En tant que membre de l'OIT, la Tunisie a ratifié, jusqu'à présent soixante-trois conventions et un protocole de l'OIT, y compris les conventions fondamentales relatives au travail des enfants. L'application de ces conventions se traduit par la place prépondérante que le travail des enfants occupe dans la législation tunisienne. En effet, le Code du travail a fixé l'âge minimum, le nombre d'heures de travail autorisé aux enfants ainsi que les secteurs d'activité et les professions qualifiés de dangereux. Les articles du Code du travail qui traitent du travail des enfants se trouvent en annexe II.

3.3. Principaux concepts et définitions

Le travail des enfants est un concept juridique, fondé sur les conventions de l'OIT No. 138 sur l'âge minimum et No. 182 sur les pires formes de travail des enfants, en conjonction avec les instruments et articles pertinents de la législation tunisienne. La législation tunisienne est caractérisée par sa richesse, et par la multiplicité des exceptions concernant les questions liées au travail des enfants (Code du travail).

Les estimations de l'enquête intègrent la législation nationale, les lignes directrices et les normes statistiques sur le travail des enfants contenues dans la Résolution concernant les statistiques du travail des enfants adoptée en décembre 2008 à la Conférence internationale des statisticiens du travail.



L'enfant est économiquement occupé

Selon la définition présente dans la Résolution statistique, un enfant est dit économiquement occupé s'il est engagé dans une activité économique rémunérée ou non, d'une manière permanente ou temporaire, pour au moins une heure pendant la semaine de référence.

Travail des enfants

L'expression travail des enfants à abolir ou simplement travail des enfants s'entend de l'exercice par un enfant de travaux interdits, et plus généralement, de types de travail qu'il convient d'éliminer car jugés non souhaitables tant socialement que moralement selon la législation nationale, les conventions de l'OIT n° 138 sur l'âge minimum et n° 182 sur les pires formes de travail des enfants ainsi que les recommandations n° 146 et n°190, qui les complètent. C'est une notion plus étroite que celle d'«enfants occupés économiquement» puisqu'elle exclut les enfants âgés de 16 ans ou plus qui accomplissent un travail non répertorié comme étant «dangereux».

Pour des objectifs de mesure statistique, le travail des enfants concerne toute personne âgée de 5 à 17 ans qui au cours d'une période de temps donnée a exercé une ou plusieurs des activités suivantes:

- pires formes de travail des enfants, telles que décrites ci-dessous ;
- activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, à savoir 16 ans en Tunisie.

Les travaux légers

Les enfants âgés de 13 à 15 ans sont autorisés à effectuer des «travaux légers» dans le cadre de la législation nationale conformément à l'article 7 de la convention n° 138 ; de tels travaux devraient être exclus de la définition du travail des enfants.

Conformément à cet article, la législation nationale peut autoriser l'emploi des personnes à partir de l'âge de 13 ans à des travaux légers, à condition que ceux-ci: (i) ne soient pas susceptibles de porter préjudice à leur santé ou à leur développement; et (ii) ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité scolaire, à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelle approuvés par l'autorité compétente ou à leur aptitude à bénéficier de l'instruction reçue.

La législation nationale de la Tunisie a restreint la durée hebdomadaire de travail pour ce groupe d'âge à quatorze heures.

Les travaux dangereux

Ce sont les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. Les travaux dangereux effectués par des enfants sont définis statistiquement en termes de leur engagement dans des activités de nature dangereuse (secteurs d'activité et profession qualifiés de dangereux) ou dans des activités les exposant à des conditions dangereuses.

Autres définitions

Ménage

Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Remarque: ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (de même que les marinières et les sans-abri) et la population vivant dans des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention etc..)

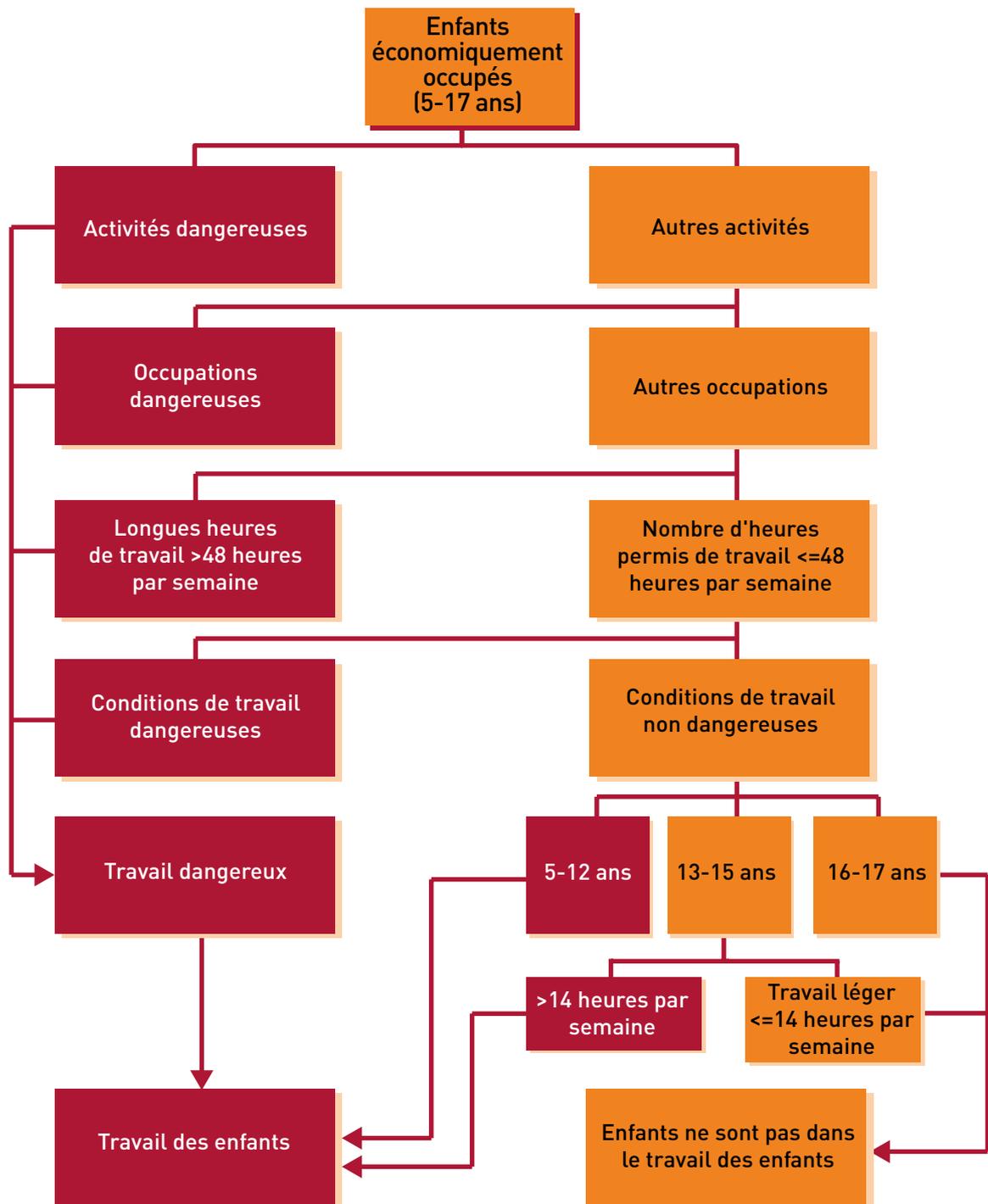
Période de référence

La période de référence de l'enquête est définie comme étant les sept derniers jours qui précèdent le jour de l'interview.

Enfant

Un enfant éligible, est défini comme celui âgé entre 5 et 17 ans en années révolues.

► **Figure 8:** Structure du travail des enfants en Tunisie, 2017



Activités des enfants âgés de 5 à 17 ans



4.1. Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans

La population Tunisienne est évaluée à 11 401 000 personnes, selon l'Enquête Nationale du Travail des Enfants 2017. La population masculine représente 49,7 pour cent et la population féminine 50,3 pour cent.

Les enfants âgés de 5 à 17 ans sont estimés à 2 273 200, soit 19,9 pour cent de la population totale. La tranche d'âge 5-12 ans représente 62,1 pour cent de l'ensemble de la population cible, tandis que les groupes d'âge 13-15 et 16-17 représentent, respectivement, 21,9 et 16,0 pour cent.

Parmi les enfants âgés de 5 à 17, 1 489 600 vivent en milieu communal et 783 600 en milieu non communal, soit respectivement 65,5 et 34,5 pour cent.

► **Tableau 5:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence (Nombre et Proportion)

POURCENTAGE D'ENFANTS DANS LA POPULATION TOTALE				
	Nombre	Proportion (%)	% par rapport à la population totale	
Total	2 273 200	100,0%	19,9%	
Groupe d'âge	5-12 ans	1 411 500	62,1%	-
	13-15 ans	497 300	21,9%	-
	16-17 ans	364 300	16,0%	-
Sexe	Garçons	1 175 400	51,7%	20,7%
	Filles	1 097 800	48,3%	19,1%
Milieu	Communal	1 489 600	65,5%	19,2%
	Non communal	783 600	34,5%	21,5%

Source : Enquête Nationale du Travail des Enfants en Tunisie, 2017

Le Tableau 6 révèle que dans les régions, la proportion des enfants âgés de 5 à 17 est quasiment la même et tourne autour de 20 pour cent à l'exception du le Centre-ouest qui enregistre une proportion plus élevée qui est de 22,5 pour cent. Les proportions les plus faibles sont observées pour le Grand-Tunis (17,2 pour cent) et le Nord-ouest (19,2 pour

► **Tableau 6:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans par région (nombre et proportion)

	NOMBRE DES ENFANTS 5-17 ANS	POPULATION TOTALE	% PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE	
Région	Total	2 273 200	11 401300	19,9%
	Grand Tunis	478 300	2 775 400	17,2%
	Nord-est	314 900	1 598 900	19,7%
	Nord-ouest	227 200	1 180 700	19,2%
	Centre-est	580 900	2 696 900	21,5%
	Centre-ouest	330 500	1 483 400	22,3%
	Sud-est	220 300	1 042 700	21,1%
	Sud-ouest	121 100	623 300	19,4%

Source : Enquête Nationale du Travail des Enfants en Tunisie, 2017



cent). Le facteur déterminant de cet écart est, essentiellement, la natalité qui, selon l'ISF⁹ en 2015, était de 2,6 enfants par femme au Centre-ouest, tandis que l'ISF au Nord-ouest était de 2,3 enfants par femme, et au Grand-Tunis était de 2,1 enfants par femme.¹⁰

4.2. Distribution des enfants économiquement occupés

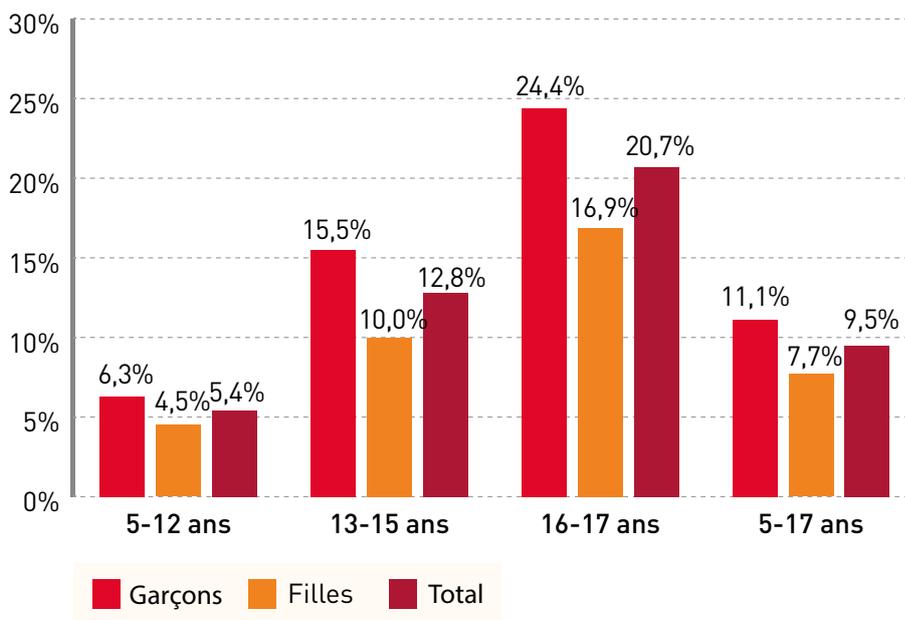
Rappelons que les enfants économiquement occupés sont les enfants engagés dans des activités économiques rémunérées ou non, d'une manière permanente ou temporaire, pour au moins une heure pendant la semaine de référence.

Le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement occupés est évalué à 215 700 enfants, représentant 9,5 pour cent de la population cible. À titre de comparaison, cette proportion à l'échelle mondiale est de 13,8 pour cent en 2016.

Notons d'emblée que la proportion des enfants économiquement occupés augmente avec l'âge (Figure 9). En effet elle est quatre fois plus importante dans la classe d'âge de 16 à 17 ans que dans celle de 5 à 12 ans passant de 20,7 pour cent à 5,4 pour cent. Cette constatation est valable aussi bien chez les filles que chez les garçons.

La Figure 9 montre aussi que la proportion de garçons économiquement occupés est plus élevée que celle des filles quel que soit l'âge. Les écarts entre les proportions des garçons et celles des filles augmentent avec l'âge, pour atteindre un maximum de 7,5 points entre 16 et 17 ans.

► **Figure 9:** Enfants économiquement occupés par groupe d'âge et sexe



9 Indicateur Synthétique de Fécondité

10 Source : Annuaire Statistique de la Tunisie de 2015

Les enfants Économiquement occupés en milieu communal sont au nombre de 70 800, et 144 800 en milieu non communal. Ils reprÉsentent, respectivement, 4,8 pour cent et 18,5 pour cent de la population cible.

L'écart est considérable entre la proportion des enfants économiquement occupés en milieu communal et ceux en milieu non communal ; soit 14 points, quel que soit le sexe de l'enfant (Figure 10).

Le milieu non communal enregistre des proportions d' enfants économiquement occupés très élevées comparées au milieu communal. Pour le groupe d'âge 5-12 ans, où toute forme d'activité économique est interdite, cette proportion s'élève à 11,9 pour cent ; soit 58 400 enfants (Figure 11). La proportion d' enfants occupés économiquement dans le groupe d'âge 16-17 ans s'élève à 35,5 pour cent.

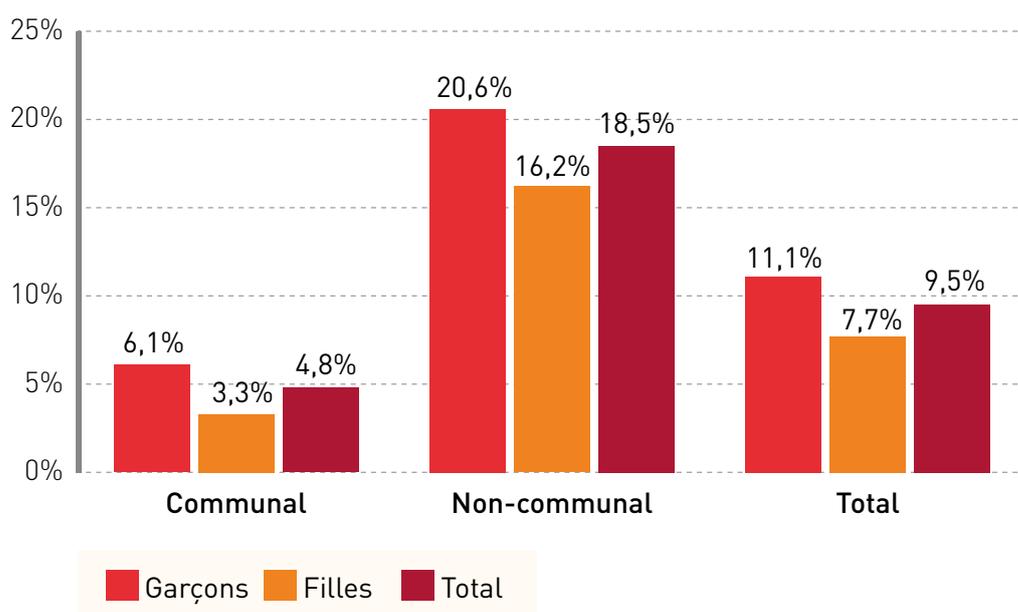
Au niveau régional, on constate une forte disparité des proportions des enfants

économiquement occupés. La proportion est de douze fois plus pour le Centre-ouest (2,4 pour cent) par rapport au Sud-ouest (29,8 pour cent) ; (au contre au l'écart y est de 27,4 points.

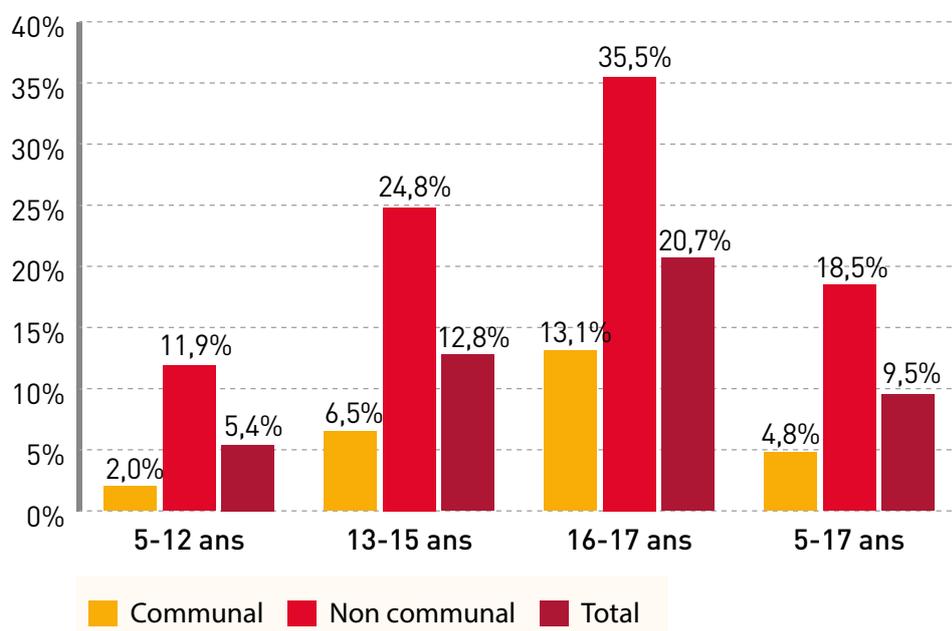
Selon la Figure 12, la proportion des enfants économiquement occupés enregistrée dans les districts situés sur la façade maritime, du Nord au Sud, ainsi qu'au Sud du pays, ne dépasse pas la moyenne nationale (9,5 pour cent). Ces régions ont des pourcentages de population communale plus élevés que les régions de l'Ouest du pays, dépassant le 65 pour cent.

Deux régions se détachent du lot, à savoir : le Nord-ouest (29,8 pour cent) et le Centre-ouest (15,7 pour cent). Ces deux régions sont à caractère non communal, leur taux d'urbanisme ne dépasse pas 50 pour cent (ils sont respectivement de 41,2 pour cent et 35,4 pour cent), l'agriculture étant le secteur économique dominant dans ces régions.

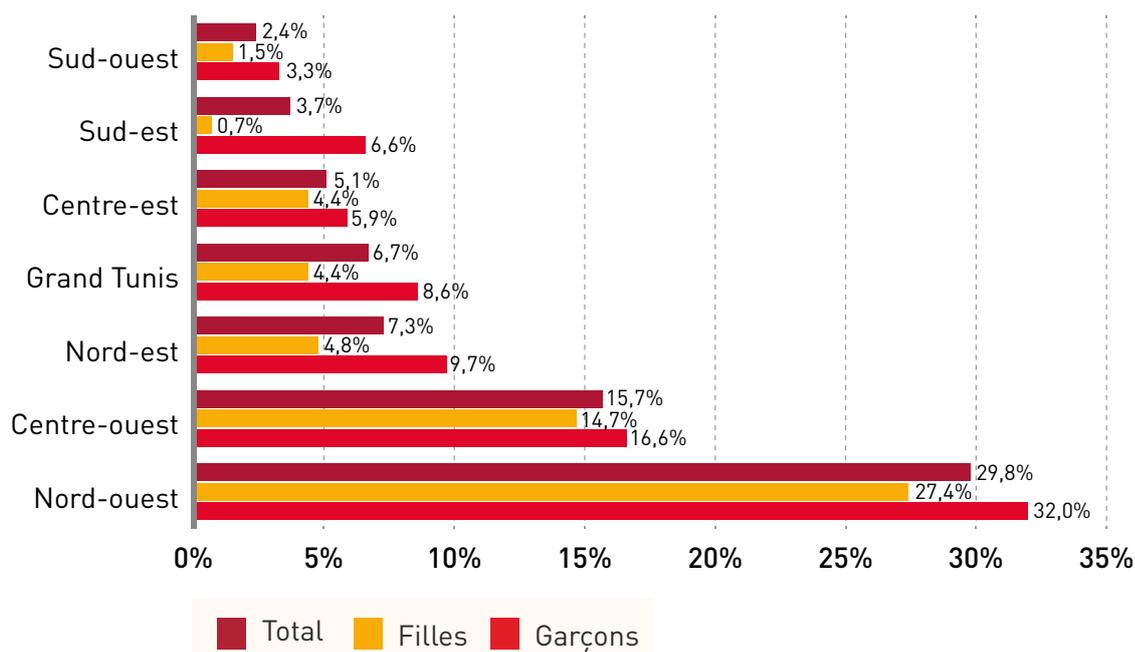
► **Figure 10:** Enfants économiquement occupés par milieu et sexe



► **Figure 11:** Proportion des enfants économiquement occupés par groupe d'âge et par milieu



► **Figure 12:** Enfants économiquement occupés par région et par sexe



4.3. Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 17 ans

Le taux de scolarisation représente le pourcentage des enfants fréquentant l'école. Dans le cadre de cette enquête, le taux de scolarisation est calculé pour les enfants âgés de 6 à 17 ans. Cette catégorie d'âge compte 2 084 600 enfants, soit 1 074 300 garçons et 1 010 300 filles (respectivement 51,5 et 48,5 pour cent).

Pour l'ensemble des enfants âgés de 6 à 17 ans, 93,7 pour cent fréquentent l'école. En examinant le taux de scolarisation des garçons

et des filles séparément, on constate que les filles sont plus scolarisées que les garçons, les taux respectifs étant de 94,5 et 92,9 pour cent.

Le nombre d'enfants fréquentant l'école décroît avec l'âge étant donné que les enfants quittent progressivement l'enseignement. En effet, le taux de scolarisation pour le groupe d'âge 6-12 est évalué à 97,9 pour cent avec un écart d'environ 17 points par rapport au taux enregistré pour le groupe d'âge 16-17 ans qui est de 80,8 pour cent. Le Tableau 7 révèle que, la proportion de filles fréquentant l'école est plus élevée que celle des garçons.

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 17 ans en milieu non communal est moins élevé que celui du milieu communal, respectivement 89,6 et 95,8 pour cent.

► **Tableau 7:** Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 17 ans

		TAUX DE SCOLARISATION GARÇONS	TAUX DE SCOLARISATION FILLES	TOTAL
Groupe d'âge	Total	92,9%	94,5%	93,7%
	6-12 ans	97,6%	98,1%	97,9%
	13-15 ans	91,6%	94,2%	92,9%
	16-17 ans	78,5%	83,2%	80,8%
Milieu	Communal	94,5%	97,2%	95,8%
	Non communal	89,8%	89,4%	89,6%
Région	Grand Tunis	92,9%	98,1%	95,3%
	Nord-est	92,5%	96,6%	94,5%
	Nord-ouest	94,4%	93,5%	94,0%
	Centre-est	93,0%	93,5%	93,2%
	Centre-ouest	90,6%	88,3%	89,5%
	Sud-est	93,5%	97,1%	95,3%
	Sud-ouest	95,8%	95,1%	95,5%

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie, 2017



On constate que le taux de scolarisation des filles dépasse celui des garçons dans toutes les régions à l'exception de deux : le Nord-ouest et le Centre-ouest. Dans la région du Nord-ouest, 94,9 pour cent des garçons sont scolarisés contre 93,5 pour cent des filles et dans le Centre-Ouest 90,6 pour cent des garçons fréquentent l'école contre 88,3 pour cent chez les filles.

4.4. Tâches ménagères chez les enfants âgés de 5 à 17 ans

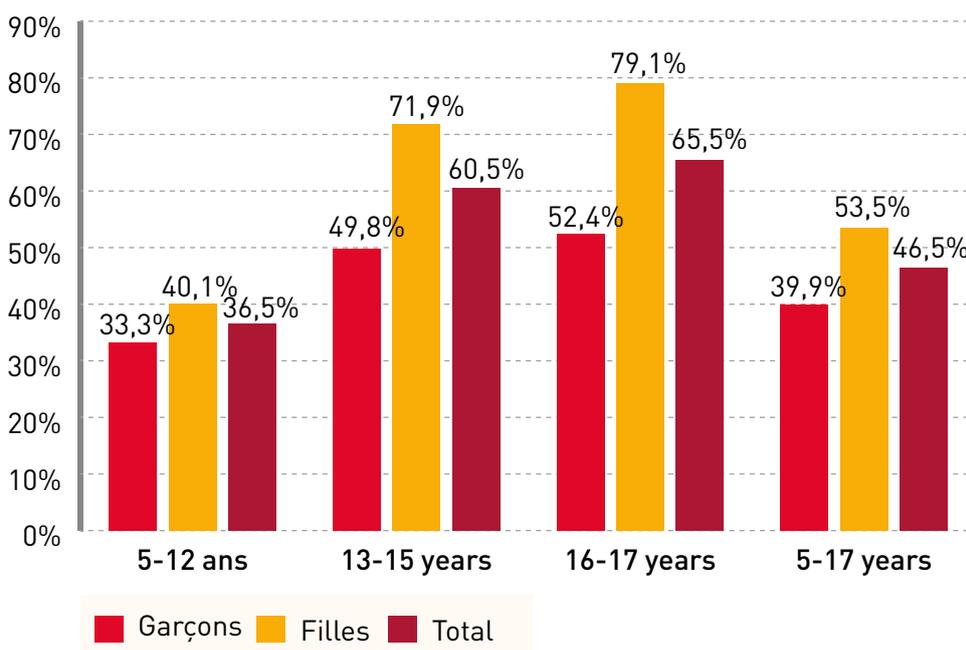
Si l'on considère comme tâche ménagère tout service non rémunéré effectué par les enfants dans leur propre ménage, le nombre des enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans des tâches ménagères est évalué à 1 056 400, soit 46,5 pour cent de la population cible (enfants 5-17 ans). Les filles sont beaucoup plus

engagées dans des tâches ménagères que les garçons. Leur proportion est de 53,5 pour cent, tandis que la proportion de garçons, engagée dans cette activité ne dépasse pas les 40 pour cent.

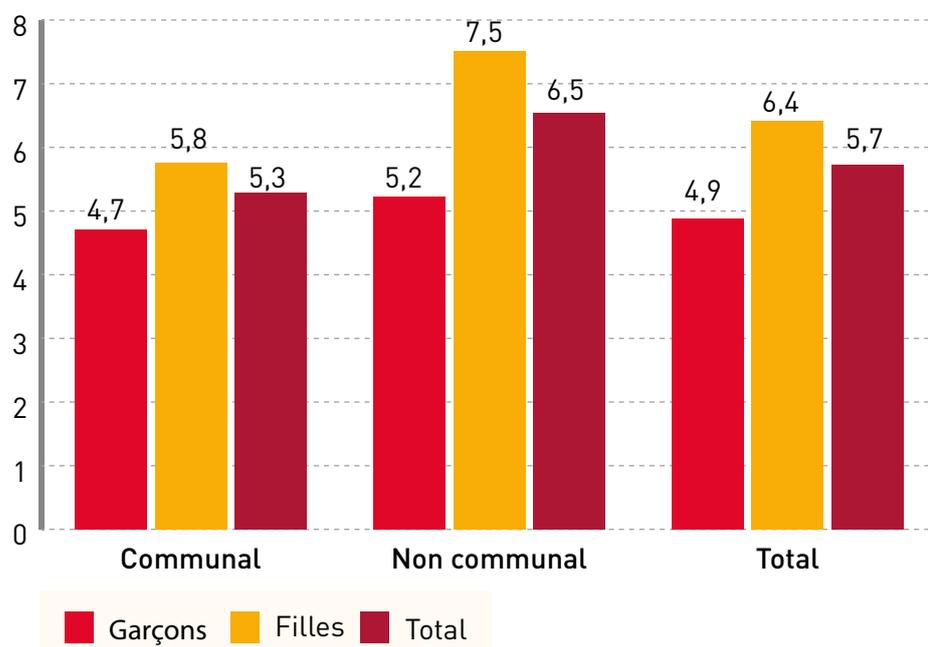
D'après la Figure 13, l'engagement des enfants dans des tâches ménagères croît avec l'âge, aussi bien chez les filles que chez les garçons. Pour la catégorie d'âge 5-12 ans, le taux est de 36,5 pour cent (40,1 pour cent pour les filles et 33,3 pour cent pour les garçons). Entre 13 et 15 ans, six enfants sur dix effectuent des tâches ménagères. Le taux d'implication des filles y est très important pour les deux catégories d'âge 13-15 ans et 16-17 ans où ; il est respectivement de 71,1 et 79,9 pour cent. Autrement dit, entre 13 et 15 ans, sept filles sur dix accomplissent des tâches ménagères, tandis qu'entre 16 et 17 ans, huit filles sur dix y sont impliquées.

Le temps moyen consacré par les enfants aux tâches ménagères est de 5,7 heures par semaine. Les filles passent plus de temps dans l'exercice des tâches ménagères que

► **Figure 13:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans les tâches ménagères selon le groupe d'âge et le sexe



► **Figure 14:** Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire dans les tâches ménagères selon le milieu de résidence et le sexe



les garçons avec une moyenne de 6,4 heures par semaine, soit 1,5 heures de plus que les garçons. Cet écart augmente en milieu non communal pour atteindre 2,3 heures par semaine (Figure 14).

La Figure 15 présente la distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans des tâches ménagères pour une heure et plus. La majorité des enfants âgés de cinq à dix-sept ans passent entre une et quatorze heures par semaine à accomplir des tâches ménagères dans leurs propres ménages (92,3 pour cent). La proportion des enfants engagés dans des tâches ménagères pour une durée allant de quatorze à vingt heures par semaine s'élève à 4,7 pour cent. Environ 3 pour cent des enfants accomplissent ces tâches pendant plus de vingt heures par semaine.

Le 10,8 pour cent des filles passent plus de quatorze heures par semaine dans l'accomplissement des tâches ménagères ;

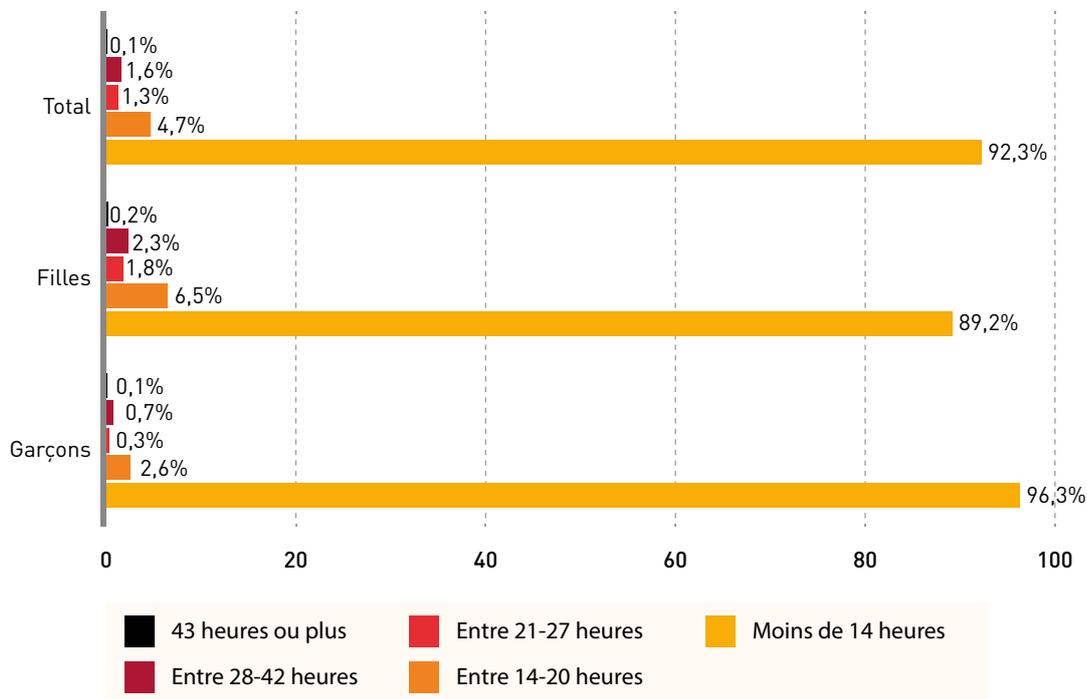
ce qui correspond à 7,1 point de plus que les garçons (3,7 pour cent).

En conclusion, le modèle social traditionnel pèse encore sur l'engagement des filles dans des tâches ménagères. Les efforts de l'État déployés en faveur de l'égalité hommes/femmes devraient inclure un travail accru de sensibilisation auprès des parents.

La définition du travail des enfants ne comprend pas les tâches ménagères exécutées par les enfants dans leur propre ménage. Bien que les tâches ménagères peuvent y être effectuées pendant un temps considérable et avoir une incidence sur la fréquentation scolaire et la santé, surtout des filles, de même manière que les activités économiques. Par ailleurs, le taux de scolarisation des filles engagées dans les tâches ménagères est de 92,8 pour cent, alors que le taux chez celles qui ne performant aucune tâche est de 96,8 pour cent ; ce qui correspond à 4 points d'écart.



► **Figure 15:** Distribution des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les tâches ménagères selon le nombre moyen d'heures hebdomadaire de travail et par sexe



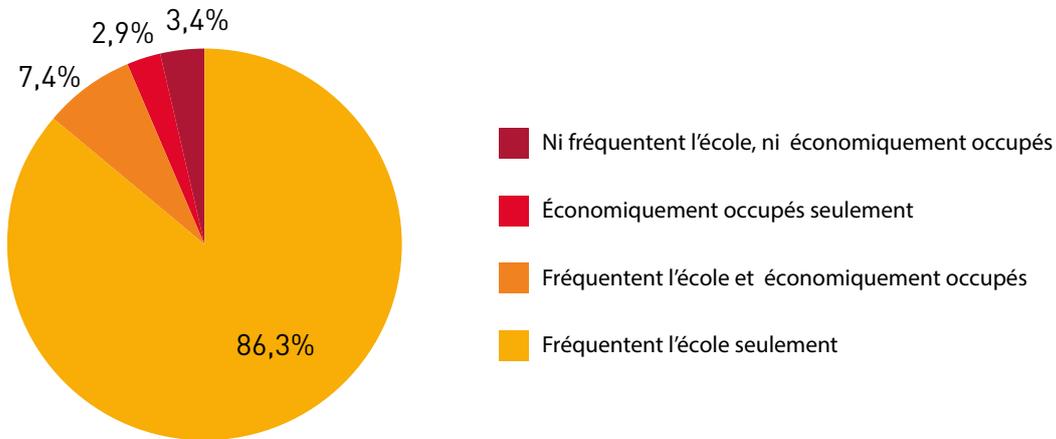
4.5. Activités des enfants: combinaison de l'activité économique et de la fréquentation scolaire des enfants

Les enfants qui fréquentent l'école seulement sont au nombre de 1 799 700 représentant 86,3 pour cent des enfants âgés de 6 à 17 ans. La proportion des enfants qui fréquentent l'école et sont économiquement occupés s'élève à 7,4 pour cent, tandis que la part des enfants économiquement occupés seulement constitue 2,9 pour cent. La proportion des enfants qui ne fréquentent pas l'école et ne sont pas économiquement occupés représente

3,4 pour cent, dont 17,2 pour cent ont atteint l'âge minimum obligatoire de scolarisation (six ans) au moment de l'enquête à la rentrée scolaire 2016/2017. Rappelons que la période de collecte des données de l'enquête a été effectuée à la fin de l'année scolaire 2016/2017.

La proportion des enfants âgés de 6 à 17 ans qui fréquentent l'école et sont économiquement occupés en milieu non communal est plus élevée qu'en milieu communal, respectivement 14,7 l et 3,5 pour cent. Les 11,2 points d'écart sont dus essentiellement à l'engagement des enfants dans les activités agricoles, caractérisant le milieu non communal. La différence observée dans la proportion des enfants économiquement occupés et les enfants qui ne fréquentent pas l'école et ne sont pas économiquement occupés, en milieu non communal et en milieu communal va du simple au double.

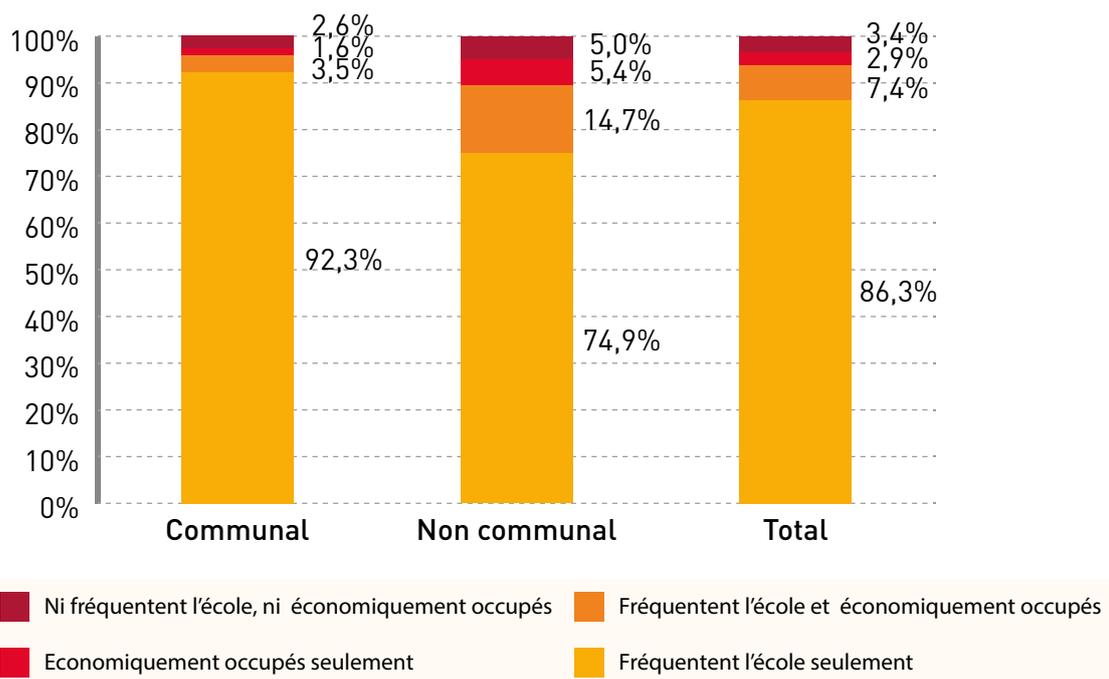
► **Figure 16:** Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans par activité



Dans les régions Nord-ouest et Centre-ouest, la proportion des enfants fréquentant uniquement l'école est inférieure au seuil national (86,3 pour cent). Dans la région du Nord-ouest, cette proportion ne dépasse pas

66,0 pour cent et dans le Centre-ouest, elle est de 77,9 pour cent. Le reste des enfants scolarisés dans ces deux régions sont impliqués dans des activités économiques. En effet, les enfants qui fréquentent l'école et sont

► **Figure 17:** Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans par activité et par lieu de résidence



économiquement occupés atteignent les 28,6 pour cent dans le Nord-ouest et 11,5 pour cent dans le Centre-ouest. La proportion la plus élevée des enfants qui sont économiquement occupés et qui ne travaillent pas (5,2 pour cent) ainsi que les enfants qui ne fréquentent pas l'école et ne sont pas économiquement

occupés (5,2 pour cent) est enregistrée dans la région du Centre-ouest.

Notons que la région du Centre-ouest comprend les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, et Sidi Bouzid où le taux d'alphabétisme et le taux de scolarisation sont les plus faibles en Tunisie.

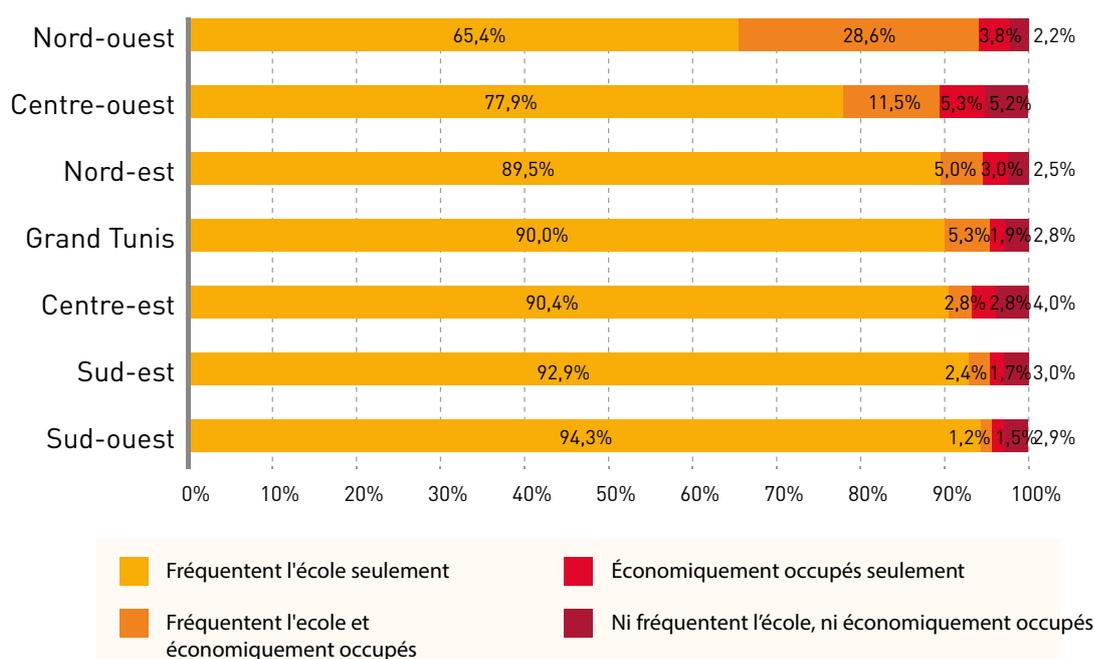


► **Tableau 8:** Taux de scolarisation et taux d'analphabétisme dans les gouvernorats de la région Centre - Ouest (personnes âgées de 10 ans et plus)

	TAUX D'ANALPHABÉTISME 10 ANS ET PLUS	TAUX DE SCOLARISATION 6-14 ANS
Kairouan	35,0 %	92,7 %
Kasserine	32,6 %	90,1 %
Sidi Bouzid	30,0 %	91,7 %

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

► **Figure 18:** Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans par activité et par région



Caractéristiques des enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement occupés

5.1. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par secteur d'activité

Sur un nombre de 215 700 enfants économiquement occupés, 48,8 pour cent travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche. Outre ces branches d'activité, le commerce (20,2 pour cent) et l'industrie manufacturière (10,9 pour cent) constituent le second groupe d'activité économique où sont impliqués les enfants.

La majorité des enfants économiquement occupés sont impliqués dans l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche, quels que soient l'âge et le sexe. Les filles sont les plus engagées dans ce groupe d'activité (52,3 pour cent), bien que le niveau d'implication des garçons y soit tout aussi important (46,7 pour cent). Par ailleurs, le commerce constitue le second groupe d'activité économique qui occupe le plus les enfants; soit 23,2 pour cent des garçons et 15,9 pour cent des filles.

La catégorie d'âge de 5 à 12 ans enregistre le taux d'implication le plus élevé dans l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche avec; plus de six enfants travailleurs sur dix impliqués (64,4 pour cent). Ce taux décroît avec l'âge. En effet, les taux d'implication des enfants économiquement occupés dans ces activités dans les groupes d'âges 13-15 ans et 16-17 ans sont, respectivement, de 46,6 et 35,2 pour cent. Ceci explique la tendance des jeunes enfants tunisiens à délaisser les activités agricoles.

► **Tableau 9:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par secteur d'activité, groupe d'âge, sexe, et lieu de résidence

	5-12 ANS	13-15 ANS	16-17 ANS	GARÇONS	FILLES	COMMUNAL	NON COMMUNAL	TOTAL
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Agriculture, sylviculture et pêche	64,4 %	46,6 %	35,2 %	46,7 %	52,3 %	13,1 %	66,4 %	48,8 %
Industries extractives	0,0 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %	0,1 %	0,2 %
Industrie manufacturière	3,3 %	7,4 %	21,3 %	8,1 %	15,0 %	21,8 %	5,4 %	10,9 %
Construction	2,3 %	3,6 %	8,0 %	7,3 %	0,5 %	5,3 %	4,3 %	4,7 %
Commerce¹¹	15,0 %	27,3 %	19,5 %	23,2 %	15,9 %	41,2 %	10,1 %	20,2 %
Transports et entreposage	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,0 %	0,6 %	0,7 %	0,0 %	0,2 %
Hébergement et restauration	0,4 %	1,2 %	3,9 %	2,7 %	0,5 %	4,4 %	0,6 %	1,9 %
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	10,7 %	5,9 %	2,7 %	4,4 %	9,4 %	0,6 %	9,3 %	6,4 %
Autres	3,9 %	7,9 %	8,5 %	7,3 %	5,7 %	12,6 %	3,7 %	6,7 %

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie, 2017

En milieu non communal, 66,4 pour cent des enfants économiquement occupés travaillent dans le secteur de l'agriculture contre 13,1 pour cent en milieu communal. Dans ce dernier, les enfants économiquement occupés travaillent, généralement, dans le commerce (41,2 pour cent) et l'industrie manufacturière (21,0 pour cent).

L'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche accaparent le plus grand nombre d'enfants économiquement occupés, sauf dans la région du Grand-Tunis où seulement 16,7 pour cent

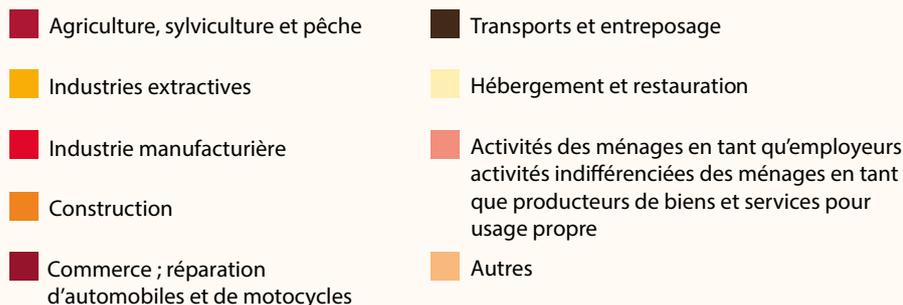
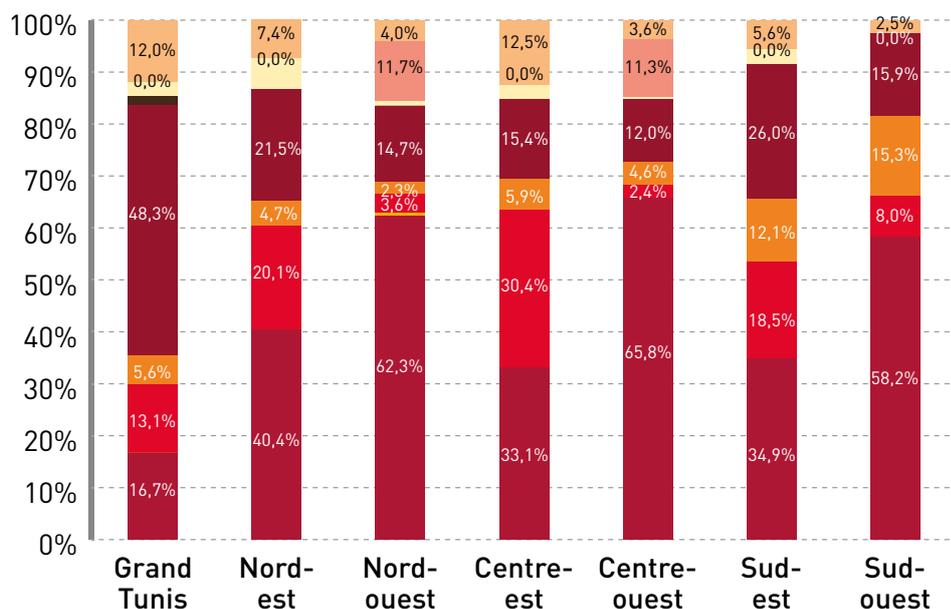
travaillent dans ce secteur. Dans cette région, environ cinq enfants sur dix travaillent dans le commerce (48,3 pour cent).

Par ailleurs, il est à noter que l'activité des ménages en tant qu'employeurs et les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre exécutées par les enfants dans un autre ménage, se trouve exclusivement dans les régions du Nord-ouest (11,7 pour cent) et Centre-ouest (11,3 pour cent).

11 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles, et commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles



► **Figure 19:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par activité et par région



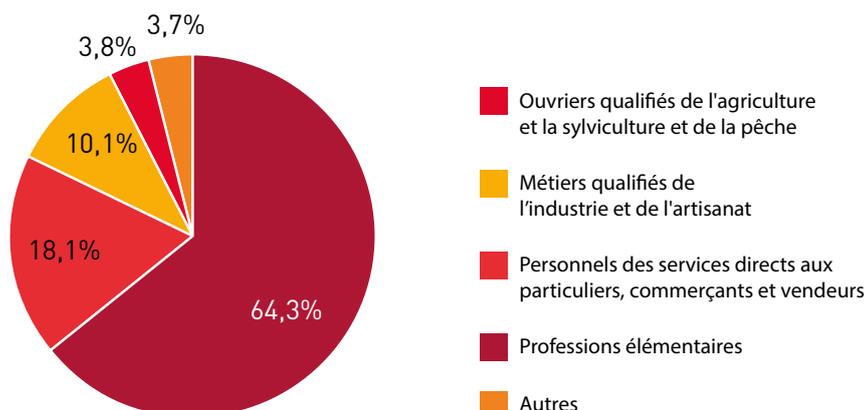
5.2. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par occupation

Les enfants économiquement occupés sont impliqués dans des professions élémentaires qui ne nécessitent pas un niveau de compétence élevé dans les différents secteurs d'activité. En effet, plus de six enfants économiquement

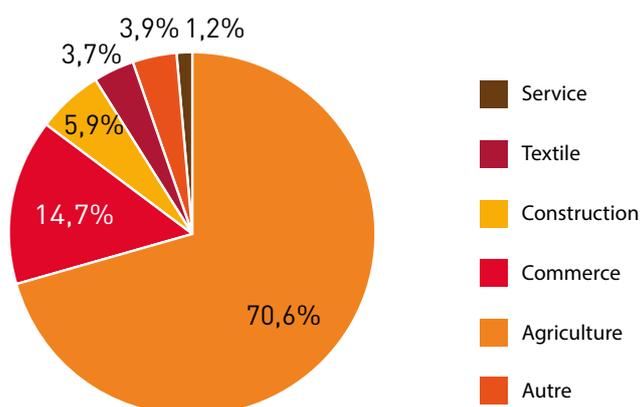
occupés sur dix (64,3 pour cent) sont impliqués dans des professions élémentaires. Outre cette occupation, les personnels des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs forment le second groupe des enfants économiquement occupés (18,1 pour cent). Les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat accaparent 10,1 pour cent des enfants économiquement occupés.

La majorité des enfants économiquement occupés exerçant des professions élémentaires se trouve dans l'agriculture; soit 70,6 pour cent.

► **Figure 20:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par occupation



► **Figure 21:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés exerçant des professions élémentaires par secteur d'activité



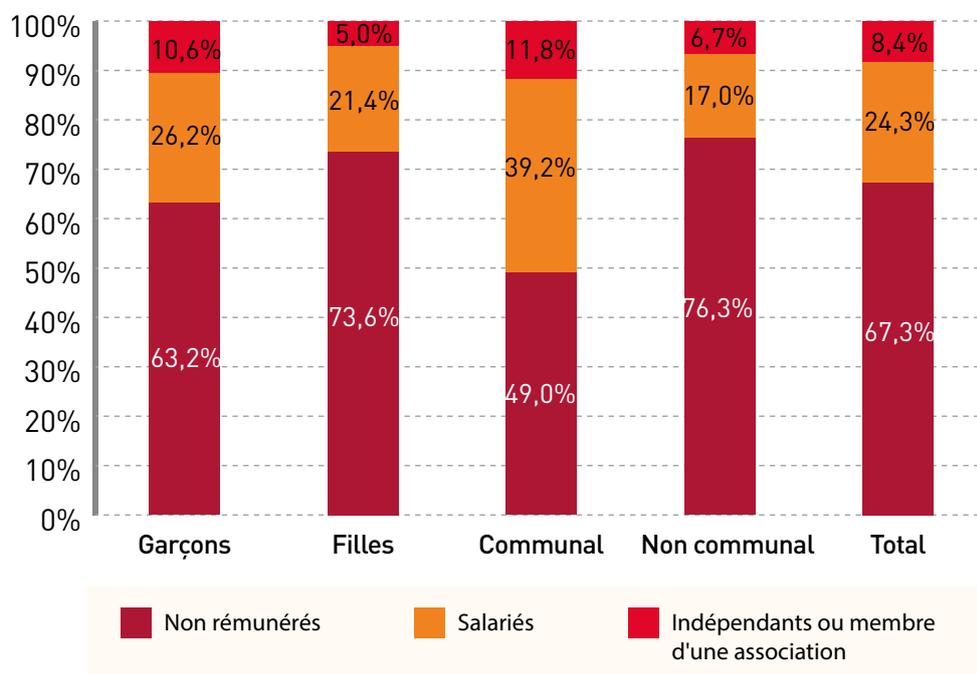
5.3. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés et leur statut dans l'occupation

Presque sept enfants économiquement occupés sur dix (67,3 pour cent) sont impliqués comme aides familiaux non rémunérés, dont 24,3 pour cent sont payés et 8,4 pour cent sont des indépendants ou membres d'une association.

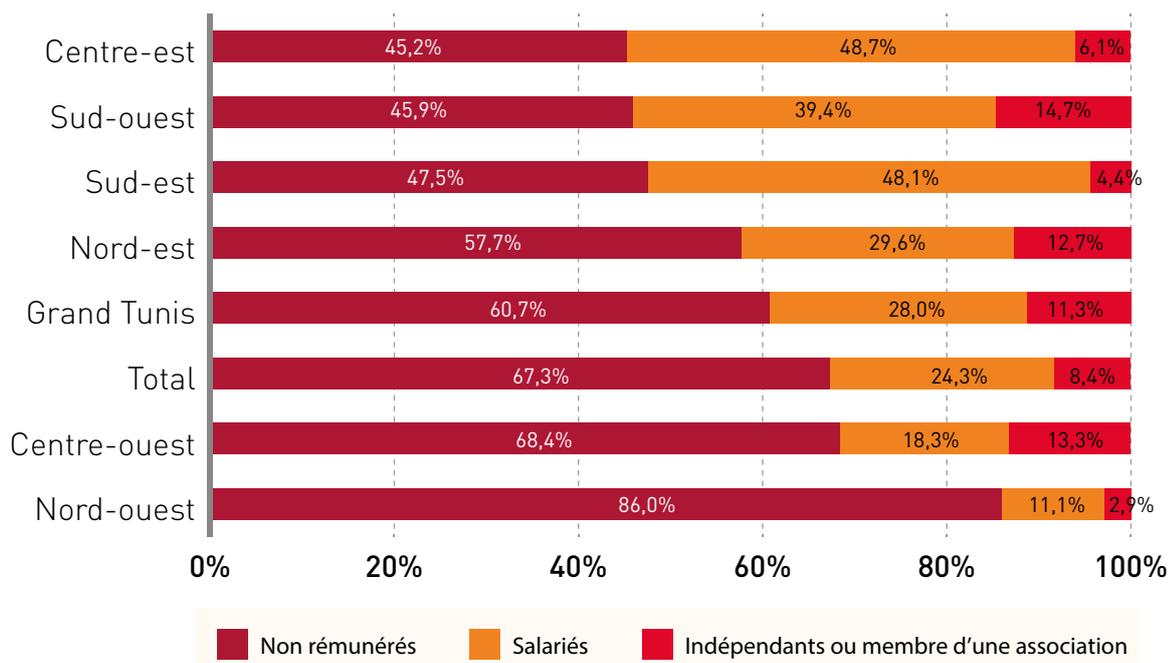
Quel que soit l'âge, le travail familial non rémunéré occupe la majeure partie des enfants économiquement occupés. En plus, la proportion des enfants économiquement occupés et engagés dans un travail familial non rémunéré décroît avec l'âge; 83,7 pour cent pour la catégorie 5-12 ans, 78,7 pour cent pour la catégorie 13-15 ans, et 45,8 pour cent pour la catégorie 16-17 ans.

De l'ensemble des enfants économiquement occupés, le milieu non communal se caractérise par la prédominance des travailleurs familiaux non rémunérés (76,3 pour cent) et des travailleurs rémunérés

► **Figure 22:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par statut dans l'occupation, sexe, et milieu de résidence



► **Figure 23:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par statut dans l'occupation et par région



► **Tableau 10:** Distribution des enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par nombre moyen d'heures travaillées par semaine (heures par semaine)

		GARÇONS	FILLES	TOTAL
Total		20,3	18,9	19,7
Groupe d'âge	5-12 ans	11,6	11,7	11,6
	13-15 ans	20,1	17,2	19,0
	16-17 ans	29,3	27,4	28,6
Milieu	Communal	24,3	18,6	22,4
	Non communal	18,1	19,0	18,5

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie, 2017

(17,0 pour cent). En milieu communal, les enfants travailleurs sont essentiellement des travailleurs familiaux non rémunérés (49,0 pour cent), des travailleurs rémunérés (salariés) (39,2 pour cent), des indépendants ou membres d'association (11,8 pour cent).

Dans les régions du Nord-ouest et du Centre-ouest, les enfants économiquement occupés sont en majorité non rémunérés. En effet, dans le Nord-ouest, plus de huit enfants économiquement occupés sur dix sont engagés dans un travail non rémunéré et dans la région du Centre-ouest, presque sept enfants sur dix travaillent sans aucune rémunération. Dans les régions Nord-est, Centre-est, Sud-est et Sud-Ouest, les proportions des enfants économiquement occupés rémunérés sont relativement élevées ; ils sont, respectivement, de 29,6, 48,7, 48,1 et 39,4 pour cent.

5.4. Enfants, âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés et nombre moyen d'heures travaillées par semaine

Les enfants économiquement occupés effectuent en moyenne 19,7 heures de travail par semaine. Selon l'âge, on observe que le volume horaire moyen le plus important est noté parmi les enfants de 16 à 17 ans (28,6 heures contre 19,0 heures pour les 13-15 ans et 11,6 heures pour les 5-12 ans).

Les garçons effectuent en moyenne plus d'heures de travail au cours de la semaine que les filles ; soit 20,3 heures par semaine contre 18,9 heures pour les filles. La même tendance est notée quel que soit l'âge de l'enfant, à l'exception des filles en milieu non communal.

Le volume horaire hebdomadaire de travail des enfants économiquement occupés en milieu communal est plus élevé qu'en milieu non communal ; il est respectivement de 22,4 heures et 18,5 heures par semaine.

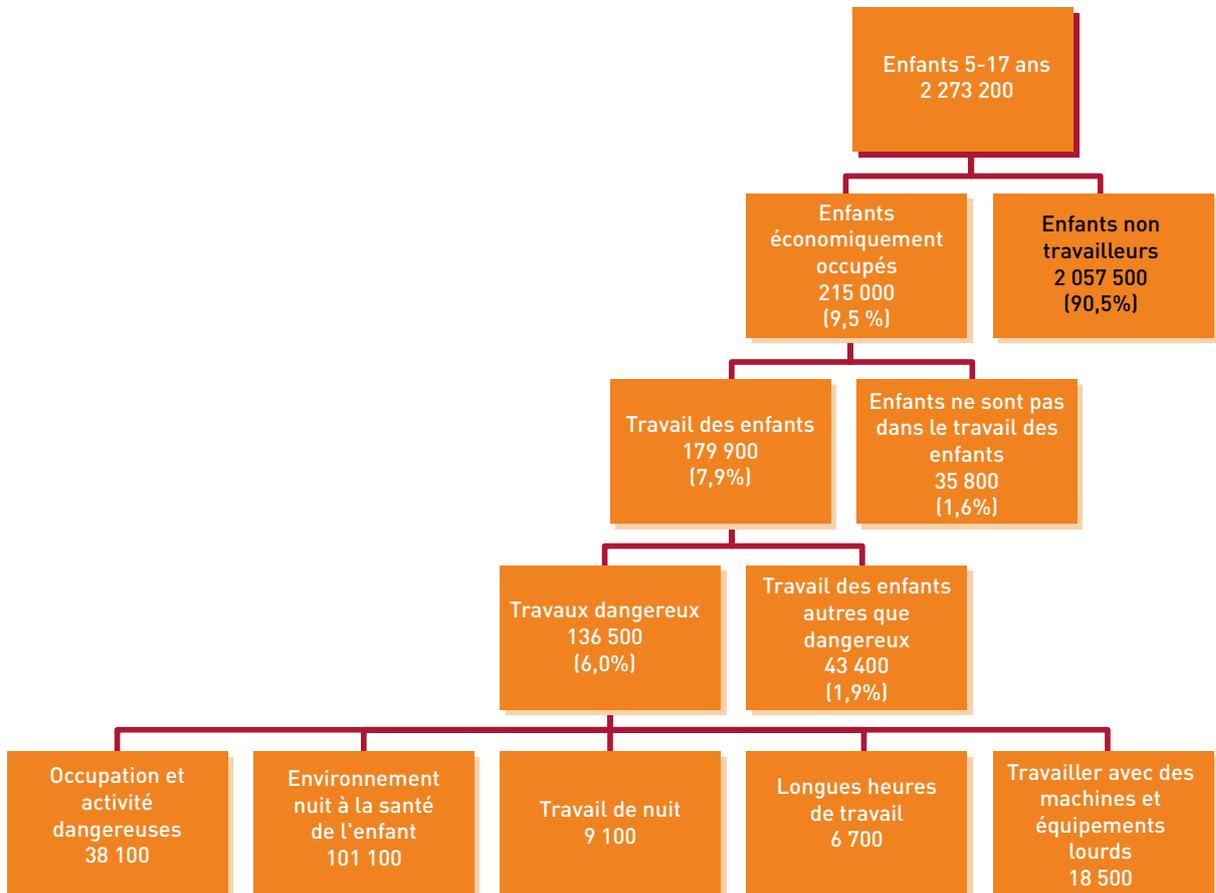
Travail des enfants et travaux dangereux effectués par les enfants âgés de 5 à 17 ans

6.1. Introduction

Le travail des enfants signifie un travail effectué par des enfants des deux sexes âgés de 5 à 17 ans sous différentes formes et conditions qui sont interdites aux enfants parce qu'ils les privent de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur développement physique et psychologique. Le travail des enfants inclut : i) les travaux dangereux effectués par les enfants -qui constituent une des catégories de pires formes du travail des enfants, et ii) toute activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi à l'exception des travaux légers pour les enfants de 13 à 15 ans, à condition qu'ils ne dépassent pas les deux heures par jour.

Rappelons que 215 700 enfants âgés de 5 à 17 ans sont occupés économiquement. Selon les résultats de l'enquête, 179 900 d'entre eux, soit 7,9 pour cent du nombre total des enfants âgés de 5 à 17 ans sont impliqués dans le travail des enfants. Parmi ces derniers, 136500 exercent des travaux dangereux ; soit 6,0 pour cent de la population totale 5-17 ans et 75,9 pour cent des enfants engagés dans le travail des enfants. Ainsi, selon les résultats de l'enquête, lorsqu'un enfant travaille, il a 83,4 pour cent de chance d'être victime du travail des enfants et 63,2 pour cent d'exercer un travail dangereux.

► **Figure 24:** Distribution des enfants, âgés de 5 à 17 ans, par activité



6.2. Caractéristiques des enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants

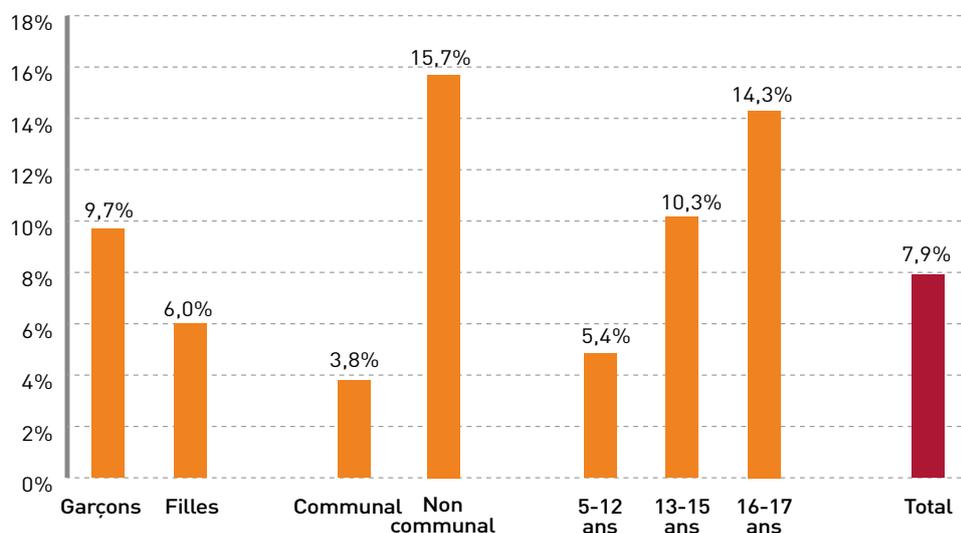
Du fait de leur présence massive dans les activités économiques, les garçons sont d'avantage exposés au travail des enfants que les filles. Parmi les 179 900 enfants âgés entre 5 et 17 ans impliqués dans le travail des enfants, on dénombre 113 400 garçons et 66 100 filles, soit un taux d'incidence de 9,7 pour cent chez les garçons et 6,0 pour cent chez les filles.

Lorsque l'on examine la distribution des enfants astreints au travail selon le milieu de résidence, on note que dans les zones non communales de la Tunisie, caractérisées par la prédominance de l'activité agricole, les enfants sont d'avantage exposés que leurs homologues qui vivent dans les contrées communales, les taux d'incidence étant respectivement de 15,7 pour cent et 3,8 pour cent.

Quant à la distribution par âge, la proportion des enfants tunisiens dans le travail des enfants croit avec l'âge ; 5,4 pour cent pour la catégorie 5-12 ans, 10,3 pour cent pour la catégorie 13-15 ans, et 14,3 pour cent chez les enfants âgés de 16 à 17 ans qui ont atteint l'âge minimum d'accès au travail en Tunisie.



► **Figure 25:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge



► **Tableau 11:** La proportion des enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans du travail dangereux par rapport au nombre des enfants, âgés de 5 à 17 ans, impliqués dans de travail des enfants

		TRAVAIL DES ENFANTS (Nombre)	TRAVAIL DANGEREUX (%)
Total		179 900	75,9%
Groupe d'âge	5-12 ans	76 500	54,2%
	13-15 ans	51 200	66,5%
	16-17 ans	52 300	100%
Sexe	Garçons	113 800	76,3%
	Filles	66 100	75,2%
Milieu	Communal	56 700	76,0%
	Non communal	123 200	75,8 %

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants en Tunisie, 2017

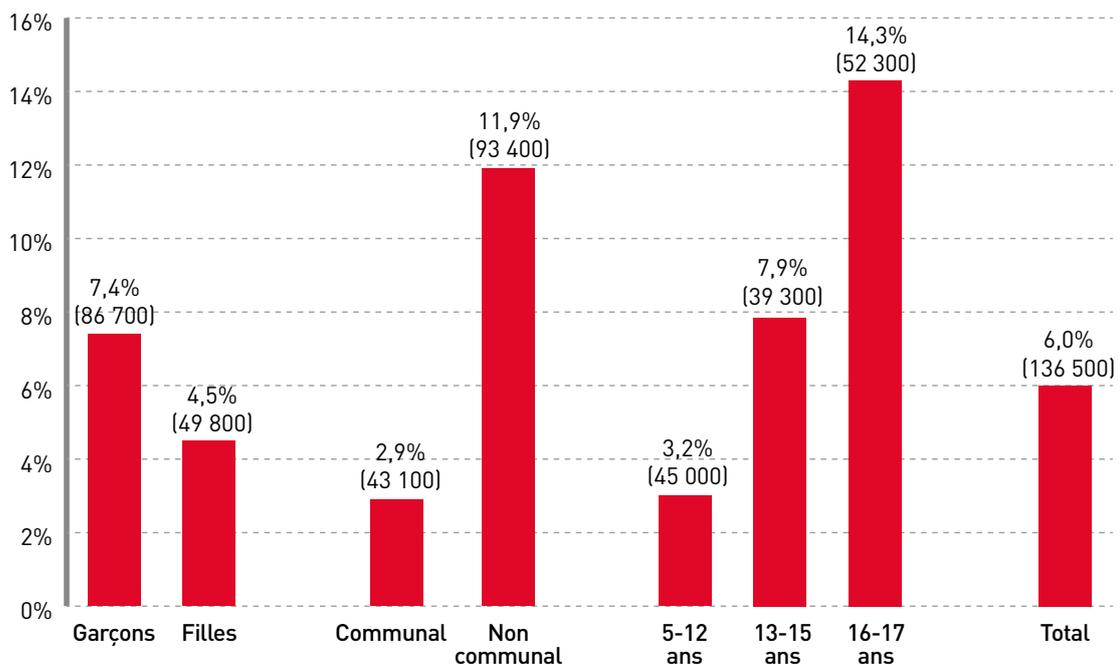
Au niveau national, 75,9 pour cent des enfants dans le travail des enfants sont engagés dans des travaux dangereux et 24,1 pour cent dans le travail des enfants autres que dangereux, c'est-à-dire ceux qui travaillent en dessous de l'âge minimum du travail à l'exception des travaux légers pour les enfants entre 13 et 15 ans, à condition qu'ils ne dépassent pas les deux heures par jours.

Parmi les enfants impliqués dans le travail des enfants, la proportion de ceux qui exercent des travaux dangereux croît avec l'âge. Elle est de 54,2 pour cent chez les enfants âgés de 5 à 12 ans, 66,5 pour cent chez les enfants âgés de 13 à 15 ans, et 100,0 pour cent des enfants âgés entre 16 et 17 ans.

6.3. Caractéristiques des enfants, âgés de 5 à 17 ans impliqués dans les travaux dangereux

Rappelons qu'est considéré comme travail dangereux, tout travail effectué dans le cadre d'une activité ou occupation définie comme dangereuse (voir la liste des travaux dangereux en Annexe I), ou dans des conditions de travail dangereuses, incluant le travail qui est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

► **Figure 26:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans les travaux dangereux par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge





Le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans exerçant des travaux dangereux est évalué à 136 500; soit 6,0 pour cent des enfants de cette catégorie d'âge. Les garçons représentent 86 700 et les filles 49 800; soit une proportion de 7,4 pour cent des garçons et 4,5 pour cent des filles. Les garçons sont les plus engagés dans des travaux dangereux, avec un écart de 2,9 points.

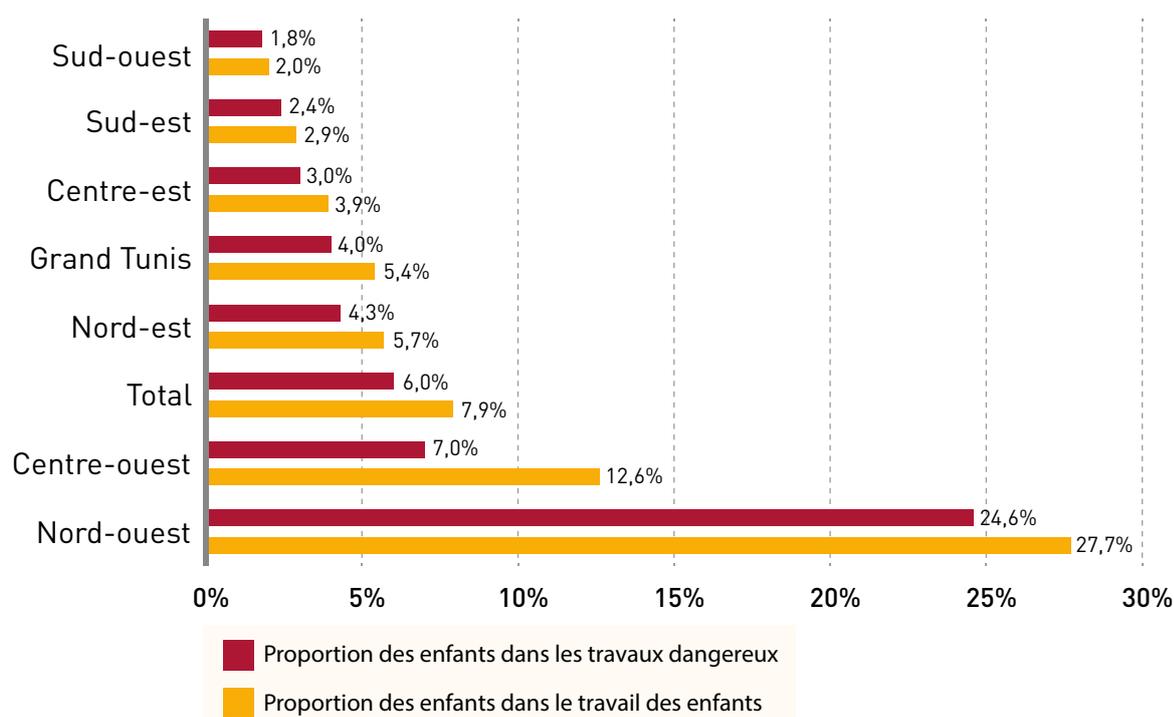
La proportion des enfants dans des travaux dangereux représente 11,9 pour cent en milieu non communal et 2,9 pour cent en milieu communal.

Quant à la distribution par âge, la proportion des enfants engagés dans des travaux dangereux est de 14,3 pour cent chez les enfants âgés de 16 et 17 ans. Ce taux d'incidence est deux fois plus important que celui des enfants âgés

de 13 à 15 ans qui est de 7,9 pour cent. La proportion la moins élevée est constatée chez les moins de 12 ans; soit 3,2 pour cent.

Les régions côtières ainsi que le sud du pays enregistrent les taux les plus faibles d'enfants impliqués dans le travail des enfants et plus particulièrement dans les travaux dangereux parmi les enfants âgés de 5 à 17 ans. Dans le Sud-est et le Sud- Ouest, les taux d'incidence du travail des enfants sont respectivement de 2 et 2,9 pour cent ; et sont respectivement de 1,8 pour cent et 2,4 pour cent pour les travaux dangereux (Figure 26). Les régions du Nord-ouest et la région du Centre-ouest se détachent des autres régions par des proportions très élevées d'enfants dans le travail des enfants. Les taux d'incidence y sont respectivement de 27,7 et 12,6 pour cent. Dans la région du Centre-ouest, le taux d'enfants astreints au

► **Figure 27:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants incluant enfants dans le travail dangereux par région

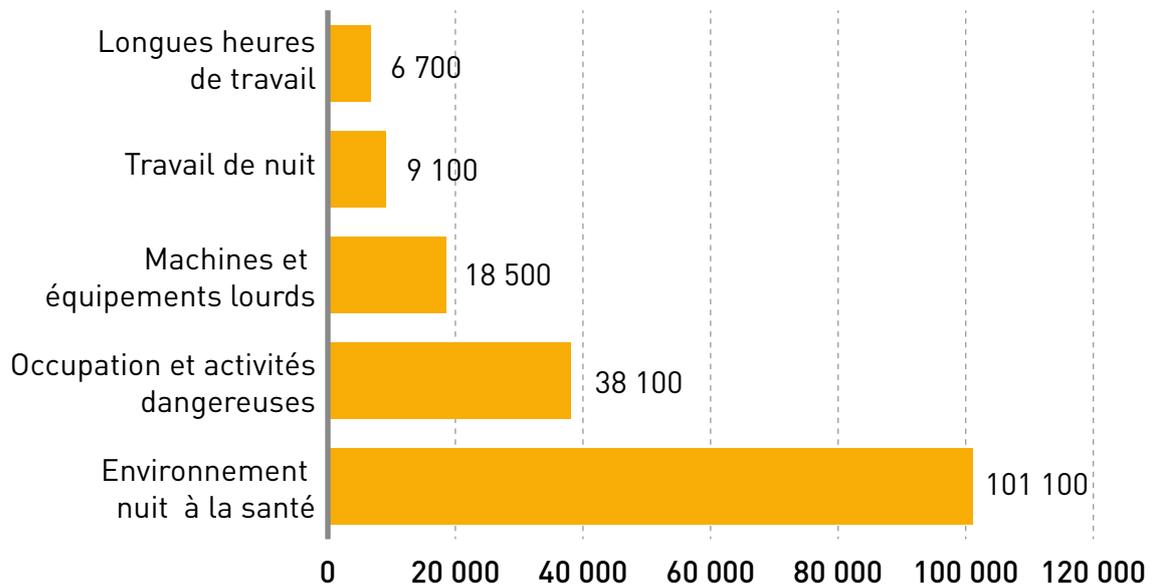


travail des enfants est de 7,0 pour cent, et la prévalence des travaux dangereux est de 12,6 pour cent.

Les travaux dangereux sont particulièrement répandus dans la région du Nord-ouest où environ un enfant sur quatre (24,6 pour cent) est concerné. Rappelons que ces deux dernières régions sont à caractère non communal, où l'activité agricole est la principale activité des ménages.

Parmi les 136 500 enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans des travaux dangereux, 101 100 travaillent dans des conditions environnementales qui peuvent nuire à leur santé (chaleur extrême, poussières, obscurité,...). Parmi eux, 38 100 travaillent dans des occupations ou des industries dangereuses, et 18 500 manipulent des machines et équipements lourds, 9 100 travaillent la nuit et 6 700 enfants travaillent plus de quarante-huit heures par semaine.

► **Figure 28:** Enfants, âgés de 5 à 17 ans, dans le travail dangereux par type de danger



Caractéristiques éducatives



7.1. Travail des enfants et fréquentation scolaire

Le graphique 18 confirme si besoin est le lien étroit entre le travail des enfants et leur fréquentation scolaire. Il révèle à profusion combien les efforts de la « Scolarisation universelle » doivent aller de pair avec l'élimination du travail des enfants en Tunisie. Ceci est d'autant plus à prendre au sérieux que les enfants non économiquement occupés accusent un taux de scolarisation nettement plus enlevé que les enfants engagés dans les différentes formes de travail. Le pourcentage d'enfants fréquentant l'école est de l'ordre de 71,6 pour cent parmi les enfants économiquement occupés tandis qu'il se situe à 96,2 pour cent pour les enfants non économiquement occupés et à 66,5 pour cent parmi les enfants impliqués dans les travaux dangereux.

Comme les enfants victimes du travail des enfants représentent 83,4 pour cent des enfants économiquement occupés, le taux de fréquentation scolaire est presque le même dans ces deux groupes.

La prise en compte du sexe, met en évidence un écart plus important du taux de fréquentation scolaire entre les enfants occupés économiquement et ceux engagés dans les travaux dangereux. Chez les garçons, le taux de fréquentation scolaire passe de 71,7 pour cent pour ceux qui sont économiquement occupés à 65 pour cent pour ceux impliqués dans les travaux dangereux, soit 6,7 pour cent d'écart alors que chez les filles cet écart représente 2,6 pour cent (72,5 pour cent à 69,1 pour cent).

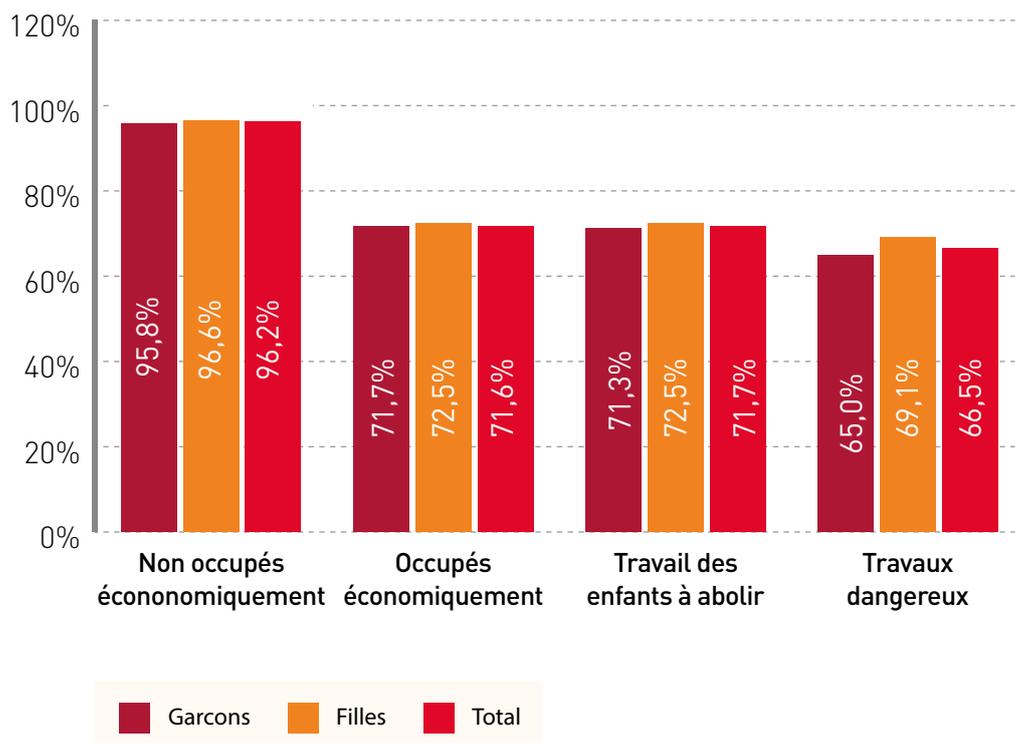
7.2. Enfants, âgés de 6 à 17 ans, qui n'ont jamais fréquenté l'école

Le nombre d'enfants de 6 à 17 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école se chiffre à 33 500 enfants dont 12 600 ont atteint l'âge obligatoire de scolarisation au moment de l'enquête ; en juin 2017, fin de l'année scolaire 2016/2017. Autrement dit, presque 20 900 enfants âgés de 7 à 17 ans n'ont jamais été scolarisés et ont dépassé l'âge obligatoire de scolarisation. Ils représentent 0,9% des enfants âgés de 5 à 17 ans.

7.3. Enfants, âgés de 6 à 17 ans, qui ont abandonné l'école

Le nombre d'enfants âgés de 6 à 17 ans qui ont été scolarisés et ne le sont plus au moment de l'enquête est évalué à 97 600. Parmi eux, cinq enfants, sur dix (46,9 pour cent) ont révélé avoir abandonné l'école parce qu'ils ne sont pas intéressés par les études. Les conditions économiques du ménage comptent aussi parmi les raisons qui affectent la scolarisation des enfants. En effet, 22,6 pour cent des abandons scolaires sont dus à l'incapacité du ménage à supporter les frais scolaires. Le redoublement répétitif représente la troisième raison pour laquelle les enfants quittent l'école ; soit 12,0 pour cent.

► **Figure 29:** Taux de scolarisation des enfants, âgés de 6 à 17 ans, économiquement occupés et non économiquement occupés, dans le travail des enfants et dans les travaux dangereux

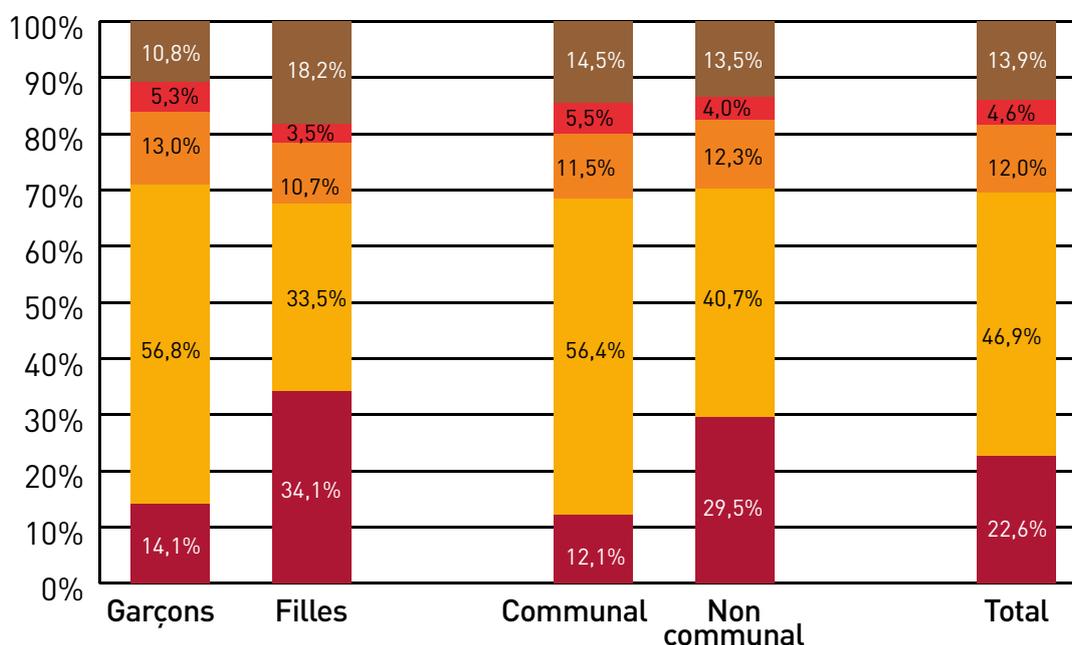




Le fait que les enfants ne s'intéressent pas à l'école reste la principale raison de leur abandon scolaire quel que soit le sexe considéré, mais la situation est plus alarmante chez les enfants de sexe masculin. Parmi eux, presque six abandons sur dix s'expliquent par le désintérêt accordé aux études, tandis que

parmi les filles ce taux représente 33,5 pour cent, soit 23 pour cent points de pourcentage d'écart. En milieu non communal, 29,5 pour cent des enfants quittent l'école vue l'incapacité des parents à financer leurs études, tandis qu'en milieu communal, cette proportion est à 12,1 pour cent.

► **Figure 30:** L'abandon scolaire par raison, sexe, et milieu de résidence pour les enfants, âgés de 6 à 17 ans



Autres caractéristiques

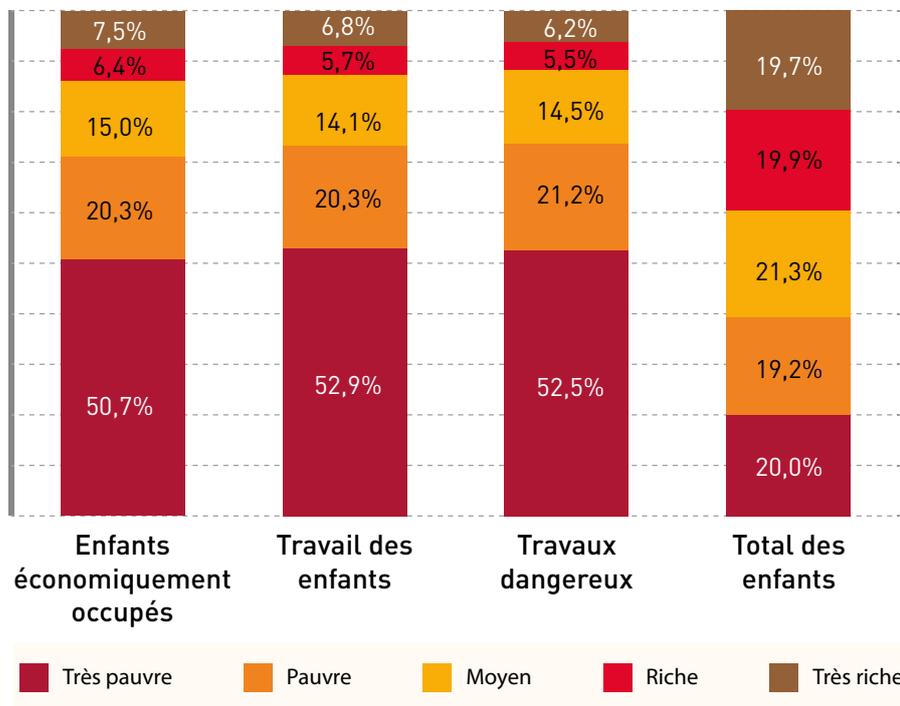


8.1. Caractéristiques socio-économiques des ménages

Indice de richesse des ménages

L'un des facteurs les plus connus qui pousse les enfants au travail est la pauvreté des familles. Dans le cadre de cette enquête, le niveau de pauvreté des ménages a été évalué par l'indice de richesse. Ce dernier est calculé à partir des caractéristiques socio-économiques des ménages, en l'occurrence les biens possédés, l'accès à l'eau, l'électricité et aux sanitaires. La population des enfants de 5 à 17 ans a été regroupée en quintiles selon le niveau de richesse de leur ménage d'appartenance. Les résultats obtenus corroborent le lien entre pauvreté et travail des enfants dans certaines situations. En effet, l'implication des enfants dans les activités économiques, en dépit des risques qu'ils encourent, est principalement le fait des ménages ayant un revenu relativement plus faible.

► **Figure 31:** Enfants économiquement occupés, travail des enfants et travaux dangereux selon l'indice de richesse du ménage



Rendre effectif l'accès à l'éducation pour tous représente un objectif majeur pour la Tunisie et constitue une des stratégies importantes de réduction de la pauvreté. En dépit des progrès enregistrés dans la période récente, l'accès à l'éducation n'est pas encore universel en Tunisie. Ainsi, les progrès accomplis ces dernières années ont permis d'atteindre des taux de scolarisation très élevés chez les enfants âgés de 6 à 17 ans - 93,7 pour cent selon l'enquête - même si la situation demeure moins favorable dans les zones non communales qu'en milieu communal.

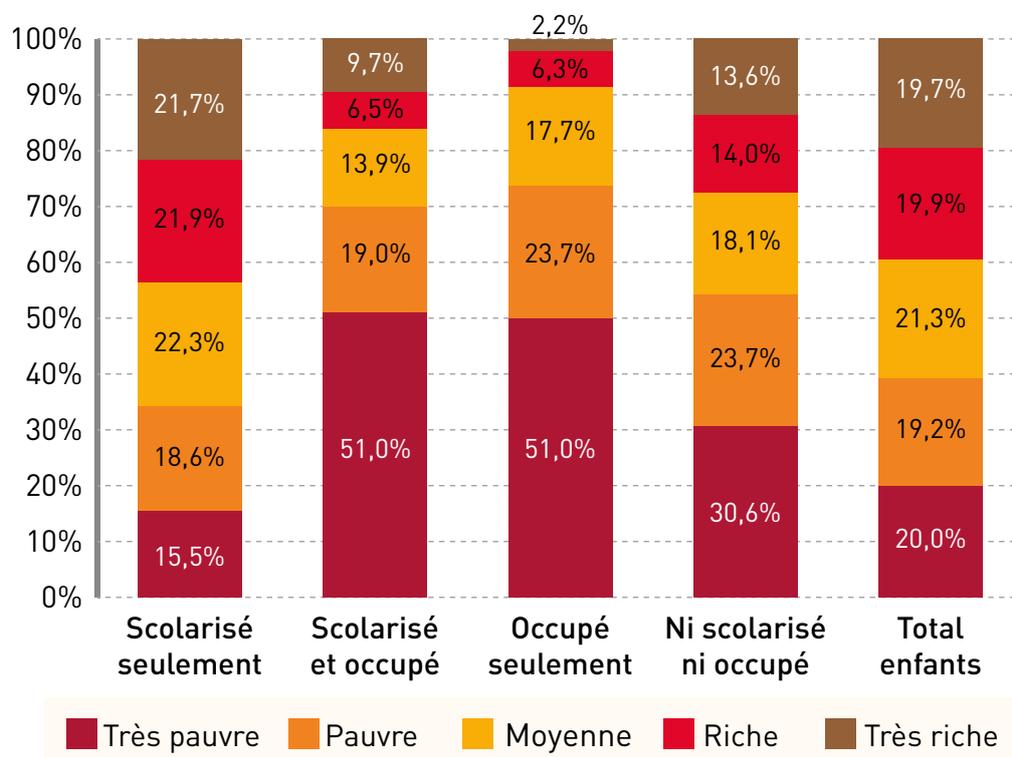
La Figure 32 révèle que parmi les enfants qui sont scolarisés et qui ne travaillent pas, 21,9 pour cent appartiennent à des familles riches et 21,7 pour cent à des familles très riches. Chez les enfants qui travaillent sans fréquenter l'école, ces taux sont respectivement de 6,3 et 2,2 pour cent.

On constate que chez les enfants ayant une activité économique, que cette dernière soit combinée avec la scolarisation ou non, au moins 50 pour cent d'entre eux appartiennent à des familles très pauvres. Ceci laisse à supposer que certains enfants sont mis au travail à cause des conditions de vie de leurs ménages d'appartenance et c'est possible qu'ils n'aient pas le pouvoir de choisir librement.

D'un autre côté, les enfants ni scolarisés ni occupés semblent appartenir à des familles qui ont plus de moyens que ceux qui travaillent. Parmi eux, 14,6 pour cent appartiennent à des familles riches et 13,6 pour cent à des familles très riches.



► **Figure 32:** Enfants par activité et scolarisation selon l'indice de richesse de leur ménage



Disponibilité de bétail et de terre

Le secteur agricole qui comprend outre l'agriculture proprement dite, la pêche et la sylviculture revêt une importance cruciale de par sa contribution à la sécurité alimentaire et à la garantie d'une activité et d'une source de revenu à la population rurale. Ce secteur constitue un important pilier de l'économie nationale tunisienne.

Il joue également un rôle social considérable dans les traditions et la culture et la participation des enfants y est assez courante. En effet, le tableau suivant montre que chez les enfants impliqués dans le travail des enfants, 59,3 pour cent appartiennent à des ménages disposant de bétail et 64,2 pour cent à des ménages disposant de terre agricole. Ces pourcentages sont respectivement de 22,2 et 56,9 pour cent parmi ceux qui n'exercent pas de travail des enfants.

Chez les ménages disposant de bétail, le nombre de têtes possédées est plus important dans les ménages ayant des enfants impliqués dans le travail à abolir que dans les autres ménages. En effet, le Tableau 16 (en annexe III) montre que chez les ménages ayant des enfants dans le travail à abolir 25,35 pour cent disposent de plus de vingt têtes. Ce pourcentage est de 16,9 pour cent chez les ménages des enfants non impliqués dans le travail à abolir.

Ce même constat reste valable chez les ménages disposant de terre en considérant la superficie possédée. En effet, 31,8 pour cent des ménages où vivent les enfants travailleurs possèdent au moins 4 ha de terre, contre 26,6 pour cent chez les ménages dont les enfants ne travaillent pas (cf. Annexe III).

► **Tableau 12:** Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction de la disponibilité de bétail et de terre de leur ménage d'appartenance

		DISPONIBILITÉ DE BÉTAIL		DISPONIBILITÉ DE TERRE		%
		Oui	Non	Oui	Non	
Travail des enfants	Non	22,2%	77,8%	56,9%	43,1%	100,0%
	Oui	59,3%	40,7%	64,2%	35,8%	100,0%
Travail dangereux	Non	23,1%	76,9%	57,7%	42,3%	100,0%
	Oui	57,3%	42,7%	61,7%	38,3%	100,0%
Total		25,1%	74,9%	58,3%	41,7%	100,0%

On rappelle que 48,8 pour cent des enfants économiquement occupés travaillent dans le secteur agricole.

Malgré le fait que Toutes les tâches effectuées par les enfants ne sont pas considérées comme du "travail d'enfant", un grand nombre de tâches confiées aux enfants dans l'agriculture, notamment dans la filière de l'élevage, sont potentiellement dangereuses et/ou entravent leur éducation. Divers facteurs peuvent engendrer des problèmes de santé, notamment les longues heures de travail dans des conditions météorologiques adverses, le manque d'hygiène, l'utilisation de produits chimiques tels que les désinfectants, l'inhalation de poussières animales et la transmission de maladies animales à l'homme. En outre, les enfants travailleurs peuvent être mordus, recevoir des coups de cornes ou être piétinés. Ces facteurs peuvent compromettre la santé et le bien-être des enfants.

8.2. Chocs et stratégies de survie des ménages

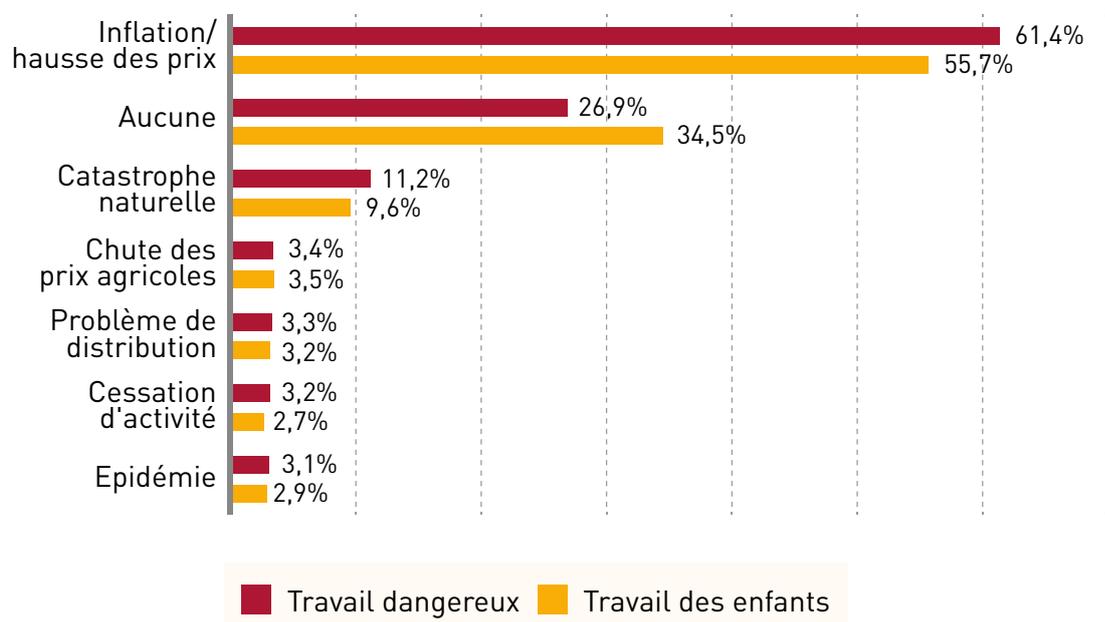
Les problèmes auxquels les ménages des enfants ont fait face

L'enquête s'est intéressée sur les problèmes d'ordre général ainsi que les chocs spécifiques liés à la chute de revenu auxquels les ménages ont fait face au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête. L'enquête a énuméré une dizaine de problèmes d'ordre général et une douzaine de chocs liés aux revenus auxquels les ménages pourraient avoir été confrontés au cours des douze derniers mois.

Les ménages en Tunisie sont exposés principalement aux problèmes liés à l'inflation et à la hausse des prix. En effet au plan national, plus de la moitié des ménages affirme avoir été affectés par l'inflation. En prenant en compte les formes de travail des enfants, on constate que les ménages où vivent les enfants exerçant un travail dangereux sont les plus affectés : 61,4 pour cent contre 50,2 pour cent chez les ménages d'enfants non impliqués dans les travaux dangereux.



► **Figure 33:** Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des problèmes auxquels leurs ménages ont fait face



Le second choc en importance cité par les ménages constitue les catastrophes naturelles. Les ménages rendent compte des pressions extérieures (sécheresse, baisse des rendements agricoles, feu de brousse etc.) auxquelles ils ont été soumis. Les ménages où vivent les enfants exerçant des travaux dangereux semblent être plus concernés (11,2 pour cent), suivis de ceux dont les enfants sont impliqués dans le travail des enfants (9,6 pour cent).

Les ménages des enfants non travailleurs semblent être moins concernés par ce problème (4,6 pour cent) (Tableau 19, Annexe 3).

Les chocs liés au revenu auxquels les ménages des enfants ont fait face

Parmi les chocs liés au revenu les plus fréquemment cités par les ménages, figurent la maladie et/ou les accidents auxquels au moins un membre actif du ménage serait victime. Ce choc a été cité par plus de 40 pour cent des ménages des enfants au niveau national (cf. Tableau 19, Annexe III). Cependant, on constate que cette proportion est plus élevée chez les ménages des enfants qui ne travaillent pas (54,5 pour cent) comparativement aux ménages des enfants qui exercent une activité économique (43,2 pour cent) ou qui sont impliqués dans un travail dangereux (39,9 pour cent).

Par ailleurs, les ménages où vivent les enfants impliqués dans le travail à abolir ou dangereux semblent avoir été aussi principalement affectés par la perte de bétail (environ 22,5 pour cent) et la perte de récolte (environ 14 pour cent), ce qui a eu comme conséquence la baisse de leur revenu.

Effets des chocs subis par les ménages et les stratégies adoptées

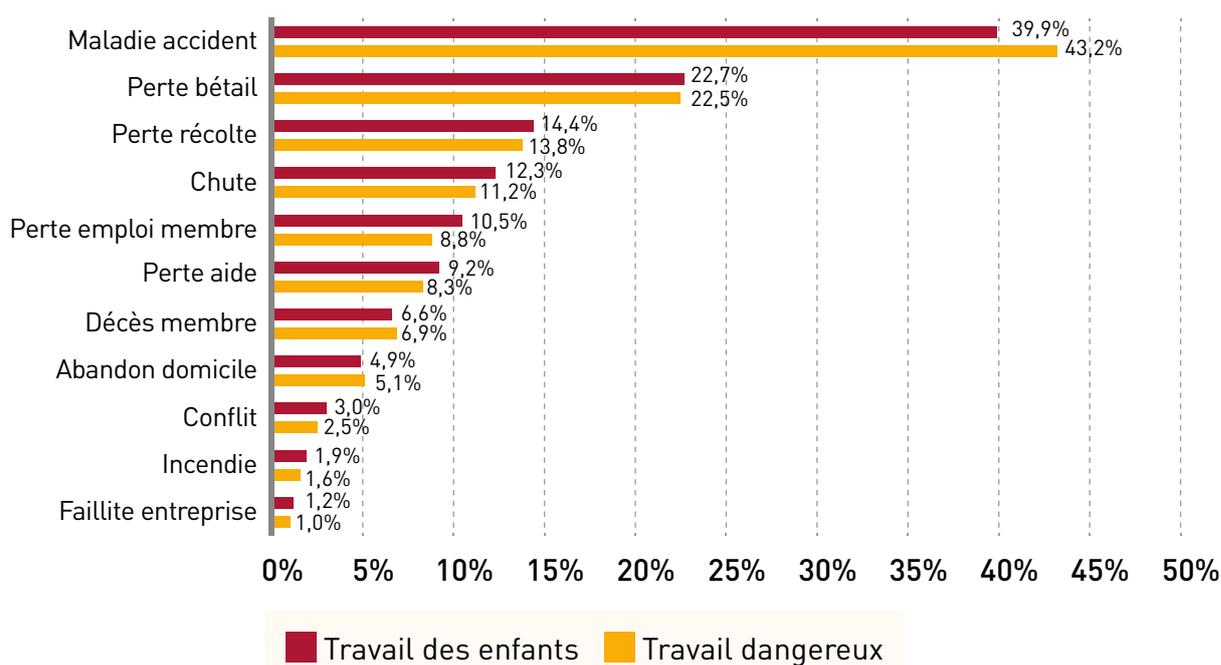
L'enquête s'est intéressée aux effets des chocs subis par les ménages et les stratégies que les familles ont mis en œuvre pour survivre. Suite à un choc négatif ressenti par les ménages, ces derniers ont adopté un certain nombre de stratégies pour atténuer les impacts négatifs.

Il faut d'abord souligner que la plupart des ménages, plus de 17.9 pour cent, d'entre eux estiment que les chocs subis n'ont pas eu d'impact sérieux sur le ménage. Les résultats prouvent que ce pourcentage est important quel que soit le groupe d'appartenance de l'enfant considéré, travailleur ou non. Par ailleurs, pour faire face aux chocs, l'aide financier des parents et la réduction des dépenses ont été les principales stratégies adoptées par les ménages dont les enfants ne travaillent pas, respectivement 15,7 et 46,8 pour cent.

Chez les enfants travailleurs, les stratégies adoptées par leurs ménages d'appartenance ont été principalement le travail d'heures additionnelles par un membre du ménage (10,3 pour cent), la réduction des dépenses (50,3 pour cent) ainsi que l'aide financier des parents (8,5 pour cent) et le retrait des enfants de l'école (8,1 pour cent). On constate que certaines crises que traversent les ménages imposent des solutions qui nécessairement prennent en compte aussi bien les dimensions sociales qu'économiques.

Dans ce cas spécifique, les enfants peuvent jouer un rôle capital dans les stratégies de lutte contre la vulnérabilité des ménages en Tunisie. En effet le retrait des enfants de l'école et leur éventuelle mise au travail est considérée comme une stratégie des ménages visant à réduire la variabilité des revenus.

► **Figure 34:** Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des chocs liés au revenu auxquels leurs ménages ont fait face





► **Tableau 13:** Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des stratégies adoptées par leur ménage d'appartenance pour faire face aux chocs subis

		TRAVAIL DES ENFANTS		TOTAL	
		non	oui	%	Effectif
Stratégies	Aide financière agence gouvernementale	Effectif	9 984	1 722	11 707
		%	3,9%	4,4%	3,9%
	Aide financière agence non gouvernementale	Effectif	4 770	339	5 110
		%	1,9%	0,9%	1,7%
	Aide financière ONG	Effectif	17 949	2 446	20 395
		%	7,1%	6,2%	6,9%
	Aide financière parents	Effectif	40 039	3 353	43 392
		%	15,7%	8,5%	14,7%
	Retrait enfants de l'école	Effectif	8 705	3 180	11 885
		%	3,4%	8,1%	4,0%
	Heure de travail additionnelles par membre du ménage	Effectif	19 015	4 047	23 062
		%	7,5%	10,3%	7,8%
	Vente bien/ propriété	Effectif	31 200	2 632	33 832
		%	12,3%	6,7%	11,5%
	Réduction dépenses	Effectif	119 174	19 803	138 978
		%	46,8%	50,3%	47,3%
	Crédit bancaire	Effectif	17 912	1 013	18 925
		%	7,0%	2,6%	6,4%
Hypothèque	Effectif	917	0	917	
	%	0,4%	0,0%	0,3%	
Pas d'impact sérieux	Effectif	46 098	6 536	52 634	
	%	18,1%	16,6%	17,9%	
Autres	Effectif	9 819	2 270	12 089	
	%	3,9%	5,8%	4,1%	
Total	Effectif	254 522	39 394	293 916	

8.3. Conclusion

Les analyses précédentes nous ont permis de mettre en évidence l'importance de l'influence des caractéristiques socio-économiques de la famille dans la détermination des activités des enfants. On constate que la pauvreté demeure un des principaux facteurs provoquant le travail des enfants, mais aussi une de ses plus graves conséquences. Le manque de

revenus et la faible capacité de résistance aux chocs incitent dans une certaine mesure les ménages à envoyer leurs jeunes enfants aux champs et dans les pâturages, souvent au détriment de leur santé ou de leur fréquentation scolaire, pour prêter main forte aux adultes qui travaillent. Les enfants risquent ainsi d'être voués à des emplois mal rémunérés, plus tard lorsqu'ils seront adultes, ce qui perpétue le cercle vicieux de la pauvreté et du travail des enfants.

Conclusion

L'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants en Tunisie, réalisée en 2017, a permis de mettre en évidence l'ampleur et les différentes formes de travail des enfants âgés de 5 à 17 ans. Elle met en relief l'influence des caractéristiques sociales et géographiques dans la répartition sectorielle des activités exercées par les enfants.

Les résultats confirment que les enfants sont majoritairement impliqués dans les activités agricoles et le commerce. En ce qui concerne leur statut de travail, les résultats révèlent que la plupart des enfants sont des aides familiaux non rémunérés.

L'enquête montre aussi que les activités des enfants varient considérablement selon les régions et le milieu de résidence. Les régions Nord-ouest et Centre-ouest se détachent du lot par des taux élevés par rapport au reste du pays.

Plus de 80 pour cent des enfants âgés de 5 à 17 ans, parmi les enfants économiquement occupés, sont impliqués dans le travail des enfants. Parmi eux, environ 78 pour cent sont impliqués dans des travaux dangereux.

Malgré qu'ils ne soient pas considérés comme activité économique, les tâches ménagères sont effectuées pendant un temps considérable et peuvent avoir des conséquences négatives sur la fréquentation scolaire et la santé des enfants, de la même manière que les activités économiques, surtout pour les filles.

En conclusion, l'enquête a permis de mettre en évidence l'existence, l'ampleur, les formes et la distribution du travail des enfants. Les résultats vont permettre de mettre en place des stratégies adéquates pour éradiquer le travail des enfants en Tunisie.

Annexe 1

Arrêté du Ministère des Affaires Sociales du 19 janvier 2000

Arrêté du Ministère des Affaires Sociales du 19 Janvier 2000 fixant les types de travaux dans lesquels l'emploi des enfants est interdit

- Les travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans sont:
 - Les travaux souterrains dans les mines et carrières,
 - Le travail dans les égouts,
 - Le travail dans les fours pour la fonderie et la métallurgie des métaux,
 - Le travail dans les tanneries,
 - Le travail effectué aux façades des bâtiments géants,
 - Le travail de démolition,
 - Le transport des charges dont le poids dépasse les poids maxima fixés pour les enfants par la législation en vigueur,
 - Les travaux de production, de transformation et de transmission de l'électricité et de la force motrice de toute sorte,
 - Les travaux effectués dans les pistes de décollage et d'atterrissage d'avions,
 - Les travaux de ramassage et de traitement des ordures,
 - La fabrication et le transport des explosifs,
 - La fabrication et la manipulation des pesticides,

- Les travaux effectués dans les réservoirs ou autres récipients contenant des gaz ou vapeurs inflammables ou toxiques,
- La fabrication et la manipulation de goudron,
- La fabrication et le commerce de boissons alcoolisées,
- Le travail dans les clubs et cabarets de nuit et les bars.

Les autres travaux où il y a manipulation de substances non prévues par le présent texte et mentionnées dans la liste des maladies professionnelles fixée par la législation en vigueur ainsi que les composés de ces substances.

Annexe 2

Articles extraits du code du travail concernant les enfants

L'article 53¹²

Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent être employés dans toutes les activités régies par le présent code, sous réserve des dispositions spéciales prévues par ce code.

L'article 54¹³

L'emploi des enfants âgés de moins de 16 ans est autorisé dans les établissements où sont seul occupés les membres de la famille sous l'autorité du père, de la mère ou du tuteur à condition que l'emploi de ces enfants n'ait aucun effet négatif sur leur santé, leur développement physique et mental et leur scolarité.

L'article 55¹⁴

L'âge d'admission des enfants au travail est abaissé à 13 ans dans les travaux agricoles légers non nuisibles à la santé et au développement normal des enfants et ne portant pas préjudice à leur assiduité et aptitude scolaire ni à leur participation aux programmes d'orientation ou de formation professionnelle agréés par les autorités publiques compétentes

L'article 56¹⁵

Dans les activités non industrielles et non agricoles:

1. Les enfants âgés de 13 ans peuvent être occupés à des travaux légers non nuisibles à leur santé et à leur développement et non préjudiciables à leur assiduité et aptitude scolaires et à leur participation aux programmes d'orientation ou de formations professionnelles agréées par les autorités publiques compétentes.

12 Code du travail, Tunisie

13 Code du travail, Tunisie

14 Code du travail, Tunisie

15 Code du travail, Tunisie

2. Aucun enfant âgé de moins de 16 ans ne peut être occupé à des travaux légers pendant plus de deux heures par jour, aussi bien les jours de classe que les jours de vacances ni consacrer à l'école et aux travaux légers plus de sept heures par jour au total.
3. Un décret détermine la nature des travaux légers et les premières précautions à prendre au moment de l'emploi des enfants à ces travaux. Il détermine également le nombre d'heures de travail des enfants âgés entre 16 et 18 ans occupés à des travaux légers.
4. L'emploi des enfants à des travaux légers pendant les jours de repos hebdomadaire et les fêtes est interdit.

L'article 57¹⁶

Dans l'intérêt de l'art, de la science ou de l'enseignement et nonobstant les dispositions des articles 53 à 56 du présent code, le chef de l'inspection du travail peut accorder des autorisations individuelles d'emploi afin de permettre aux enfants de paraître dans les spectacles publics, ou de participer, comme acteurs ou figurants, à des prises de vue cinématographiques.

L'article 58¹⁷

Ne peut être inférieur à dix-huit ans l'âge minimum d'admission dans n'importe quel type de travail susceptible, de par sa nature ou les circonstances dans lesquelles il est exécuté, d'exposer la santé, la sécurité ou la moralité des enfants au danger.

Les types de travaux visés au paragraphe précédent sont déterminés par Arrêté du Ministre chargé des Affaires Sociales pris après consultation des organisations professionnelles les plus représentatives des employeurs et des travailleurs.

L'article 59 du code du travail

Chaque employeur doit tenir un registre indiquant les noms et dates de naissance de toutes les personnes de moins de 18 ans occupées par lui, les périodes de leurs travaux, le nombre de leurs heures de travail, les périodes de leur repos et leur certificat d'aptitude au travail qui ne doit pas comprendre des indications médicales.

L'article 60 du code du travail

L'inspection médicale du travail peut, sur sa propre initiative ou à la demande de l'inspection du travail, procéder à l'examen médical des enfants de moins de 18 ans admis au travail à l'effet de constater si le travail dont ils sont chargés excède leurs capacités. Si c'est le cas, il sera ordonné que l'enfant cesse ce travail.

16 Code du travail, Tunisie

17 Code du travail, Tunisie

Annexe 3

Calcul de l'indice de richesse des ménages

L'indice de richesse est un indice composite construit à partir des principales variables de propriété d'actifs; il est utilisé comme un indicateur de substitution de la richesse au niveau des ménages. Pour générer cet indice de richesse basé, nous avons utilisé tous les indicateurs qui nous permettent de comprendre le niveau de richesse du ménage qui sont les biens durables et les caractéristiques du logement.

Bien que ces variables prises individuellement ne nous renseignent pas beaucoup sur le statut économique du ménage, elles sont toutes corrélées avec la variable sous-jacente et inobservée que nous appelons «richesse».

Au préalable, une analyse exploratoire a été réalisée sur les variables choisies qui sont recodées en binaire. La règle appliquée étant que seules les variables ayant une prévalence supérieure à 5 pour cent et inférieure à 95 pour cent sont prises en compte dans l'analyse. A l'issue de cette sélection, les variables considérées sont de deux catégories :

- Les biens durables : voiture, télévision, parabole, machine à laver, lave-vaisselle, Réfrigérateur, ordinateur et connexion internet
- Les caractéristiques du logement : type de logement, mode d'occupation, nombre de pièces, type de toilette, principale source d'eau et principale source d'énergie.

Pour construire l'indice de richesse, l'analyse en composantes principales (ACP) a été utilisée avec toutes les variables sélectionnées;

L'ACP est une procédure de «réduction des données». Il s'agit de remplacer un ensemble de variables corrélées par un ensemble de «composantes principales» non corrélées qui représentent des caractéristiques non observées de la population.

Ces composantes principales sont des combinaisons linéaires des variables originales.

La première composante principale (premier facteur) qui explique la plus grande proportion de la variance totale est considérée comme représentant la richesse du ménage. Les résultats de l'ACP révèlent les variables originales qui ont le plus contribué à expliquer ou créer ce premier facteur.

L'indice de richesse ainsi obtenue est une variable continue qui a été recodée en une variable catégorielle afin de faciliter son interprétation. Ces modalités étant « très pauvre », « Pauvre », « Moyen », « Riche » et « Très riche ».

Annexe 4

Tables statistiques

► **Tableau 3.1:** Distribution des enfants par les principales caractéristiques des logements où ils vivent et par milieu

		MILIEU DE RÉSIDENCE					
		Communal		Non Communal		Total	
		Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Type logement	Dar Arbi	152 601	10,2%	136 733	17,5%	289 334	12,7%
	Logement individuel	725 108	48,7%	168 818	21,5%	893 925	39,3%
	Villa ou étage de villa	445 603	29,9%	180 293	23,0%	625 896	27,5%
	Appartement	115 082	7,7%	667	0,1%	115 749	5,1%
	Studio	7 180	0,5%	376	0,0%	7 556	0,3%
	Houch	44 057	3,0%	290 838	37,1%	334 895	14,7%
	Logement rudimentaire	0,0%	0,0%	2 355	0,3%	2 355	0,1%
	Autre	0,0%	0,0%	3 487	0,4%	3 847	0,2%

		MILIEU DE RÉSIDENCE					
		Communal		Non Communal		Total	
		Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Statut propriété logement	Propriétaire	1 170 405	78,6%	755 819	96,5%	1 926 224	84,7%
	Locataire	267 022	17,9%	12 761	1,6%	279 782	12,3%
	Habite avec les autres	8 251	0,6%	807	0,1%	9 058	0,4%
	Gratuit	21705	1,5%	6 497	0,8%	28 202	1,2%
	Chez l'employeur	2 653	0,2%	0,0%	0,0%	2 653	0,1%
	Chez la famille	19 595	1,3%	7 684	1,0%	27 279	1,2%
	Autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Type toilettes	Toilettes aménagées	1 312 480	88,1%	297 295	37,9%	1 609 775	70,8%
	Toilettes non aménagées	154 314	10,4%	260 455	33,2%	414 769	18,2%
	En dehors de la maison	22 837	1,5%	225 817	28,8%	248 654	10,9%
Type salle de bain	Salle de bain aménagée	856 405	57,5%	140 156	17,9%	996 561	43,8%
	Douche aménagée	457 756	30,7%	196 629	25,1%	654 385	28,8%
	Salle de bain non aménagée	68 964	4,6%	89 216	11,4%	158 180	7,0%
	Salle de bain ou douche en dehors de la maison	5 036	0,3%	25 221	3,2%	30 256	1,3%
	Ni salle de bain ni douche	101 471	6,8%	332 345	42,4%	433 816	19,1%
Total		1 489 631	100,0%	783 567	100,0%	2 273 198	100,0%

► **Tableau 3.2:** Distribution des enfants par les principales sources d'énergie, d'eau potable et de raccordement au réseau sanitaire et par milieu

		MILIEU DE RÉSIDENCE					
		Communal		Non Communal		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sources d'électricité	STEG	1 475 481	99,1%	766 743	97,9%	2 242 224	98,6%
	Energie solaire	12 545	0,8%	13 340	1,7%	25 885	1,1%
	Autre source d'électricité	954	0,1%	529	0,1%	1 483	0,1%
	Autre	652	0,0%	2 955	0,4%	3 607	0,2%
Sources d'eau potable	SONEDE	1 447 733	96,0%	500 955	55,5%	1 864 461	82,0%
	Puit privé	29 976	2,0%	87 726	11,2%	117 702	5,2%
	Association	6 958	0,5%	82 246	10,5%	89 203	3,9%
	Puit	2 230	0,1%	68 780	8,8%	71 010	3,1%
	Autre non contrôlée	2 735	1,4%	43 861	14,0%	799	0,0%
Raccordement au réseau d'assainissement	ONAS	1 248 220	83,8%	152 994	19,5%	1 401 214	61,6%
	Puit couvert	224 665	15,1%	532 828	68,0%	757 493	33,3%
	Autre	16 746	1,1%	97 745	12,5%	114 491	5,0%
Total		1 489 631	100,0%	783 567	100,0%	2 273 198	100,0%

► **Tableau 3.3:** Distribution des enfants par le type d'énergie utilisé pour cuisiner, chauffer par les ménages où ils vivent et par milieu

		MILIEU DE RÉSIDENCE					
		Communal		Non Communal		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cuisiner	Gaz naturel	401 818	27,0%	30 278	3,9%	432 097	19,0%
	Gaz bouteille	1 085 553	72,9%	740 862	94,5%	1 826 415	80,3%
	Electricité	1 234	0,1%	7 794	1,0%	9 028	0,4%
	Energie solaire	802	0,1%	514	0,1%	1 316	0,1%
	Autre	224	0,0%	4 119	0,5%	4 342	0,1%
	Absence d'utilisation	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Chauffer	Gaz naturel	139 375	9,4%	6 306	0,8%	145 681	6,4%
	Gaz bouteille	508 721	34,2%	125 193	16,0%	633 915	27,9%
	Electricité	188 809	12,7%	44 008	5,6%	232 817	10,2%
	Energie solaire	15 264	1,0%	2 030	0,3%	17 294	0,8%
	Charbon	388 635	26,1%	280 314	35,8%	668 949	29,4%
	Bois	22 082	1,5%	245 960	31,4%	268 043	11,8%
	Autre	16 619	1,1%	3 625	0,5%	20 245	0,9%
	Absence d'utilisation	210 125	14,1%	76 130	9,7%	286 255	12,6%
Chauffer l'eau	Gaz naturel	387 209	26,0%	25 983	3,3%	413 192	18,2%
	Gaz bouteille	1 002 052	67,3%	678 934	86,6%	1 680 986	73,9%
	Electricité	29 758	2,0%	13 968	1,8%	43 726	1,9%
	Energie solaire	57 784	3,9%	17 628	2,2%	75 412	3,3%
	Charbon	6 258	0,4%	9 084	1,2%	15 342	0,7%
	Bois	1 199	0,1%	28 899	3,7%	30 098	1,3%
	Autre	0	0,0%	184	0,0%	184	0,0%
	Absence d'utilisation	5 370	0,4%	8 887	1,1%	14 258	0,6%
Total	1 489 631	100,0%	783 567	100,0%	2 273 198	100,0%	

► **Tableau 3.4:** Distribution des enfants par l'utilisation de la technologie dans les ménages où ils vivent et par milieu

		MILIEU DE RÉSIDENCE					
		Communal		Non Communal		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ordinateur	oui	787 039	52,8%	128 217	16,4%	915 255	40,3%
	non	702 593	47,2%	655 350	83,6%	1 357 943	59,7%
Connexion internet	oui	630 237	42,3%	98 435	12,6%	728 672	32,1%
	non	859 394	57,7%	685 132	87,4%	1 544 526	67,9%
Téléphone portable	oui	1 438 706	96,6%	742 798	94,8%	2 181 504	96,0%
	non	50 925	3,4%	40 769	5,2%	91 694	4,0%
Total		1 489 631	100,0%	783 567	100,0%	2 273 198	100,0%

► **Tableau 3.5:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par sexe, groupe d'âge et milieu

		COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL		
		économiquement occupés		économiquement occupés		économiquement occupés		
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Sexe	Masculin	5-12 ans	12 395	2,6%	33 735	13,3%	46 131	6,3%
		13-15 ans	15 170	9,1%	24 075	27,6%	39 245	15,5%
		16-17 ans	19 741	16,1%	25 612	40,7%	45 353	24,4%
		Total	47 307	6,1%	83 422	20,6%	130 729	11,1%
	Féminin	5-12 ans	5 765	1,3%	24 604	10,5%	30 369	4,5%
		13-15 ans	5 903	3,7%	18 508	22,0%	24 411	10,0%
		16-17 ans	11 909	10,1%	18 271	30,1%	30 180	16,9%
		Total	23 577	3,3%	61 382	16,2%	84 959	7,7%
	Total	5-12 ans	18 160	2,0%	58 339	11,9%	76 499	5,4%
		13-15 ans	21 073	6,5%	42 582	24,8%	63 655	12,8%
		16-17 ans	31 650	13,1%	43 883	35,5%	75 533	20,7%
		Total	70 883	4,8%	144 805	18,5%	215 688	9,5%

► **Tableau 3.6:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, économiquement occupés par région, groupe d'âge et milieu de résidence

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			économiquement occupés		économiquement occupés		économiquement occupés	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Grand Tunis	5-12 ans	6 833	2,7%	1 585	5,6%	8 418	3,0%
		13-15 ans	8 420	8,5%	396	5,7%	8 817	8,3%
		16-17 ans	11 911	15,0%	2 906	34,5%	14 817	16,9%
		Total	27 165	6,2%	4 887	11,2%	32 052	6,7%
	Nord-est	5-12 ans	3 520	2,7%	1 824	2,5%	5 345	2,6%
		13-15 ans	3 732	9,1%	4 617	19,8%	8 349	13,0%
		16-17 ans	4 288	13,3%	4 961	33,9%	9 249	19,7%
		Total	11 541	5,7%	11 402	10,2%	22 943	7,3%
	Nord-ouest	5-12 ans	2 525	4,6%	30 621	37,6%	33 146	24,3%
		13-15 ans	2 709	14,4%	16 042	51,2%	18 751	37,3%
		16-17 ans	1 853	11,2%	14 026	58,0%	15 879	39,1%
		Total	7 088	7,9%	60 689	44,3%	67 777	29,8%
	Centre-est	5-12 ans	3 159	1,2%	3 456	3,0%	6 615	1,8%
		13-15 ans	3 747	4,4%	4 899	12,8%	8 646	7,0%
		16-17 ans	8 372	14,1%	6 231	22,5%	14 604	16,8%
		Total	15 278	3,8%	14 586	8,1%	29 864	5,1%

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			économiquement occupés		économiquement occupés		économiquement occupés	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Centre-ouest	5-12 ans	1 299	1,8%	19 383	14,7%	20 682	10,2%
		13-15 ans	944	3,7%	14 803	29,5%	15 748	20,7%
		16-17 ans	2 018	10,5%	13 437	41,3%	15 455	29,9%
		Total	4 261	3,7%	47 624	22,2%	51 885	15,7%
	Sud-est	5-12 ans	749	0,7%	1 199	3,3%	1 948	1,4%
		13-15 ans	1 207	3,3%	1 392	10,3%	2 598	5,2%
		16-17 ans	2 188	10,2%	1 476	15,3%	3 664	11,8%
		Total	4 144	2,6%	4 067	6,8%	8 211	3,7%
	Sud-ouest	5-12 ans	75	0,1%	271	1,2%	346	0,5%
		13-15 ans	314	1,6%	433	5,4%	747	2,8%
		16-17 ans	1 019	7,9%	846	12,8%	1 865	9,6%
		Total	1 407	1,7%	1 550	4,1%	2 957	2,4%
	Total	5-12 ans	18 160	2,0%	58 339	11,9%	76 499	5,4%
		13-15 ans	21 073	6,5%	42 582	24,8%	63 655	12,8%
		16-17 ans	31 650	13,1%	43 883	35,5%	75 533	20,7%
		Total	70 883	4,8%	144 805	18,5%	215 688	9,5%

► **Tableau 3.7:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe	Masculin	5-12 ans	12 395	2,6%	33 735	13,3%	46 131	6,3%
		13-15 ans	13 228	8,0%	20 639	23,6%	33 867	13,4%
		16-17 ans	14 575	11,9%	19 279	30,6%	33 854	18,2%
		Total	40 198	5,2%	73 653	18,2%	113 852	9,7%
	Féminin	5-12 ans	5 765	1,3%	24 604	10,5%	30 369	4,5%
		13-15 ans	2 823	1,8%	14 501	17,2%	17 325	7,1%
		16-17 ans	7 944	6,7%	10 459	17,2%	18 403	10,3%
		Total	16 532	2,3%	49 565	13,1%	66 097	6,0%
	Total	5-12 ans	18 160	2,0%	58 339	11,9%	76 499	5,4%
		13-15 ans	16 052	4,9%	35 140	20,5%	51 192	10,3%
		16-17 ans	22 518	9,4%	29 739	24,1%	52 257	14,3%
		Total	56 730	3,8%	123 218	15,7%	179 948	7,9%

► **Tableau 3.8:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, dans le travail des enfants par région, groupe d'âge et milieu de résidence

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Grand Tunis	5-12 ans	6 833	2,7%	1 585	5,6%	8 418	3,0%
		13-15 ans	6 181	6,3%	396	5,7%	6 578	6,2%
		16-17 ans	8 472	10,7%	2 466	29,2%	10 938	12,5%
		Total	21 487	4,9%	4 447	10,2%	25 934	5,4%
	Nord-est	5-12 ans	3 520	2,7%	1 824	2,5%	5 345	2,6%
		13-15 ans	3 199	7,8%	3 451	14,8%	6 650	10,3%
		16-17 ans	2 905	9,0%	3 012	20,6%	5 917	12,6%
		Total	9 624	4,7%	8 287	7,4%	17 911	5,7%
	Nord-ouest	5-12 ans	2 525	4,6%	30 621	37,6%	33 146	24,3%
		13-15 ans	1 871	9,9%	14 667	46,8%	16 538	32,9%
		16-17 ans	1 098	6,7%	12 230	50,6%	13 327	32,8%
		Total	5 494	6,1%	57 517	42,0%	63 012	27,7%
	Centre-est	5-12 ans	3 159	1,2%	3 456	3,0%	6 615	1,8%
		13-15 ans	2 850	3,3%	3 877	10,1%	6 727	5,4%
		16-17 ans	5 696	9,6%	3 576	12,9%	9 272	10,7%
		Total	11 705	2,9%	10 908	6,1%	22 613	3,9%
	Centre-ouest	5-12 ans	1 299	1,8%	19 383	14,7%	20 682	10,2%
		13-15 ans	745	2,9%	11 460	22,9%	12 205	16,1%
		16-17 ans	1 588	8,3%	7 108	21,9%	8 696	16,8%
		Total	3 632	3,1%	37 951	17,7%	41 583	12,6%

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Sud-est	5-12 ans	749	0,7%	1 199	3,3%	1 948	1,4%
		13-15 ans	892	2,5%	1 099	8,1%	1 991	4,0%
		16-17 ans	1 740	8,1%	779	8,1%	2 519	8,1%
		Total	3 381	2,1%	3 077	5,2%	6 458	2,9%
	Sud-ouest	5-12 ans	75	0,1%	271	1,2%	346	0,5%
		13-15 ans	314	1,6%	190	2,4%	503	1,9%
		16-17 ans	1 019	7,9%	569	8,6%	1 588	8,2%
		Total	1 407	1,7%	1 030	2,7%	2 437	2,0%
	Total	5-12 ans	18 160	2,0%	58 339	11,9%	76 499	5,4%
		13-15 ans	16 052	4,9%	35 140	20,5%	51 192	10,3%
		16-17 ans	22 518	9,4%	29 739	24,1%	52 257	14,3%
		Total	56 730	3,8%	123 218	15,7%	179 948	7,9%

► **Tableau 3.9:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, dans les travaux dangereux par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

		COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL		
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Sexe	Masculin	5-12 ans	5 678	1,2%	20 320	8,0%	25 997	3,5%
		13-15 ans	10 532	6,3%	16 397	18,8%	26 929	10,6%
		16-17 ans	14 575	11,9%	19 279	30,6%	33 854	18,2%
		Total	30 784	4,0%	55 996	13,9%	86 780	7,4%
	Féminin	5-12 ans	2 297	0,5%	16 663	7,1%	18 960	2,8%
		13-15 ans	2 076	1,3%	10 311	12,2%	12 387	5,1%
		16-17 ans	7 944	6,7%	10 459	17,2%	18 403	10,3%
		Total	12 316	1,7%	37 433	9,9%	49 750	4,5%
	Total	5-12 ans	7 974	0,9%	36 983	7,6%	44 957	3,2%
		13-15 ans	12 608	3,9%	26 708	15,6%	39 316	7,9%
		16-17 ans	22 518	9,4%	29 739	24,1%	52 257	14,3%
		Total	43 101	2,9%	93 430	11,9%	136 530	6,0%

► **Tableau 3.10:** Distribution des enfants âgés 5 à 17 ans, dans les travaux dangereux par région, groupe d'âge et milieu de résidence

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Grand Tunis	5-12 ans	3 200	1,2%	396	1,4%	3 596	1,3%
		13-15 ans	4 811	4,9%	0	0,0%	4 811	4,5%
		16-17 ans	8 472	10,7%	2 466	29,2%	10 938	12,5%
		Total	16 483	3,8%	2 862	6,6%	19 345	4,0%
	Nord-est	5-12 ans	1 681	1,3%	918	1,2%	2 599	1,3%
		13-15 ans	2 632	6,4%	2 340	10,0%	4 972	7,7%
		16-17 ans	2 905	9,0%	3 012	20,6%	5 917	12,6%
		Total	7 218	3,6%	6 270	5,6%	13 488	4,3%
	Nord-ouest	5-12 ans	893	1,6%	25 888	31,8%	26 781	19,6%
		13-15 ans	1 696	9,0%	14 147	45,1%	15 843	31,5%
		16-17 ans	1 098	6,7%	12 230	50,6%	13 327	32,8%
		Total	3 687	4,1%	52 265	38,2%	55 952	24,6%
	Centre-est	5-12 ans	1 462	0,6%	2 282	2,0%	3 744	1,0%
		13-15 ans	2 036	2,4%	2 097	5,5%	4 133	3,3%
		16-17 ans	5 696	9,6%	3 576	12,9%	9 272	10,7%
		Total	9 194	2,3%	7 955	4,4%	17 149	3,0%
	Centre-ouest	5-12 ans	459	0,6%	6 226	4,7%	6 685	3,3%
		13-15 ans	382	1,5%	7 259	14,5%	7 642	10,1%
		16-17 ans	1 588	8,3%	7 108	21,9%	8 696	16,8%
		Total	2 430	2,1%	20 593	9,6%	23 023	7,0%

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Sud-est	5-12 ans	279	0,3%	1 001	2,7%	1 280	0,9%
		13-15 ans	892	2,5%	675	5,0%	1 567	3,2%
		16-17 ans	1 740	8,1%	779	8,1%	2 519	8,1%
		Total	2 911	1,8%	2 455	4,1%	5 367	2,4%
	Sud-ouest	5-12 ans	0	0,0%	271	1,2%	271	0,4%
		13-15 ans	157	0,8%	190	2,4%	347	1,3%
		16-17 ans	1 019	7,9%	569	8,6%	1 588	8,2%
		Total	1 176	1,4%	1 030	2,7%	2 206	1,8%
	Total	5-12 ans	7 974	0,9%	36 983	7,6%	44 957	3,2%
		13-15 ans	12 608	3,9%	26 708	15,6%	39 316	7,9%
		16-17 ans	22 518	9,4%	29 739	24,1%	52 257	14,3%
		Total	43 101	2,9%	93 430	11,9%	136 530	6,0%

► **Tableau 3.11:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, exerçant des tâches ménagères par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe	Masculin	5-12 ans	161 994	33,6%	83 121	32,7%	245 115	33,3%
		13-15 ans	83 680	50,4%	42 572	48,8%	126 252	49,8%
		16-17 ans	63 423	51,6%	34 053	54,1%	97 476	52,4%
		Total	309 097	40,1%	159 746	39,5%	468 843	39,9%
	Féminin	5-12 ans	166 227	37,7%	104 777	44,7%	271 004	40,1%
		13-15 ans	110 106	69,0%	65 592	77,9%	175 697	72,0%
		16-17 ans	92 096	78,2%	49 014	80,7%	141 110	79,1%
		Total	368 428	51,3%	219 383	57,8%	587 812	53,5%
	Total	5-12 ans	328 221	35,6%	187 898	38,5%	516 120	36,6%
		13-15 ans	193 785	59,5%	108 164	63,1%	301 949	60,7%
		16-17 ans	155 519	64,6%	83 067	67,2%	238 586	65,5%
	Total		677 525	45,5%	379 130	48,4%	1 056 655	46,5%

► **Tableau 3.12:** Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans, exerçant des tâches ménagères par région, groupe d'âge et milieu de résidence

			COMMUNAL		NON COMMUNAL		TOTAL	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région de résidence	Grand Tunis	5-12 ans	64 870	25,3%	11 285	40,0%	76 154	26,7%
		13-15 ans	52 358	53,0%	3 270	47,2%	55 628	52,6%
		16-17 ans	46 530	58,6%	4 617	54,7%	51 146	58,3%
		Total	163 758	37,7%	19 171	44,0%	182 929	38,2%
	Nord-est	5-12 ans	52 245	40,4%	27 667	37,3%	79 912	39,2%
		13-15 ans	23 147	56,4%	12 592	53,9%	35 739	55,5%
		16-17 ans	19 967	61,9%	9 692	66,2%	29 659	63,3%
		Total	95 359	47,0%	49 951	44,5%	145 311	46,1%
	Nord-ouest	5-12 ans	32 845	59,8%	46 589	57,2%	79 435	58,3%
		13-15 ans	15 641	82,9%	25 873	82,5%	41 514	82,6%
		16-17 ans	12 981	78,8%	20 472	84,7%	33 453	82,3%
		Total	61 467	68,1%	92 934	67,8%	154 401	68,0%
	Centre-est	5-12 ans	81 345	31,8%	33 237	29,3%	114 582	31,0%
		13-15 ans	49 380	57,4%	24 227	63,2%	73 607	59,2%
		16-17 ans	37 800	63,8%	20 468	74,0%	58 268	67,1%
		Total	168 525	42,0%	77 932	43,4%	246 456	42,4%
	Centre-ouest	5-12 ans	34 363	48,2%	51 711	39,3%	86 074	42,4%
		13-15 ans	19 126	74,0%	30 591	61,0%	49 717	65,4%
		16-17 ans	15 354	80,1%	18 725	57,6%	34 080	66,0%
		Total	68 844	59,2%	101 027	47,2%	169 871	51,4%
	Sud-est	5-12 ans	54 474	52,7%	13 229	36,3%	67 703	48,5%
		13-15 ans	27 384	75,9%	8 959	66,4%	36 343	73,3%
		16-17 ans	17 844	83,3%	6 703	69,6%	24 547	79,1%
		Total	99 703	62,0%	28 891	48,5%	128 594	58,4%
	Sud-ouest	5-12 ans	8 079	15,7%	4 181	18,1%	12 259	16,4%
		13-15 ans	6 748	35,4%	2 653	33,3%	9 401	34,8%
		16-17 ans	5 043	39,3%	2 390	36,2%	7 433	38,3%
		Total	19 870	23,8%	9 223	24,5%	29 093	24,0%
Total	5-12 ans	328 221	35,6%	187 898	38,5%	516 120	36,6%	
	13-15 ans	193 785	59,5%	108 164	63,1%	301 949	60,7%	
	16-17 ans	155 519	64,6%	83 067	67,2%	238 586	65,5%	
	Total	677 525	45,5%	379 130	48,4%	1 056 655	46,5%	

► **Tableau 3.13:** Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans, par activité – scolarisation et milieu de résidence

			MILIEU DE RÉSIDENCE					
			Communal		Non Communal		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe	Masculin	Fréquentent l'école seulement	671 885	87,1%	281 734	69,7%	953 619	81,1%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	31 758	4,1%	61 559	15,2%	93 317	7,9%
		Economiquement occupés seulement	15 549	2,0%	21 863	5,4%	37 412	3,2%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	51 994	6,7%	39 083	9,7%	91 078	7,7%
	Féminin	Fréquentent l'école seulement	661 984	92,1%	276 743	73,0%	938 727	85,5%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	17 066	2,4%	43 497	11,5%	60 564	5,5%
		Economiquement occupés seulement	6 510	0,9%	17 885	4,7%	24 395	2,2%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	32 885	4,6%	41 203	10,9%	74 087	6,7%
	Total	Fréquentent l'école seulement	1 333 869	89,5%	558 477	71,3%	1 892 345	83,2%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	48 824	3,3%	105 057	13,4%	153 880	6,8%
		Economiquement occupés seulement	22 060	1,5%	39 748	5,1%	61 808	2,7%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	84 879	5,7%	80 286	10,2%	165 165	7,3%

► **Tableau 3.14:** Distribution des enfants âgés de 6 à 17 ans, par activité – scolarisation et milieu de résidence

		MILIEU DE RÉSIDENCE						
		Communal		Non Communal		Total		
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Région de résidence	Grand Tunis	Fréquentent l'école seulement	380 605	87,5%	33 469	76,8%	414 074	86,6%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	21 145	4,9%	2 466	5,7%	23 610	4,9%
		Economiquement occupés seulement	6 020	1,4%	2 422	5,6%	8 441	1,8%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	27 009	6,2%	5 200	11,9%	32 209	6,7%
		Total	434 778	100,0%	43 556	100,0%	478 334	100,0%
	Nord-est	Fréquentent l'école seulement	186 636	92,1%	94 467	84,2%	281 103	89,3%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	7 078	3,5%	7 231	6,4%	14 309	4,5%
		Economiquement occupés seulement	4 463	2,2%	4 171	3,7%	8 634	2,7%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	4 528	2,2%	6 324	5,6%	10 852	3,4%
		Total	202 704	100,0%	112 193	100,0%	314 897	100,0%
	Nord-ouest	Fréquentent l'école seulement	76 724	85,0%	64 818	47,3%	141 543	62,3%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	6 725	7,5%	52 817	38,6%	59 542	26,2%
		Economiquement occupés seulement	362	0,4%	7 872	5,7%	8 235	3,6%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	6 433	7,1%	11 468	8,4%	17 901	7,9%
		Total	90 245	100,0%	136 975	100,0%	227 220	100,0%

		MILIEU DE RÉSIDENCE						
		Communal		Non Communal		Total		
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Région de résidence	Centre-est	Fréquentent l'école seulement	358 631	89,3%	142 775	79,6%	501 405	86,3%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	8 889	2,2%	6 241	3,5%	15 130	2,6%
		Economiquement occupés seulement	6 389	1,6%	8 345	4,7%	14 734	2,5%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	27 534	6,9%	22 081	12,3%	49 615	8,5%
		Total	401 443	100,0%	179 441	100,0%	580 884	100,0%
	Centre-ouest	Fréquentent l'école seulement	103 351	88,8%	142 484	66,5%	245 835	74,4%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	2 532	2,2%	32 687	15,3%	35 219	10,7%
		Economiquement occupés seulement	1 729	1,5%	14 937	7,0%	16 666	5,0%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	8 738	7,5%	24 023	11,2%	32 761	9,9%
		Total	116 350	100,0%	214 131	100,0%	330 481	100,0%
	Sud-est	Fréquentent l'école seulement	148 714	92,5%	48 787	81,9%	197 501	89,6%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	1 984	1,2%	2 802	4,7%	4 786	2,2%
Economiquement occupés seulement		2 160	1,3%	1 265	2,1%	3 425	1,6%	
Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés		7 894	4,9%	6 709	11,3%	14 603	6,6%	
Total		160 751	100,0%	59 564	100,0%	220 315	100,0%	

		MILIEU DE RÉSIDENCE						
		Communal		Non Communal		Total		
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Région de résidence	Sud-Ouest	Fréquentent l'école seulement	79 208	95,0%	31 677	84,0%	110 885	91,6%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	471	0,6%	813	2,2%	1 284	1,1%
		Economiquement occupés seulement	936	1,1%	737	2,0%	1 673	1,4%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	2 744	3,3%	4 481	11,9%	7 224	6,0%
		Total	83 359	100,0%	37 708	100,0%	121 067	100,0%
Total		Fréquentent l'école seulement	1 333 869	89,5%	558 477	71,3%	1 892 345	83,2%
		Fréquentent l'école et économiquement occupés	48 824	3,3%	105 057	13,4%	153 880	6,8%
		Economiquement occupés seulement	22 060	1,5%	39 748	5,1%	61 808	2,7%
		Ni fréquentent l'école, ni économiquement occupés	84 879	5,7%	80 286	10,2%	165 165	7,3%
		Total	1 489 631	100,0%	783 567	100,0%	2 273 198	100,0%

► **Tableau 3.15:** Distribution des enfants, par activité – scolarisation selon l'indice de richesse de leur ménage

			INDICE DE RICHESSE					
			Très pauvre	Pauvre	Moyenne	Riche	Très riche	Total
Activité - scolarisation	Scolarisé seulement	Effectif	294 098	352 602	421 633	414 243	409 769	1 892 345
		%	15,5%	18,6%	22,3%	21,9%	21,7%	100,0%
	Scolarisé et occupé	Effectif	78 441	29 206	21 380	9 956	14 897	153 880
		%	51,0%	19,0%	13,9%	6,5%	9,7%	100,0%
	Occupé seulement	Effectif	30 920	14 666	10 966	3 905	1 351	61 808
		%	50,0%	23,7%	17,7%	6,3%	2,2%	100,0%
	Ni scolarisé ni occupé	Effectif	50 490	39 163	29 898	23 198	22 416	165 165
		%	30,6%	23,7%	18,1%	14,0%	13,6%	100,0%
	Total	Effectif	453 949	435 637	483 877	451 302	448 433	2 273 198
		%	20,0%	19,2%	21,3%	19,9%	19,7%	100,0%

► **Tableau 3.16:** Nombre de têtes de bétail et superficie de terre disponible chez les ménages selon le statut de travail des enfants

TRAVAIL DES ENFANTS				
Nombre de têtes				
		Non	Oui	Total
1-5 têtes	Effectif	168 359	24 583	192 942
	%	36,2%	23,0%	33,8%
6-10 têtes	Effectif	122 548	26 126	148 674
	%	26,4%	24,5%	26,0%
11-20 têtes	Effectif	95 248	29 013	124 261
	%	20,5%	27,2%	21,7%
>20 têtes	Effectif	78 680	26 956	105 636
	%	16,9%	25,3%	18,5%
Total	Effectif	464 835	106 678	571 513
	% dans travail des enfants	100,0%	100,0%	100,0%
Superficie possédée				
		Non	Oui	Total
1 ha	Effectif	162 275	20 451	182 726
	%	38,6%	26,1%	36,6%
2 ha	Effectif	91 984	18 137	110 121
	%	21,9%	23,1%	22,1%
3 ha	Effectif	55 825	14 882	70 707
	%	13,3%	19,0%	14,2%
> 4 ha	Effectif	110 489	24 904	135 393
	%	26,3%	31,8%	27,1%
Total	Effectif	420 573	78 374	498 947
	% dans travail des enfants	100,0%	100,0%	100,0%

► **Tableau 3.17:** Distribution des enfants selon leur activité et en fonction des catastrophes de leur ménage d'appartenance

			L'INDICE DE RICHESSE					
			Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Total
Enfants économiquement occupés	non	Effectif	344 588	391 765	451 531	437 441	432 185	2 057 510
		%	16,7%	19,0%	21,9%	21,3%	21,0%	100,0%
	oui	Effectif	109 361	43 872	32 346	13 861	16 248	215 688
		%	50,7%	20,3%	15,0%	6,4%	7,5%	100,0%
Travail des enfants	non	Effectif	358 694	399 034	458 426	440 982	436 113	2 093 249
		%	17,1%	19,1%	21,9%	21,1%	20,8%	100,0%
	oui	Effectif	95 255	36 602	25 451	10 320	12 320	179 948
		%	52,9%	20,3%	14,1%	5,7%	6,8%	100,0%
Travaux dangereux	non	Effectif	382 276	406 632	464 038	443 725	439 998	2 136 669
		%	17,9%	19,0%	21,7%	20,8%	20,6%	100,0%
	oui	Effectif	71 673	29 005	19 840	7 577	8 436	136 531
		%	52,5%	21,2%	14,5%	5,5%	6,2%	100,0%
Total		Effectif	453 949	435 637	483 877	451 302	448 433	2 273 198
		%	20,0%	19,2%	21,3%	19,9%	19,7%	100,0%

► **Tableau 3.18:** Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des types de chute de revenu de leur ménage d'appartenance

ACTIVITÉ - SCOLARISATION							
		Effectif	Scolarisé	Scolarisé et travaille	Travaille seulement	Ni travail ni scolarisé	Total
Chocs_menage	Perte emploi membre	Effectif	34 913	2 921	1 308	5 057	44 199
		% dans Activ_Scol	15,4%	9,0%	8,8%	17,8%	
	Faillite entreprise	Effectif	9 166	0	411	928	10 505
		% dans Activ_Scol	4,0%	0,0%	2,8%	3,3%	
	Maladie accident	Effectif	125 372	11 905	8 543	14 417	160 238
		%	55,4%	36,6%	57,2%	50,9%	
	Décès membre	Effectif	22 339	1 176	2 213	2 830	28 558
		%	9,9%	3,6%	14,8%	10,0%	
	Abandon domicile	Effectif	9 106	886	1 204	2 580	13 776
		%	4,0%	2,7%	8,1%	9,1%	
	Incendie	Effectif	5 257	245	411	446	6 359
		%	2,3%	0,8%	2,8%	1,6%	
	Acte criminel	Effectif	2 478	411	0	201	3 091
		%	1,1%	1,3%	0,0%	0,7%	
Conflit	Effectif	6 730	624	411	556	8 321	
	%	3,0%	1,9%	2,8%	2,0%		
Perte aide	Effectif	13 500	3 661	1 112	941	19 214	
	%	6,0%	11,2%	7,4%	3,3%		
Chute	Effectif	24 434	2 886	2 335	2 001	31 656	
	%	10,8%	8,9%	15,6%	7,1%		
Perte récolte	Effectif	7 395	4 681	990	770	13 836	
	%	3,3%	14,4%	6,6%	2,7%		
Perte Bétail	Effectif	11 524	8 475	1 394	2 332	23 725	
	%	5,1%	26,0%	9,3%	8,2%		
Autre	Effectif	10 703	729	642	1 232	13 305	
	%	4,7%	2,2%	4,3%	4,3%		
Total	Effectif	226 413	32 567	14 939	28 347	302 266	

► **Tableau 3.19:** Distribution des enfants selon leur forme de travail en fonction des chocs auxquels leurs ménages ont fait face

		TRAVAIL DES ENFANTS		TRAVAIL DANGEREUX		TOTAL
		Problèmes				
		non	oui	non	oui	Total
Catastrophe naturelle	Effectif	95 890	17 190	97 855	15 225	113 080
	%	4,6%	9,6%	4,6%	11,2%	
Epidémie	Effectif	14 896	5 272	15 871	4 298	20 168
	%	0,7%	2,9%	0,7%	3,1%	
Cessation d'activité	Effectif	62 154	4 784	62 556	4 381	66 937
	%	3,0%	2,7%	2,9%	3,2%	
Chute des prix agricoles	Effectif	39 224	6 338	40 866	4 696	45 562
	%	1,9%	3,5%	1,9%	3,4%	
Inflation/ hausse des prix	Effectif	1 056 936	100 204	1 073 304	83 836	1 157 139
	%	50,5%	55,7%	50,2%	61,4%	
Problème de distribution	Effectif	22 809	3 694	23 388	3 116	26 503
	%	1,1%	2,1%	1,1%	2,3%	
Expansion des crimes	Effectif	78 381	5 837	79 715	4 503	84 218
	%	3,7%	3,2%	3,7%	3,3%	
Aucune	Effectif	917 248	62 048	942 619	36 677	979 296
	%	43,8%	34,5%	44,1%	26,9%	
Total	Effectif	2 093 250	179 948	2 136 668	136 530	2 273 198

		TRAVAIL DES ENFANTS		TRAVAIL DANGEREUX		TOTAL
Chocs liés au revenu						
		non	oui	non	oui	Total
Perte emploi membre	Effectif	40 603	3 595	40 603	3 595	44 199
	%	15,5%	8,8%	15,2%	10,5%	
Faillite entreprise	Effectif	10 094	411	10 094	411	10 505
	%	3,9%	1,0%	3,8%	1,2%	
Maladie accident	Effectif	142 506	17 732	146 533	13 705	160 238
	%	54,5%	43,2%	54,7%	39,9%	
Décès membre	Effectif	25 712	2 846	26 298	2 260	28 558
	%	9,8%	6,9%	9,8%	6,6%	
Abandon domicile	Effectif	11 686	2 090	12 083	1 694	13 776
	%	4,5%	5,1%	4,5%	4,9%	
Incendie	Effectif	5 703	656	5 703	656	6 359
	%	2,2%	1,6%	2,1%	1,9%	
Acte criminel	Effectif	3 091	0	3 091	0	3 091
	%	1,2%	0,0%	1,2%	0,0%	
Conflit	Effectif	7 286	1 035	7 286	1 035	8 321
	%	2,8%	2,5%	2,7%	3,0%	
Perte aide	Effectif	15 825	3 389	16 051	3 163	19 214
	%	6,1%	8,3%	6,0%	9,2%	
Chute	Effectif	27 050	4 606	27 416	4 240	31 656
	%	10,4%	11,2%	10,2%	12,3%	
Perte récolte	Effectif	8 165	5 671	8 884	4 952	13 836
	%	3,1%	13,8%	3,3%	14,4%	
Perte bétail	Effectif	14 475	9 250	15 920	7 805	23 725
	%	5,5%	22,5%	5,9%	22,7%	
Autre	Effectif	11 934	1 371	12 314	991	13 305
	%	4,6%	3,3%	4,6%	2,9%	

► **Tableau 3.20:** Distribution des enfants selon les chocs auxquels leurs ménages ont fait face en fonction de leur activité-scolarisation

ACTIVITÉ - SCOLARISATION						
		Scolarisé	Scolarisé et travail	Travaille seulement	Ni travail ni scolarisé	Total
Catastrophe naturelle	Effectif	85 263	13 974	5 124	8 719	113 080
	%	4,5%	9,1%	8,3%	5,3%	
Epidémie	Effectif	11 705	5 001	1 248	2 214	20 168
	%	0,6%	3,3%	2,0%	1,3%	
Cessation d'activité	Effectif	53 999	5 422	1 073	6 444	66 937
	%	2,9%	3,5%	1,7%	3,9%	
Chute des prix agricoles	Effectif	35 573	4 797	1 541	3 651	45 562
	%	1,9%	3,1%	2,5%	2,2%	
Inflation	Effectif	957 937	82 776	32 898	83 528	1 157 139
	%	50,6%	53,8%	53,2%	50,6%	
Problème de distribution	Effectif	18 969	3 585	288	3 660	26 503
	%	1,0%	2,3%	0,5%	2,2%	
Expansion des crimes	Effectif	70 624	3 977	2 706	6 911	84 218
	%	3,7%	2,6%	4,4%	4,2%	
Aucune	Effectif	829 209	56 409	23 714	69 964	979 296
	%	43,8%	36,7%	38,4%	42,4%	
Total	Effectif	1 892 345	153 880	61 808	165 165	2 273 198

Annexe 5

Questionnaire

République Tunisienne Institut National de la Statistique Enquête nationale du travail des enfants

Questionnaire

PÉRIODE COLLECTE DE DONNÉES	AUTORISATION No.	IDENTIFICATION STATISTIQUE .1
<p>Les dispositions de la loi n 99-32 du 13 avril, relative au système national de la statistique sont applicables au présent recensement notamment:</p> <ul style="list-style-type: none">■ L'article 5 relatif au secret statistique qui signifie que les données individuelles figurant sur les questionnaires des enquêtes statistiques ne peuvent être divulgués. Par ailleurs, les agents des services statistiques sont astreints au respect du secret professionnel.■ L'article relatif à l'obligation de réponse avec exactitude et dans les délais impartis aux questionnaires des enquêtes statistiques.■ L'article 26 relatif aux sanctions au moyen d'une amende pécuniaire pour toute personne résidente qui refuse de répondre aux questionnaires des enquêtes statistiques, ou qui donne des réponses incomplètes ou inexacts		<p>101 Gouvernorat _ _ </p> <p>102 Num circonscription RGPH _ _ </p> <p>103 Num district _ _ _ </p> <p>104 Num logement dans le district _ _ _ </p> <p>105 Num ménage dans le district _ _ _ </p>

107 Milieu: 1. Communal 2. Agglomération principale 3. Zone naturelle

112 Nom et prénom chef de ménage.....	108 Délégation.....
113 Adresse	109 Secteur
.....	110 Commune ou arrondissement communale.....
.....	111 Agglomération principale.....
114 Nom et numéro d'ordre d'interviewer. __ __	

VISITE FINALE		VISITE DE L'AGENT			
__ __ __ __	Année/ mois/jour		1	2	3
Résultat (encercler la bonne réponse)		Date			
1. Questionnaire Complété 2. Aucun membre du ménage à la maison ou aucun répondant compétent	3. Tout le ménage est absent pour une longue période 4. Refusé 5. Impossible de contacter le ménage 6. Autre.....	Nom agent			
Statistique globale		Nom contrôleur			
Nombre des membres du : ménage Nombre des enfants âgés de : 5 et 17 ans	__ __ __ __	Nom superviseur			
Heure de debut	Heure de fin	Date prochaine visite			

PARTIE A

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Numéro de série	Nom et prénoms	Lien de parenté avec le chef de ménage	Sexe	Age	Enfant 5-17 ans	Etat matrimonial	Cette partie concerne seulement les personnes âgées de moins de 18 ans	
	<p>Veillez donner le nom complet de toutes les personnes qui font partie de ce ménage, en commençant par le chef du ménage - comme suit:</p> <p>Chef de ménage - Les enfants - célibataires, commençant par le plus petit Les enfants mariés et - leurs familles</p> <p>Autre avec lien de parenté</p> <p>Autre sans lien de parenté</p>	<p>Quel est le lien de parenté de (NOM) avec le chef du ménage?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Chef du ménage 2. Epoux Epouse 3. Fils/ Fille 4. Frère/ Soeur 5. Belle-fille/ Beau-fils 6. Petit-fils/ Petite-fille 7. Nièce / Neveu 8. Enfant d'un mariage antérieur 9. Parent âgé/ Beau-parent 10. Autre avec un lien de parenté 11. Sans lien de parenté 	<p>Mentionnez le sexe de (prénom)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Féminin 2. Masculin 	<p>Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire?</p> <p><i>(en nombre d'années révolues)</i></p>	<p><i>Inscrire "1" si la personne a entre 5-17 ans, "0" sinon</i></p>	<p>Quel est le statut matrimonial de (NOM)? (pour les personnes de 12 ans et plus)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Célibataire 2. Marié (e) 3. Marié(e) mais séparé(e) 4. Veuf (ve) 5. Divorcé (e) 	<p>Est-ce que le père biologique (du nom) vit actuellement dans ce ménage</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. non 	<p>Est-ce que la mère biologique (du nom) vit actuellement dans ce ménage</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. non
A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9
01		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
02		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
03		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
04		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
05		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
06		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
07		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _
08		_ _	_	_ _	_	_	_ _	_ _

Partie A: concerne les membres de ménage âgés de 5 ans et plus

CARACTÉRISTIQUES ÉDUCATIONNELLES

No de série en A1	<input type="checkbox"/>	Passer à la question																			
Nom du membre du ménage →	<input type="checkbox"/>																				
Age du membre du ménage →	<input type="checkbox"/>																				
A10 Est ce que (nom) sait lire et écrire une langue?																					
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→A14
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→A15
A11 (nom) fréquente-t-il un cycle d'éducation ou de formation																					
1. Oui	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Non	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
A12 Quel est le niveau suivi par (nom) ?																					
1. Préscolaire.....																					
2. Education de base 1 ^{er} cycle.....																					
3. Education de base 2 ^{er} cycle.....																					
4. Secondaire/lycée.....																					
5. Nouveau supérieur.....																					
6. CAP.....	<input type="checkbox"/>																				
7. BTP.....																					
8. BTS.....																					
9. Apprentissage.....																					
10. Autre formation																					
11. Programme spécifique																					
12. Ne sais pas.....																					}A15

CARACTÉRISTIQUES ÉDUCATIONNELLES

<p>A16. Quel est le plus haut diplôme d'étude de (nom)</p> <p>1. Diplôme avant le bac.....</p> <p>2. Bac ou équivalent.....</p> <p>3. Technicien supérieur ou équivalent.....</p> <p>4. Maîtrise ou License.....</p> <p>5. Diplôme d'ingénieur</p> <p>6. Autre diplôme du supérieur</p> <p>7. Diplôme de formation (CAP/ BTP/BTS)</p> <p>8. autre diplôme</p> <p>9. Ne sais pas.....</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>→A18</p>							
<p>A17. Quelle est/était la raison principale pour laquelle (prénom) n'a jamais été scolarisé(e)?</p> <p>1. Trop jeune.....</p> <p>2. Handicap.....</p> <p>3. Maladie chronique.....</p> <p>4. Pas d'école/trop éloignée.....</p> <p>5. Ne peut pas payer pour les frais de scolarité</p> <p>6. Famille ne permet pas la scolarisation....</p> <p>7. Pas intéressé(e) par les études.....</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p>								

8. Éducation considérée comme inutile.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9. Insécurité à l'école.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10. Apprendre un métier.....	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11. Travailler en vue de rémunération.....	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12. Travailler en tant que non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale.....	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13. Aider dans les tâches ménagères à la maison.....	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14. Autre	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Autre (spécifier)													

PARTIE A: CONCERNE LES MEMBRES DE MÉNAGE ÂGÉS DE 5 ANS ET PLUS

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - PENDANT LA SEMAINE DERNIÈRE-

| No de Série en A1 | <input type="checkbox"/> | Passer à la question |
|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Nom du membre du ménage → | <input type="checkbox"/> |
| Age du membre du ménage → | <input type="checkbox"/> |

A18 (Prénom) a-t-il/elle travaillé au moins une heure pendant la semaine dernière (comme employé, travailleur à son compte, employeur ou travailleur familial non rémunéré 1. Oui..... →A21 2. Non.....	<input type="checkbox"/>	→A21 →A20																		
A19 Pendant la semaine dernière (NOM) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes, ne fût-ce qu'une heure? (Lire chacune des options suivantes jusqu'à la première réponse appropriée et encercler cette réponse) A) Tenir une entreprise ou exercer toute autre forme d'activité commerciale à grande ou petite échelle, pour son propre compte ou avec un ou plusieurs partenaires? Exemples: vente d'objets, fabrication d'objets pour la vente, réparation d'objets, garde d'automobiles, coiffure, tenue d'une crèche, service de taxi ou de tout autre transport, cabinet médical ou juridique, artiste se produisant en public, détenteur d'une boutique de téléphone public, coiffeur pour homme, cirage de chaussures etc..	<input type="checkbox"/>	0= OUI N=NON																		

<p>B) Exercer un quelconque travail rémunéré, salarié, payé à la commission ou toute autre forme de rémunération (à l'exclusion du travail domestique)? <i>Exemples: emploi régulier, travail en sous-traitance, occasionnel ou à la tâche, travail contre nourriture ou logement.</i></p> <p>C) Exercer un travail domestique rémunéré, salarié, ou payé en nature?</p> <p>D) Effectuer un travail d'aide non rémunéré dans une entreprise du ménage? (hormis les travaux ménagers courants.) <i>Exemples: aide à la vente d'articles, fabrication d'articles pour la vente ou le troc, tenue des comptes, nettoyage de l'entreprise etc.</i></p> <p>E) Travailler sur sa parcelle, dans sa ferme, son potager ou ceux du ménage, aider à la production agricole ou s'occuper d'animaux domestiques pour le ménage? <i>Exemples: labourer, récolter, s'occuper du bétail.</i></p> <p>F) Construction ou réparations importantes de sa maison, sa parcelle, son entreprise ou celles du ménage?</p> <p>G) Pêcher des poissons, des crevettes, des coquillages, chasser des animaux sauvages ou procurer d'autres produits alimentaires pour la vente ou pour le ménage?</p> <p>H) Aller chercher l'eau ou ramasser du bois pour le ménage?</p> <p>I) Produire tout article utile pour ce ménage? <i>Exemples: vêtements, meubles, pots d'argile, etc.</i></p>	<p>O= OUI N=NON</p>								
---	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	--

<p>A24. Est-ce que (prénom) exerce (a exercé) son activité principale, durant la semaine dernière pour:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Son propre compte avec salariés 2. Son propre compte sans salariés 3. Salarié 4. Apprenti 5. Aide familial sans salaire 6. Autre 									
<p>A25. (prénom) a-t-il/elle été embauché(e) sur la base de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un contrat écrit 2. Un accord verbal..... 3. Ne sais pas 	1 2 3								
<p>A26. Le contrat/l'accord de (prénom) est-il:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De durée limitée..... 2. De durée illimitée..... 3. Ne sais pas..... 	1 2 3	→A27 } A28							
<p>A27. Quelle est la durée du contrat/de l'accord/ de (prénom)?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Moins de 12 mois..... 2. 12-36 mois..... 3. Plus de 36 mois 4. Ne sais pas 	1 2 3 4								

<p>A.28. (prénom) a-t-il/elle fait un autre travail (secondaire) pendant la semaine dernière?</p> <p>1. Oui.....</p> <p>2. Non.....</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	
<p>A29. Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour (prénom) a-t-il/elle travaillé?</p> <p>Travail principal (P) Secondaire (S)</p> <p>1. Lundi.....</p> <p>2. Mardi.....</p> <p>3. Mercredi.....</p> <p>4. Jeudi.....</p> <p>5. Vendredi.....</p> <p>6. Samedi.....</p> <p>7. Dimanche.....</p>	P	S	P	S	P	S	P	S	
<p>A30. Quel âge (prénom) avait-il/elle lorsqu'il/elle a commencé à travailler pour la première fois?</p>	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	→A40

B. CHÔMAGE

AGÉ DE
10 ANS
ET PLUS

AGÉ DE
5-9 ANS

A31. (Prénom) cherchait-il/elle du travail pendant la semaine dernière? (Comme employé, employeur ou travailleur à son compte pour créer sa propre entreprise)	1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→A34	
	2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→A35	
A32. Par quel moyen (prénom) a cherché un travail au cours du mois précédant?													
1. au bureau d'emploi	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	} A37	
2. participer à des concours	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
3. faire des demandes d'emploi/agence intérim	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3		
4. enregistrer chez les autorités locales	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
5. participer au point de recrutement	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		
6. poser sa candidature directement	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6		
7. demandé à des amis/parents de lui trouver	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7		
8. Autres	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8		→A35
9. je ne fais aucune démarche	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9		
Autre (à préciser)													

<p>A33. (prénom) a-t-il/elle voulu travailler pendant la semaine dernière?</p> <p>1. Oui.....</p> <p>2. Non.....</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	→A36 →A39
<p>A34. Quelle est la raison principale pour laquelle (prénom) n'a pas recherché du travail pendant la semaine dernière? <i>(Indiquer la raison la plus importante)</i></p> <p>1. A déjà trouvé un travail et commence bientôt</p> <p>2. A un travail saisonnier</p> <p>3. Las de chercher du travail, perdu espoir d'en trouver</p> <p>4. N'a pas les compétences requises pour être employeur (formation, expérience, qualifications)</p> <p>5. Ne sait pas où chercher du travail</p> <p>6. Va à l'école ou suit une formation.</p>	1 2 3 4 5 6								

7. Opposition de sa famille/ ses parents/ son conjoint.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7		
8. Est engagé (e) dans les tâches ménagères	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8		
9. Retraité(e) N'a pas besoin de travailler	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9		
10. Incapable de travailler (maladie, handicap)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10		
11. Trop jeune pour travailler.....	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11		
12. Autre.....	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12		
Autre (à préciser)																						

	No de Série en A1	Nom du membre du ménage →	Age du membre du ménage →	Passer à la question																		
				Agé de 5 à 9 ans											Agé de 10 ans et plus							
A35. S'il avait pu trouver un travail (prénom) aurait-il pu commencer à travailler la semaine dernière?																						
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→A38
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→A39
																						41

9. Retraité(e) N'a pas besoin de travailler	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	} A41
10. Incapable de travailler (maladie, handicap)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
11. Trop jeune pour travailler.....	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
12. Autre	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
Autre (à préciser)													

PARTIE A: CONCERNE LES MEMBRES DE MÉNAGE ÂGÉS DE 5 ANS ET PLUS

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – 12 DERNIERS MOIS -

No de Série en A1	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – 12 DERNIERS MOIS -												Passer à la question	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nom du membre du ménage →														
Age du membre du ménage →														
A38. Le travail indiqué en A21, A22 et A24 était-il le travail principal de (prénom) durant les 12 derniers mois? <i>(comme employé, travailleur à son compte, employeur ou travailleur familial non rémunéré)</i>														
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→ A46
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→ A43
A 40. (prénom) a-t-il travaillé au moins une heure durant les douze derniers mois? <i>(comme employé, travailleur à son compte, employeur ou travailleur familial non rémunéré)</i>														
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→ A43
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→ A42

No. de Série en A1	Passer à la question
Nom du membre du ménage →	_____
Age du membre du ménage →	_____
A41 Décrire l'occupation/tâche principale qu'accomplissait (NOM) pendant les douze derniers mois, par exemple: porter des briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc. ["Principale" renvoie à l'occupation/la tâche à laquelle (NOM) a consacré le plus de temps durant l'année.]	_____
A42. Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail où (NOM) a travaillé la plupart du temps.	_____
A43. Lequel de ces éléments décrit le mieux la situation de travail de (NOM) dans son activité principale durant les douze derniers mois? (Lire les réponses ci-dessous)	_____
1. Employé	_____
2. Travailleur à son propre compte	_____
3. Employeur (travail indépendant)	_____
4. Membre coopérative de producteurs	_____
5. Travailleur familial non rémunéré	_____

A44. Quels sont les mois durant lesquels (prénom) a travaillé ou exercé un emploi? (Indiquer «OUI» ou «NON» pour chacun de ces mois)	0 = OUI N = NON												
	1. Janvier.....	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _
2. Février.....	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _
3. Mars.....	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _
4. Avril.....	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _
5. Mai.....	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _
6. Juin.....	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _
7. Juillet.....	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _
8. Août.....	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _
9. Septembre.....	9 _	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _
10. Octobre.....	10 _	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _
11. Novembre.....	11 _	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _
12. Décembre.....	12 _	1 _	2 _	3 _	4 _	5 _	6 _	7 _	8 _	9 _	10 _	11 _	12 _
TOTAL	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_

Si âgé de <18 → A47

Sinon

FIN

pour ce membre du ménage.

Passer au prochain membre à la Section II

ATTENTION : SECTION VI CONCERNE UNIQUEMENT LES ENFANTS ÂGÉS DE 5-17 ANS (A7=1) QUI TRAVAILLENT (A18=OUI OU A19=OUI OU A20=OUI) .

SECTION VI DE 5-17 ANS PERCEPTIONS/OBSERVATIONS DES PARENTS/TUTEURS SUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS ÂGÉS

No. de Série en A1	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	Passer à la question
Norm des membres du ménage →	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	
Age du membre du ménage →	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	
A 45. Qu'est-ce qui selon vous serait le mieux pour (prénom)? (Lire les options)														
1. Travailler pour un revenu.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. Aider dans l'entreprise familiale	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

A47. quelles sont les raisons principales de faire travailler (prénom)? <i>(Indiquer les trois raisons les plus importantes)</i>																						
1. Pour compléter le revenu familial.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2. Pour aider à payer la dette familiale.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3. Pour aider dans l'entreprise familiale	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4. Pour apprendre un métier	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5. Éducation considérée comme inutile	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6. Pas d'école / école trop éloignée	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
7. Ne peut pas payer les frais de scolarité	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
8. L'enfant n'est pas intéressé par l'école	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
9. Pour remplacer temporairement quelqu'un qui ne peut pas travailler	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	
10. Pour lui éviter les mauvaises fréquentations et/ou d'être détourné du droit chemin	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
11. Autre.....	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
Autre (à préciser)																						
																						Passer au prochain membre du ménage en Section II

PARTIE II CARACTERISTIQUES DU MENAGE

ADRESSÉ AU CHEF DU MÉNAGE

NUMERO DU |_|_|_|_|

SECTION VII

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT ET DU MÉNAGE

<p>B1. Type de logement</p> <p>1. Dar arbi 2. Villa/ etage villa 3. Appartement..... 4. Studio..... 5. Logement dans oukala 6. Houch 7. Gorbi, maamra, barraka, kib 8. Abri qui n'est pas destiné à des fins d'habitation 9. Autre.....</p>	_	Passer à la question
Autre (à préciser)		
<p>B2. Quel est le mode d'occupation de ce logement?</p> <p>1. Propriétaire 2. Locataire 3. Copropriétaire 4. Logé gratuitement 5. Subventionné par l'employeur (logement) 6. Chez les parents 7. Autre...</p>	_	
Autre (à préciser)		
<p>B3. Nombre de pièces utilisés par le ménage ?</p>	_ _	
<p>B4. Quelle est la surface totale de votre logement en mètres carrés?</p> <p>1. Moins de 50 mètres carrés 2. 50 à 99 mètres carrés... 3. 100 à 149 mètres carrés..... 4. 150 à 199 mètres carrés..... 5. plus de 200 mètres carrés....</p>	_	

B5. Dégagement des eaux usées? 1. Logement liées ONAS 2. Puits couverts 3. Dans la nature, rigole, rivière	_	
B6. Les toilettes dans le logement ? 1. Toilettes équipée d'une chasse d'eau 2. Toilettes non équipée 3. Toilettes en dehors de la maison	_	
B7. Type de salle de bain 1. A l'intérieur, Salle de bain équipée (eau chaude) 2. A l'intérieur, Douche équipée (eau chaude) 3. A l'intérieur, Salle de bain non équipée 4. A l'extérieur de la maison 5. Ni douche ni salle de bains	_	
B8. Type de cuisine dans le logement A l'intérieur, cuisine avec évier A l'intérieur, cuisine sans évier A l'extérieur de la maison Il n y a pas de cuisine	_	
B9. Source principale d'eau potable 1. Robinet à l'intérieur de la maison (SONEDE) 2. Robinet à l'extérieur de la maison(SONEDE) 3. Citerne ou puits privés..... 4. Fleuve/cours d'eau 5. Trou de forage/puits tubé 6. Puits..... 7. Réservoir / étang 8. Eau de pluie..... 9. Fontaine publique (ONG/SONEDE)	_	
B10. Source principale d'éclairage 1. STEG 2. Solaire 3. Autre source d'électricité 4. Lampe à pétrole 5. Autres	_	

B11. Principale source d'énergie ?	Cuisiner	Eau chaude	Chauffage	
1. Gaz (naturel/ bouteille)	1	1	1	
2. Pétrole/ Gasoil	2	2	2	
3. Electricité	3	3	3	
4. énergie solaire	4	4	4	
5. Charbon	5	5	5	
6. Bois	6	6	6	
7. Excrément d'animaux	7	7	7	
8. Pas de source	8	8	8	

SECTION VIII

STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU MÉNAGE

B12. Votre ménage possède-t-il les équipements suivants?	O= OUI N=NON	Passer à la question
1. Voiture.....	1 __	
2. Tracteur.....	2 __	
3. Motocyclette.....	3 __	
4. Vélo.....	4 __	
5. Télévision.....	5 __	
6. Machine à laver.....	6 __	
7. Four.....	7 __	
8. Lave-vaisselle.....	8 __	
9. Réfrigérateur.....	9 __	
10. Ordinateur.....	10 __	
11. TV Satellite/TV Câble.....	11 __	
12. Téléphone mobile.....	12 __	
13. Connexion Internet	13 __	
B13. Le ménage possède-t-il du bétail?		
1. Oui.....	1	→B14
2. Non.....	2	→B15
B14. Combien?	<i>Nombre</i>	
1. Chameau.....	__ __	
2. Cheval.....	__ __	
3. Bœuf/Bufle.....	__ __	
4. Mouton.....	__ __	
5. Chèvre.....	__ __	
6. Volaille.....	__ __	
7. Lapin.....	__ __	
8. Autre.....	__ __	
Autre (à préciser)	__ __	

B15. Le ménage possède-t-il de la terre agricole?		
1. Oui.....	1	→B16
2. Non.....	2	→B17
B16. Combien d'ares de terres le ménage possède-t-il? <i>(1 Hectare = 10000 mètres carrés)</i>	hectares	
1. Terre agricole (cultivable)	_ _ _	
2. Autre.....		
Autre (à préciser)	_ _ _	
B17. Quels sont les problèmes rencontrés durant les 12 derniers mois?		
1. Catastrophe naturelle (sécheresse, inondations, tempête, cyclone, glissement de terrain, feux de forêt, chute de grêle)		
2. Epidémie.....		
3. Cessation d'activité due à la récession économique	_	
4. Chute des prix agricoles		
5. Inflation/hausse des prix		
6. Problèmes de distribution		
7. Criminalité (Vol,...)		
8. Autre.....		
Autre (à préciser)		
B18. Le ménage a-t-il subi une chute de revenu due aux problèmes (spécifiques au ménage) ci-dessous durant les 12 derniers mois? <i>(Indiquer «OUI» ou «NON» pour chacune des réponses)</i>		Pour tout
1. Perte d'emploi d'un membre du ménage	1 _	“OUI” → B19
2. Faillite d'une entreprise familiale	2 _	
3. Maladie ou accident grave d'un membre actif du ménage	3 _	Sinon
4. Décès d'un membre du ménage	4 _	
5. Abandon du domicile par le chef de famille\Conflit conjugal	5 _	→B20

6. Incendie de la maison/entreprise/ propriété	6 __	<p>Pour tout</p> <p>“OUI”</p> <p>→ B19</p> <p>Sinon</p> <p>→B20</p>	
7. Acte criminel commis par un membre du ménage	7 __		
8. Conflit au sujet de la terre	8 __		
9. Perte d’une aide en espèces ou en nature	9 __		
10. Chute des prix des biens / services produits par l’entreprise familiale.	10 __		
11. Perte de récolte	11 __		
12. Perte de bétail.....	12 __		
13. Autre	13 __		
Autre (à préciser)			
Autre (à préciser)			<p>Passer à la question</p>
B19. Par quels moyens le ménage a-t-il pu surmonter ces difficultés? <i>(Réponses multiples possibles)</i>			
1. Aide financière des agences gouvernementales	1		
2. Aide financière des ONG/ organisations religieuses / organisations communautaires locales	2		
3. Aide financière de parents / amis.....	3		
4. Retrait des enfants de l’école faute de moyens financiers	4		
5. Prise en charge d’un ou plusieurs enfants dans un autre ménage	5		
6. Heures de travail additionnelles par les membres du ménage.	6		
7. Vente des biens, propriétés/utilisation de l’épargne	7		
8. Réduction des dépenses familiales	8		
9. Prêt bancaire	9		
10. Gage	10		
11. Pas d’impact sérieux...	11		
Autre.....			
Autre (à préciser)			
Autre (à préciser)		<p>→B21</p> <p>→B29</p>	
B20. Des membres de votre ménage ont-ils un crédit en cours ou obtenu un prêt pendant les 12 derniers mois?			
1. Oui.....	1		
2. Non.....	2		

B21. Quelle était la raison principale pour obtenir un prêt?		
1. Couvrir les dépenses essentielles du ménage (alimentation, scolarité des enfants, etc.).	1	
2. Acheter un véhicule (vélo, moto, voiture) pour un membre du ménage	2	
3. Achat/Amélioration/réparation/construction de logement	3	
4. Pour couvrir les dépenses de santé des membres du ménage (frais d'hôpital, de médecin ou de médicaments)	4	
5. Pour couvrir les dépenses liées aux cérémonies rituelles: naissance, funérailles, mariage	5	
6. Pour monter/développer sa propre affaire	6	
7. Pour rembourser un prêt antérieur....	7	
8. Autre.....	8	
Autre (à préciser)		
B22. Qui a accordé ce prêt? <i>(Réponses multiples possibles)</i>		
1. Banque/carte de crédit...	1	
2. Organisme de micro-crédit / finance	2	
3. Employeur/propriétaire foncier	3	
4. Fournisseur de marchandises, équipements ou matières premières	4	
5. Ami/parent de l'employeur/propriétaire foncier	5	
6. Prêteur sur gage.....	6	
7. Ami/parent de l'emprunteur	7	
8. Autre.....	8	
Autre (à préciser)		
B23. La dette a-t-elle été remboursée?		Passer à la question
1. Oui, entièrement	1	
2. Oui, partiellement	2	
3. Non	3	
Autre (à préciser)		

<p>Si B23 = 1 passer aux questions A sous B24 et B25</p> <p>Si B23 = 2, 3 passer aux questions B sous B24 et B25</p> <p>B25. A) Comment la dette a-t-elle été remboursée?</p> <p>B) Comment la dette sera-t-elle remboursée?</p> <p>1. En espèces, en empruntant de l'argent à quelqu'un d'autre.....</p> <p>2. En espèces, en vendant certains biens.....</p> <p>3. En espèces, en obtenant un revenu du travail.....</p> <p>4. Un membre adulte du ménage va travailler pour le créancier.....</p> <p>5. Un enfant du ménage va travailler pour le créancier</p> <p>6. En nature.....</p> <p>7. Autre.....</p> <p>Ne sais pas.....</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p>	<p>Passer à la question</p>
<p>B25. A) Un /des enfants ont-ils été retirés de l'école?</p> <p>B) Un / des enfants seront-ils retirés de l'école pour rembourser la dette?</p> <p>1. oui</p> <p>2. peut être</p> <p>3. le retrait n'est pas nécessaire</p>	<p> _ </p>	
<p>B26. Une fois que cette situation s'est améliorée, allez-vous remettre ces enfants à l'école?</p> <p>1. Oui.....</p> <p>2. Peut-être.....</p> <p>3. Non.....</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>	
<p>B.29. Est ce que le ménage bénéficie d'un programme d'assistance sociale particulier?</p> <p>1. AMG1.....</p> <p>2. AMG2</p> <p>3. PNAFN</p> <p>4. Autres</p>		

PARTIE III QUESTIONNAIRE ENFANTS

ADRESSÉ À CHAQUE ENFANT (ÂGÉ DE 5 À 17 ANS) DANS LE MÉNAGE

NO ID DU MÉNAGE:

|_|_|_|_|_|_|_|

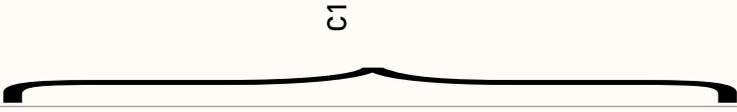
SECTION IX

ÉDUCATION DE TOUS LES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS (5-17)

17 JUIL 2007

	Passer à la question											
	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	Enfants âgés de 5-9 ans	Enfants âgés de 10 ans et plus
No de Série en A1 →	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
Nom du membre du ménage →												
Age du membre du ménage →	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _		
C0. Est-ce que tu fréquente actuellement un établissement scolaire ou de formation ?	_											
1. Oui.....												
2. Non.....												
C4. À quel âge avez-vous commencé l'école primaire? <i>(Age en nombre d'années révolues.).....</i>	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _		
C5. Avez-vous manqué des jours d'école pendant la semaine dernière?												
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→C6	→C6	
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→C17	→C14	
C6. Combien de jours d'école avez-vous manqué la semaine dernière? <i>(Indiquer le nombre de jours).....</i>	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_		

C7. Pourquoi avez-vous manqué l'école pendant la semaine dernière? <i>(Livre les réponses suivantes et entourer les deux raisons les plus appropriées)</i>	1. Vacances scolaires.....	1	1	1	1	1	1	1		
	2. Absence de l'enseignant	2	2	2	2	2	2	2		
	3. Mauvais temps.....	3	3	3	3	3	3	3		
	4. Aider dans l'entreprise familiale	4	4	4	4	4	4	4		
	5. Aider aux tâches ménagères à la maison	5	5	5	5	5	5	5		
	6. Travailler en dehors de l'entreprise familiale	6	6	6	6	6	6	6		
	7. Maladie/Accident/Handicap	7	7	7	7	7	7	7		
	8. Autre.....	8	8	8	8	8	8	8		
	Autre (à préciser)....									
C8. Êtes-vous déjà allé à l'école ?									→C17	
1. Oui.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
2. Non.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	→C14	
C11. À quel âge avez-vous commencé l'école primaire? (Âge en nombre d'années révolues)										
C12. À quel âge avez-vous quitté l'école? (Âge en nombre d'années révolues)										

<p>C13. Pourquoi avez-vous quitté l'école? (Entourer la réponse la plus appropriée)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A terminé la scolarité obligatoire 2. Trop âgé..... 3. Handicap/maladie..... 4. Pas d'école/trop éloignée..... 5. Ne peut pas payer pour les frais de scolarité 6. Famille ne permet pas la scolarisation. 7. Mauvais résultats scolaires / pas intéressé(e) par les études 8. Éducation considérée comme inutile 9. Insécurité à l'école..... 10. Apprendre un métier... 11. Travailler en tant que salarié(e) ou dans l'entreprise ou la ferme familiale (avec / sans rémunération)..... 12. Aider aux tâches ménagères à la maison..... 13. Environnement risqué (Mauvaise fréquentation,...) 14. Autre (à préciser)..... 				 C17
<p>>Autre (à préciser)</p>				
<p>C14. Avez-vous déjà suivi/ suivez vous actuellement un cours de formation professionnelle?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui..... 2. Non..... 				<p style="text-align: right;">→C15 →C17</p>

<p>C18. Pendant la semaine dernière, avez-vous mené l'une des activités économiques suivantes, ne serait-ce qu'une heure? <i>(Lire chacune des options suivantes jusqu'à la première réponse appropriée et encercler cette réponse)</i></p> <p>A) Tenir une entreprise ou exercer toute autre forme d'activité commerciale à grande ou petite échelle, pour son propre compte ou avec un ou plusieurs partenaires? <i>Exemples: Ventes d'objets, fabrication d'objets pour la vente, réparation d'objets, garde d'automobiles, coiffure, tenue d'une crèche, service de taxi ou de tout autre transport, cabinet médical ou juridique, artiste se produisant en public, détenteur d'une boutique de téléphone public, coiffeur pour hommes, cirage de chaussures etc.</i></p> <p>B) Exercer un quelconque travail rémunéré, salarié, payé à la commission ou toute autre forme de rémunération (à l'exclusion du travail domestique)? <i>Exemples: emploi régulier, travail temporaire, occasionnel ou à l'unité, travail contre nourriture ou logement.</i></p> <p>C) Exercer un travail domestique rémunéré, salarié, ou payé en nature?</p> <p>D) Effectuer un travail d'aide non rémunéré dans une entreprise du ménage? (hormis les travaux ménagers courants.) <i>Exemples: aide à la vente d'articles, fabrication d'articles pour la vente ou le troc, tenue des comptes, nettoyage de l'entreprise etc.</i></p>	<p>O= OUI N=NON</p>	<p>Pour tout "OUI" → C20</p> <p>Sinon → C19</p>					
---	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	---

E) Travailler sur sa parcelle, dans sa ferme ou son potager ou ceux du ménage, aider à la production agricole ou s'occuper d'animaux domestiques pour le ménage? <i>Exemples: laboureur, récolter, s'occuper du bétail.</i>	O= OUI N=NON	0= OUI N=NON	Pour tout "OUI" → C20 Sinon →C19									
F) Construction ou réparations importantes de sa maison, sa parcelle, son entreprise ou celles du ménage?	O= OUI N=NON											
G) Pêcher des poissons, des crevettes, des coquillages, chasser des animaux sauvages ou procurer d'autres produits alimentaires pour la vente ou pour le ménage?	O= OUI N=NON											
H) Aller chercher l'eau ou ramasser du bois pour le ménage?	O= OUI N=NON											
I) Produire tout article utile pour ce ménage? <i>Exemples: vêtements, meubles, pots d'argile, etc.</i>	O= OUI N=NON											

	Passer à la question											
	Enfants âgés de 5-9 ans					Enfants âgés de 10-17 ans						
No de Série en A1 →	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
Nom du membre du ménage →												
Age du membre du ménage →	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
C19. Même si vous n'avez pas travaillé pendant la semaine dernière, avez-vous un travail ou une activité indépendante commerciale ou agricole dont vous êtes temporairement absenté(e)? <i>(pour les activités agricoles, la basse saison dans l'agriculture n'est pas une absence temporaire).</i>												
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→C20
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→C31

C27. Quel était le mode de paiement de votre dernière période de travail rémunéré?	1	2	3	4	5	6	7
	1. À l'unité.....	1	2	3	4	5	6
2. À l'heure.....	1	2	3	4	5	6	7
3. Par jour.....	1	2	3	4	5	6	7
4. Par semaine.....	1	2	3	4	5	6	7
5. Par mois.....	1	2	3	4	5	6	7
6. Après achèvement du travail.	1	2	3	4	5	6	7
7. Autre (à préciser).....	1	2	3	4	5	6	7
Autre (à préciser)							

No de Série en A1 →	Passer à la question										
	Enfants âgés de 5-9 ans					Enfants âgés de 10-17 ans					
Nom du membre du ménage →	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Age du membre du ménage →	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
C29. Que faites-vous avec votre revenu? (Réponses multiples possibles)											
1. Donne tout/une partie à mes parents/tuteurs...	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
2. L'employeur donne tout/une partie de l'argent à mes parents/tuteurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
3. Paie les frais de scolarité.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
4. Achète du matériel scolaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
5. Achète des biens pour la maison	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
6. Achète des biens pour moi-même	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
7. Loisir	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
8. Epargne	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
9. Rembourser une dette	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
10. Autre.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Autre (à préciser)											

C30. Pourquoi travaillez-vous?	1. Pour compléter le revenu familial.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	} C33
	2. Pour aider à payer la dette familiale.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	3. Pour aider dans l'entreprise familiale.....	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	4. Pour apprendre un métier.....	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
	5. Préparer son avenir.....	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
	6. Éducation considérée comme inutile pour l'avenir.....	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
	7. École trop éloignée / pas d'école.....	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
	8. Ne peut pas payer les frais de scolarité....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
	9. Pas intéressé(e) par les études.....	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	
	10. Pour remplacer temporairement quelqu'un qui ne peut pas travailler.	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
	RECHERCHE DE TRAVAIL											
C31. Avez-vous cherché du travail pendant la semaine dernière?	1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
C32. Avez-vous eu un travail quel qu'il soit durant les 12 derniers mois?	1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	→ C33
	2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	→ C41

C33 bis: Si oui dans c33; Est ce que vous avez été pris en charge?	<input type="text"/>										
1. Oui											
2. Non											
C33 tiers: Si oui dans C33 bis; Où vous avez été soigné?	<input type="text"/>										
1. A l'hôpital											
2. Dispensaire											
3. Infirmerie											
4. A la maison											
5. Autres											
C34. Souvenez-vous de votre maladie/ blessure la plus grave -- quelles en ont été les conséquences sur votre travail/votre scolarité?	<input type="text"/>										
1. Pas grave -- n'a pas arrêté le travail											
2. Pas grave -- n'a pas arrêté l'école.											
3. A arrêté le travail											
4. A arrêté l'école pour une courte période											
5. A cessé complètement de travailler											
6. A cessé d'aller à l'école.											
C35. Décrivez les taches ou activités que vous étiez en train d'exécuter quand vous avez eu votre plus récente blessure ou maladie?	<input type="text"/>										
Occupation/Tâche	<input type="text"/>										
CODE D'OCCUPATION	<input type="text"/>										
A usage officiel	<input type="text"/>										

No Série en A1 →	Passer à la question											
	Nom du membre du ménage →										Enfants âgés de 5-9 ans	Enfants âgés de 10-17 ans
Age du membre du ménage →												
C36. Portez-vous des charges lourdes à votre travail?												
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
C37. Utilisez-vous des machines/ équipements lourds à votre travail?												
1. Oui.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. Non.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
C38. Quel type d'outils, d'équipements ou de machines utilisez-vous à votre travail? <i>(Indiquez les 2 d'entre eux que vous utilisez le plus)</i>												
1.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
C39_a. Parmi la liste des travaux mentionnés ci-dessous, mentionnez le travail principal que tu pratique :												
1. les travaux souterrains dans les mines et carrières,												
2. le travail dans les égouts,												
3. le travail dans les fours pour la fonderie et la métallurgie des métaux,												
4. le travail dans les tanneries,												
5. le travail effectué aux façades des bâtiments géants,												
6. les travaux de démolition,												

<p>7. le transport des charges dont le poids dépasse les poids maxima fixés pour les enfants par la législation en vigueur,</p> <p>8. les travaux de production, de transformation et de transmission de l'électricité et de la force motrice de toute sorte,</p> <p>9. les travaux effectués dans les pistes de décollage et d'atterrissage d'avions,</p> <p>10. les travaux de ramassage et de traitement des ordures,</p> <p>11. la fabrication et le transport des explosifs,</p> <p>12. la fabrication et la manipulation des pesticides,</p> <p>13. les travaux effectués dans les réservoirs ou autres récipients contenant des gaz ou vapeurs inflammables ou toxiques,</p> <p>14. la fabrication et la manipulation de goudron,</p> <p>15. la fabrication et le commerce de boissons alcoolisées,</p> <p>16. le travail dans les clubs et cabarets de nuit et les bars.</p>								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

C39. Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à l'un des éléments suivants? <i>(Lire chacune des options suivantes et répondre par «OUI» ou «NON» à chacune d'elles)</i>	O= OUI N=NON	O= OUI N=NON	O= OUI N=NON	O= OUI N=NON	O= OUI N=NON	O= OUI N=NON
	1. Poussières, fumées, vapeur, gaz 2. Feu, gaz, flammes..... 3. Bruit élevé ou vibrations..... 4. Températures extrêmes 5. Outils dangereux (couteaux etc.)..... 6. Travail souterrain..... 7. Travail dans les égouts 8. Travail en hauteur..... 9. Travail dans l'eau /lac/étang/fleuve..... 10. Lieu de travail trop sombre ou confiné 11. Ventilation insuffisante..... 12. Produits chimiques (pesticides, colles, etc.). 13. Explosifs..... 14. Autres objets, procédés ou conditions nuisibles à la santé ou à la sécurité (à préciser).....	1 _ _ 2 _ _ 3 _ _ 4 _ _ 5 _ _ 6 _ _ 7 _ _ 8 _ _ 9 _ _ 10 _ _ 11 _ _ 12 _ _ 13 _ _	1 _ _ 2 _ _ 3 _ _ 4 _ _ 5 _ _ 6 _ _ 7 _ _ 8 _ _ 9 _ _ 10 _ _ 11 _ _ 12 _ _ 13 _ _	1 _ _ 2 _ _ 3 _ _ 4 _ _ 5 _ _ 6 _ _ 7 _ _ 8 _ _ 9 _ _ 10 _ _ 11 _ _ 12 _ _ 13 _ _	1 _ _ 2 _ _ 3 _ _ 4 _ _ 5 _ _ 6 _ _ 7 _ _ 8 _ _ 9 _ _ 10 _ _ 11 _ _ 12 _ _ 13 _ _	1 _ _ 2 _ _ 3 _ _ 4 _ _ 5 _ _ 6 _ _ 7 _ _ 8 _ _ 9 _ _ 10 _ _ 11 _ _ 12 _ _ 13 _ _
Autre (à préciser)						

C40. Dans le cadre de votre travail, avez-vous connu les comportements suivants? <i>(Lire les options ci-dessous et répondre par «OUI» ou par «NON» à chacune d'elles)</i>	1. Critiques et agressivité continues	0= OUI N=NON	1 _ _	0= OUI N=NON	1 _ _	0= OUI N=NON	1 _ _	Y= OUI N=NON	1 _ _	0=OUI N=NON	1 _ _
	2. Insultes répétées.	0= OUI N=NON	2 _ _	0= OUI N=NON	2 _ _	0= OUI N=NON	2 _ _	Y= OUI N=NON	2 _ _	0=OUI N=NON	2 _ _
	3. Coups / Blessures	0= OUI N=NON	3 _ _	0= OUI N=NON	3 _ _	0= OUI N=NON	3 _ _	Y= OUI N=NON	3 _ _	0=OUI N=NON	3 _ _
	4. Harcèlement sexuel	0= OUI N=NON	4 _ _	0= OUI N=NON	4 _ _	0= OUI N=NON	4 _ _	Y= OUI N=NON	4 _ _	0=OUI N=NON	4 _ _
	5. privation de paie	0= OUI N=NON	5 _ _	0= OUI N=NON	5 _ _	0= OUI N=NON	5 _ _	Y= OUI N=NON	5 _ _	0=OUI N=NON	5 _ _
	6. privation de nourriture	0= OUI N=NON	6 _ _	0= OUI N=NON	6 _ _	0= OUI N=NON	6 _ _	Y= OUI N=NON	6 _ _	0=OUI N=NON	6 _ _
	7. Autre (à préciser).....	0= OUI N=NON	7 _ _	0= OUI N=NON	7 _ _	0= OUI N=NON	7 _ _	Y= OUI N=NON	7 _ _	0=OUI N=NON	7 _ _
	Autre (à préciser)										

SECTION XII

ACTIVITÉS MÉNAGÈRES DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS

No de Série en A1 →	_ _ _	Passer à la question	
Nom du membre du ménage →	_ _ _	Enfants âgés de 5-9 ans	Enfants âgés de 10-17 ans
Age du membre du ménage →	_ _ _	_ _ _	_ _ _
C41. Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli les tâches ménagères suivantes pour ce ménage (Lire toutes les questions ci-après et indiquer «OUI» ou «NON» pour chacune d'entre elles)	0= OUI N=NON	0= OUI N=NON	0= OUI N=NON
1. Faire les courses pour le ménage....	1 _ _	1 _ _	1 _ _
2. Réparer des équipements du ménage	2 _ _	2 _ _	2 _ _
3. Cuisiner.....	3 _ _	3 _ _	3 _ _
4. Nettoyer les ustensiles/la maison.....	4 _ _	4 _ _	4 _ _
5. Faire la lessive.....	5 _ _	5 _ _	5 _ _
		Si tout "OUI" → C42	
		Sinon FIN	
		pour ce membre du ménage. Passer à l'enfant suivant à la Section II.	

Institut National de la Statistique (INS)

70, rue Ech-cham
BP 265 CEDEX
Tunis, Tunisie
Tel.: + (216) 71 891 002
Fax: + (216) 71 792 559

ins@ins.tn
www.ins.tn

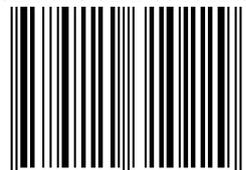
Organisation internationale du Travail

**Service des Principes et droits
fondamentaux au travail
(FUNDAMENTALS)**

4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22 – Suisse
Tel.: +41 [0] 22 799 61 11
Fax: +41 [0] 22 798 86 95

childlabour@ilo.org
www.ilo.org/travaildesenfants
 *@ILO_Childlabour*

ISBN 978-92-2-031022-9



9 789220 310229